



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 ET PRÉVISION DES ACTIVITÉS 2024- 2025

Attention Fragîles

Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine

Septembre 2024



## Rédigé par l'équipe d'Attention Fragîles

Mélanie Bourgeois, directrice générale par intérim

Catherine Leblanc Jomphe, chargée de projets aménagement et restauration des milieux côtiers

Sara Desharnais Richard, chargée de projets conservation et biodiversité

Ariane Jobin, chargée de projets géomatique et aménagement des milieux naturels

Bruno Savary, chargé de projets en environnement

Annik Veilleux, technicienne en protection de la faune et des milieux naturels

Luc Longuépée, technicien en protection de la faune et des milieux naturels

Nicolas Rathé, technicien en aménagement de la faune et des milieux naturels

François Miousse, agent de mobilisation

Alice Pierre, chargée de projets en communication

Marie-Ève Giroux, directrice générale

**Crédits photo :** Attention Fragîles

**Révision linguistique :** Annik Veilleux

Merci à nos partenaires financiers qui ont rendu possible la réalisation de ces projets et activités.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada



Fondation  
de la faune  
du Québec

Québec 



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Communauté maritime





## TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures .....	6
Mot de la direction .....	8
1 Présentation de l'organisme.....	10
1.1 Conseil d'administration.....	11
1.2 Équipe.....	12
2 Communication .....	15
3 Concertation et représentations .....	17
4 Démarche PHa/REs – 2019 - 2026.....	19
5 Biodiversité et espèces en péril .....	23
5.1 Suivi et protection du pluvier siffleur .....	23
5.2 Inventaire du grèbe esclavon.....	29
5.3 Inventaires floristiques .....	32
5.4 Inventaire du hibou des marais aux Îles-de-la-Madeleine .....	37
5.5 Inventaire du bécasseau maubèche .....	40
5.6 Inventaire des sternes .....	44
5.7 Inventaire du criquet des Îles-de-la-Madeleine .....	47
5.8 Saines pratiques d'interventions forestières sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en terres privées .....	50
5.9 Accompagnement et formation pour limiter la propagation des plantes exotiques envahissantes.....	54
6 Restauration et aménagement en zone côtière .....	57
6.1 Aménagement des accès plages.....	57
7 Gestion intégrée des milieux naturels .....	59
7.1 Projet de rationalisation des sentiers de VTT à la Dune du Nord .....	59
7.2 Suivi de la signalisation du réseau minimal de sentiers VTT à la Pointe de l'Est.....	63
7.3 Signalisation sur les plages d'interdiction de circulation motorisée .....	66
7.4 Collaboration avec l'ASVÎ pour l'application mobile .....	72
7.5 Collaboration à la conservation de la Réserve écologique de l'Île-Brion .....	74
7.6 Participation à la démarche de révision du schéma d'aménagement du territoire.....	75
7.7 Collaboration au projet de parc régional des Îles de la Communauté maritime .....	77
7.8 Consultation Plan nature 2030 .....	80
8 Éducation relative à l'environnement et sensibilisation .....	83
8.1 Programme de formation et de sensibilisation sur les milieux naturels et la faune des Îles-de-la-Madeleine .....	83
8.2 Éducation relative à l'environnement.....	85

8.3	Atelier pluvier siffleur .....	88
8.4	Portrait de l'éducation relative à l'environnement sur le territoire.....	91
9	Mandats externes.....	91
10	Prévisions des activités 2024-2025.....	94
10.1	Planification stratégique 2024-2029.....	94
10.2	Plan d'action 2025 .....	96
11	Remerciements.....	98
12	Annexe 1- bilan des communications 1er avril 2023 au 31 mars 2024 .....	99

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Membres actuels du conseil d'administration .....	12
Figure 2.	Membres de l'équipe 2023-2024.....	15
Figure 3.	Planification intégrée (théorie de changement) de la démarche PHa/REs .....	22
Figure 4.	Localisation des nids de pluvier siffleur aux Îles-de-la-Madeleine en 2023 .....	25
Figure 5.	Nids initiaux et de remplacement du pluvier siffleur, de 1993 à 2023. ....	26
Figure 6.	Espèces floristiques menacées ou vulnérables en ordre 1) aster du golfe Saint-Laurent 2) gaylussaquier de Bigelow et 3) corème de Conrad.....	32
Figure 7.	Répartition des types de menaces dans l'habitat de l'aster du golfe Saint-Laurent, secteur du Havre aux Basques.....	36
Figure 8.	Abondance des bécasseaux maubèches d'août à novembre 2023 à la plage du Sandy Hook	42
Figure 9.	Abondance des bécasseaux maubèches d'août à novembre 2023 à la plaine intertidale de Fatima.....	43
Figure 10.	Colonies de sternes visitées aux Îles-de-la-Madeleine en 2023.....	46
Figure 11.	Guide informatif et de contrôle – disponible en ligne sur le site web d'Attention Fragîles	56
Figure 12.	Emplacement des panneaux de signalisation en 2023 .....	70
Figure 13.	Carte du zonage préliminaire du projet de parc régional .....	78
Figure 14.	Carte des aires protégées sur le territoire ciblé pour le parc régional.....	79

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

À vous tous et à vous toutes,

Partenaires, bailleurs de fonds, citoyennes et citoyens engagés et avec le souci de la protection de l'environnement de notre archipel,

Il me fait plaisir, à nouveau, d'introduire le rapport d'activités d'Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine.

Tout d'abord, mentionnons les 35 ans de l'organisme, qui ont été soulignés de différentes façons aussi tôt que lors de l'assemblée générale de 2023. Certaines des activités réalisées vous seront présentées dans le ce rapport-ci tandis que d'autres se poursuivent dans l'année 2024-2025.

L'année 2023-2024 marque également un changement de cap pour l'organisme amené par sa reconnaissance comme Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine. Appelé à apprivoiser ce nouveau rôle qui lui est attribué, Attention Fragîles se place dans une position de révision de ses pratiques organisationnelles (planification stratégique et gestion des ressources humaines, entre autres) afin de bien accueillir les mandats qui s'ajoutent à ceux qu'il remplit déjà depuis 35 ans.

Si, dans le dernier rapport d'activités, je soulignais l'idée de prendre soin comme l'idée de se recentrer, de mieux connaître l'environnement et les communautés que l'on s'engage à protéger, j'ai senti cette année l'organisme habité par une énergie nouvelle, ou plutôt renouvelée, qui le propulsait vers une autre étape de son développement.

Ainsi, je vois 2023-2024 comme une année de transition, où se poursuivent entre autres des démarches de longue haleine telles que le projet Pha/REs et la protection des habitats des espèces en péril et à statut, et où l'équipe se prépare à rebondir sur certains de ses champs d'action, notamment en ce qui concerne l'éducation relative à l'environnement et la remise en action du Réseau des acteurs en environnement des Îles.

Je tiens à remercier l'apport inestimable des autres membres du conseil d'administration, de l'équipe et de la direction, qui s'engagent au quotidien dans cette grande aventure.



A handwritten signature in black ink that reads "Odile". The signature is fluid and cursive.

Odile Dion-Achim

## MOT DE LA DIRECTION

Bonjour à vous tous et toutes !

En toute transparence, l'année 2023-2024 a été une année sous le signe du défi. Défis multiples, que ce soit sur le plan professionnel pour moi, mais aussi pour l'équipe. Nous avons ENSEMBLE réussi à les relever, les uns après les autres, avec force et résilience. Si j'ai pu faire naviguer l'organisme au travers les tempêtes, c'est grâce à une équipe aux multiples talents, empathique et chaleureuse, soutenante, qui m'aidait à tenir la barre dans le courant le plus fort. Je suis très très fière de NOUS !

Un bilan annuel nous permet de prendre conscience de l'ampleur et de la qualité du travail qui a été réalisé. Je suis extrêmement fière de vous présenter le travail de TOUTE l'équipe. Merci sincère à chacun et chacune d'entre vous. Nos projets et actions se sont déployés dans de nombreux domaines encore au cours de la dernière année, que ce soit par concertation avec nos partenaires sur de nombreux enjeux environnementaux du territoire ; par nos actions de sensibilisation du public ; par la protection de nos milieux naturels, de la biodiversité et des espèces en péril ; par l'accompagnement de citoyens sur les bonnes pratiques d'utilisation ou de restauration de nos milieux naturels ; par la restauration de milieux naturels dégradés ; par des projets visant l'implication des utilisateurs dans la gestion intégrée de nos milieux naturels et bien plus encore. Tous les partenaires avec qui nous collaborons sont également des éléments essentiels au succès de ces actions et à leur ancrage dans notre communauté ! Merci du fond du cœur !

J'ai pu compter aussi sur un conseil d'administration complet, intéressé et engagé. Vous êtes d'un appui inestimable. Merci aussi à tous les consultants que nous avons cotoyé cette année dont l'aide nous permet d'attaquer 2024-2025 avec confiance et aplomb. Vous saurez vous reconnaître. Je désire aussi remercier tous nos membres, partenaires et bailleurs de fonds qui croient en l'organisme, en sa mission, ses projets et ses actions et qui le soutiennent. Vous faites une différence dans notre quotidien. Désormais reconnu comme le 17<sup>e</sup> Conseil régional de l'environnement au Québec, nous poursuivrons nos mandats, notre mission et notre rôle de concertation en environnement sur le territoire avec une énergie renouvelée !



Environnementalement vôtre!



Directrice générale par intérim



## Signes, acronymes et abréviations

ASVÎ	Association des sports de vent des îles
BRCGÎ	Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine
CCPTE	Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
CGT	Convention de gestion territoriale
Communauté maritime	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
CNC	Conservation de la nature Canada
COSEPAC	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
EPMC	East Point Management Committee
DALF	Direction de l'application de la loi sur la faune
Habitat floristique	Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable
LCMVF	Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
LEMV	Loi sur les espèces menacées et vulnérables
LEP	Loi sur les espèces en péril
LLio	Living Lab en innovation ouverte
LPDC	Lieux prioritaires désignés par les collectivités (programme espèces en péril)
MELCCFP	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MPO	Ministère des Pêches et des Océans du Canada
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
PAG	Plan d'aménagement et de gestion
Refuge faunique	Refuge faunique de la Pointe-de-l'Est
RMS	Réseau minimal de sentiers de véhicules tout-terrain de la Pointe de l'Est
RNF	Réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est
SCF	Service canadien de la faune
SCÎM	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
UQAR	Université du Québec à Rimouski
ZICO	Zones importantes pour la conservation des oiseaux

# 1 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Attention Fragîles est un OBNL qui œuvre depuis plus de 35 ans à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine. L'organisme est reconnu comme Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine depuis juillet 2023. Sa mission est de contribuer à la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine pour améliorer la qualité de la vie. Sa vision est la suivante : prendre soin de l'environnement est une valeur ancrée au cœur de toute action. Les actions de l'organisme visent le maintien de la biodiversité, soutiennent le développement et la gestion durable du territoire, contribuent à atténuer les impacts des changements climatiques et veillent à préserver l'intégrité des milieux naturels.

En septembre 2024, les membres de son conseil d'administration et son équipe ont réalisé un exercice de planification stratégique 2024-2029 avec un modèle de théorie du changement. Ce temps de réflexion permettra de mettre les actions en place pour consolider l'organisme, poursuivre l'intégration des rôles découlant de sa reconnaissance en tant que Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine et d'atteindre les résultats souhaités sur le territoire en lien avec sa mission.

L'organisme a redéfini sa mission et sa vision au cours du même exercice, qui sont devenues les suivantes :

- Sa mission : *Protéger l'exceptionnelle biodiversité des Îles-de-la-Madeleine afin de soutenir la qualité de vie de ses communautés*
- Sa vision, qui se décline en deux axes :
  - *Des écosystèmes sains et résilients*
  - *Une collectivité résiliente et engagée qui prend soin de son environnement*

Ses pôles d'intervention :

- Intervention terrain (aménagement, restauration, caractérisation et inventaires)
- Accompagnement pour un développement et une gestion intégrée du territoire (facilitation, concertation, services-conseils)
- Éducation et sensibilisation

Ses domaines d'action :

- Biodiversité
- Espèces en péril ou à statut
- Milieux naturels autres que les milieux humides, hydriques, lagunaires et marins, mais incluant les milieux côtiers extérieurs
- Érosion
- Changements climatiques

## 1.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, est composé de sept membres. Cette décision fait suite à une résolution du conseil d'administration proposant la modification des règlements généraux du 24 mai 2023 et adoptée par l'assemblée générale spéciale du 13 juin 2023. Le conseil d'administration regroupe des intervenants diversifiés et intéressés par l'action environnementale et par le développement durable du territoire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Une prédominance des membres du conseil d'administration provenant des organismes environnementaux et des individus intéressés par la protection de l'environnement et le développement durable est préconisée au sein du conseil. Celui-ci est composé de membres élus en assemblée générale parmi les catégories suivantes, qui sont issus de deux groupes distincts :

Groupe 1 : (au moins quatre représentants)

- Organismes œuvrant en environnement
- Individus intéressés par la protection de l'environnement et le développement durable

Groupe 2 : (jusqu'à trois représentants)

- Milieu socio-économique, communautaire et syndical
- Milieu de la santé et des services sociaux
- Milieu agroalimentaire
- Milieu de l'éducation et de la recherche
- Communauté maritime et municipalités
- Milieu industriel et entreprises
- Associations professionnelles

Au cours de l'année 2023-2024, le conseil d'administration de l'organisme était composé d'Odile Dion-Achim présidente, de Judith Mayrand vice-présidente, d'Alissa Brunetti secrétaire-trésorière, de Michel Boudreau, administrateur, d'Anaïs Giard, Raphaëlle Gervais-Galipeau et Alexandra Pelletier (Figure 1).



Figure 1. Membres actuels du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu cinq rencontres en 2023-2024 auxquelles s'est ajoutée une assemblée générale spéciale le 13 juin 2023 et l'assemblée générale annuelle le 27 novembre 2023. Quelques rencontres en sous-comité de ressources humaines ont aussi été tenues.

Parmi les dossiers d'importance de cette année, bien sûr, l'octroi du financement à la mission de l'organisme et la reconnaissance de celui-ci comme 17<sup>e</sup> Conseil régional de l'environnement pour la région insulaire des Îles-de-la-Madeleine par le MELCCFP. Également, les démarches de soutien avec La Vague pour les ressources humaines, les communications et le développement de l'organisme se sont poursuivies. Des démarches en lien avec un diagnostic organisationnel et la planification stratégique ont été entamées pour se poursuivre en 2024-2025.

L'organisation des festivités entourant le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme s'est aussi entamée à l'hiver 2024 en vue des célébrations au début du printemps.

## 1.2 Équipe

L'équipe multidisciplinaire de l'organisme est composée de gestionnaires, de professionnels, de techniciens, d'ouvriers et d'étudiants aux compétences et aux formations complémentaires dans les domaines suivants : biologie, écologie, géographie, géomatique, aménagement de la faune, interprétation du milieu naturel, océanographie et sciences sociales (Figure 2). Cette mixité qui allie expérience et relève permet de mener à terme des projets et mandats complexes qui mettent à profit les qualités propres à chacun des membres de l'équipe. La collaboration entre les employés sur les différents projets, les activités sociales et la résilience de ses membres assurent une bonne cohésion au sein de l'équipe et une compréhension des actions de l'organisme de manière intégrée. L'organisme a aussi la chance de pouvoir compter sur d'anciens et anciennes employés.es

prêt.es à donner un coup de main à contrats. En 2023-2024, l'organisme a fait face à quelques défis au niveau des ressources humaines. Un vent de changement a soufflé sur l'organisme qui mettra en place les mesures nécessaires pour consolider son équipe de travail.



Marie-Ève Giroux, directrice générale  
(jusqu'en novembre 2023)



Mélanie Bourgeois, directrice adjointe et  
d.g. par intérim (à partir de novembre 2023)



Alain Richard, chargé de projets  
espèces en péril (jusqu'en août  
2023)



Catherine Leblanc Jomphe,  
chargée de projets en  
restauration et aménagement  
des milieux naturels



Bruno Savary, chargé de projet  
en environnement



Sara Desharnais Richard, chargée de  
projets en environnement et  
biodiversité



Ariane Jobin, chargée de projets  
en géomatique et aménagement  
des milieux naturels (jusqu'en  
décembre 2023)



Andres Larrea, chargé de projet  
en environnement (contractuel)



Marjolaine DeSiney, chargée de projets en restauration et aménagement des milieux côtiers (contractuelle)



Luc Longuépée, technicien en protection de la faune et des milieux naturels



Annik Veilleux, technicienne en protection de la faune et des milieux naturels



Nicolas Rathé, technicien en aménagement de la faune et des milieux naturels



François Miousse, ouvrier en aménagement des milieux naturels (mai-décembre) et agent de mobilisation en environnement (depuis décembre 2023)



Camille Arseneau  
Étudiante en biologie



Marchal Imbeault  
Étudiant en bioécologie



Britanny Desrosiers  
Étudiante en bioécologie



Léa Frenette  
Étudiante en bioécologie



Frédéric Montigny, technicien en restauration et aménagement des milieux côtiers (retraite septembre 2023)



Carole Leblanc, technicienne en restauration et en interprétation des milieux naturels (retraite mars 2023)

Figure 2. Membres de l'équipe 2023-2024

## 2 COMMUNICATION

Au cours de l'année 2023-2024, l'organisme a travaillé à accroître son rayonnement en faisant mieux connaître son rôle et en sensibilisant sur les enjeux environnementaux. Différentes activités d'information et de sensibilisation des utilisateurs ont été réalisées, notamment sur les enjeux environnementaux du territoire, ainsi que sur les bonnes pratiques d'utilisation des milieux naturels. Ces activités de sensibilisation visaient à inciter la population et les visiteurs à adopter des comportements responsables et respectueux de notre environnement insulaire exceptionnel et fragile. Les médias locaux, tels que CFÎM, radio locale, le Radar, hebdomadaire local et le Magazine les Îles, ainsi que les réseaux sociaux, pages Facebook/Instagram d'Attention Fragîles, ont également été utilisés pour l'information et la sensibilisation du public (détails en annexe 1).

En ce qui a trait aux médias de masse (journaux et radio), les articles et entrevues ont permis d'atteindre potentiellement 7 000 à 14 000 lecteurs (sachant que l'audience des radios est inconnue à ce jour).

En ce qui concerne les réseaux sociaux, les publications concernaient notamment la diffusion de contenu informatif et éducatif à propos des éléments suivants:

- Enjeux environnementaux du territoire
- Projets de notre organisme
- Collaborations avec des partenaires
- Bonnes pratiques d'utilisation des milieux naturels

- Biodiversité
- Espèces en péril et leurs habitats

Par cette diffusion, nous rejoignons un plus grand nombre de personnes sensibles à la protection de notre environnement.

De plus, des actions de sensibilisation ont également été réalisées, de manière fortuite, par les équipes d'Attention Fragîles parcourant les plages de l'archipel en période estivale, notamment auprès d'usagers pour la promotion de bonnes pratiques ou encore avec des gens simplement curieux du travail accompli. Des échanges avec certains groupes d'utilisateurs tels que le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc., l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine, l'Association de sports de vent des Îles (ASVÎ), le East Point Management Committee, Éco-vélo des Îles et Vélos Évasion (fatbike) ainsi que d'autres utilisateurs des milieux naturels ont été maintenus.

Les projets évènementiels ont également occupé une place importante dans les actions de communication et de sensibilisation. Que ces projets soient initiés par l'équipe d'Attention Fragîles (ex. : Lancement du Café « Le p'tit siffleur » et atelier de conception de cartes postales – Arts et Sciences) ou en collaboration avec des évènements existants (ex. : Concours des Châteaux de Sable, congrès ornithologique et salon FADOQ), l'atteinte de différents publics (tranches d'âge, population locale ou visiteurs) a été réalisée à plusieurs reprises et lors de différentes saisons au cours de l'année. Les cinq projets déployés ont atteint environ 3 345 personnes.

Des outils en appui à des campagnes de sensibilisation à propos des espèces en péril (autocollants) et des usages (guide de bonnes pratiques en fatbike sur la plage) ont également été conçus. Ce type d'imprimés a permis potentiellement de rejoindre 4 500 personnes.

Pour conclure, de multiples actions de communication ont été menées malgré la restructuration en cours, l'absence d'une personne responsable des communications et de stratégies avec des objectifs clairs. Malgré ces enjeux, un engagement de l'équipe et de la communauté sont visibles.

De ce fait, la prochaine année 2024/2025 vise un plan de communication mettant en valeur les actions en cours, optimisé par l'élaboration d'une planification stratégique. Afin de mettre en œuvre les projets visés, il est essentiel de se doter d'une équipe spécifique au développement de la stratégie de communication (binôme : développement marketing affecté au démarchage, suivi, démarchage, recherche de financement, (etc.) et création/gestion de contenu graphique et vidéo).



### 3 CONCERTATION ET REPRÉSENTATIONS

En 2023-2024, l'équipe d'Attention Fragîles a poursuivi ses activités de concertation en environnement, menées essentiellement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Les principales tables de concertation, comités et conseils d'administration sur lesquels nous avons assuré une représentation sont les suivants :

- Comité de suivi du RMS de la Pointe de l'Est
- Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord et du Parc éolien de Grosse-Île
- Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
- Comité de gestion élargi de l'Île Brion et sous-comité sur le programme éducatif
- Comité de travail sur les plantes exotiques envahissantes aux Îles-de-la-Madeleine
- Commission consultative environnement, aménagement, urbanisme, changements climatiques
- Commission permanente sur l'érosion des berges
- Conseil d'administration du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- Conseil d'administration de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
- Conseil d'administration de Tourisme Îles-de-la-Madeleine
- Forum des partenaires - Horizon 2025
- Réseau d'acteurs en environnement des Îles
- Table de concertation régionale – Gestion intégrée du Saint-Laurent
- Table de concertation – projet de parc marin
- Table de concertation sur les véhicules hors route aux Îles-de-la-Madeleine

En plus de nos activités de concertation et de représentation plus régulières, nous poursuivons la réalisation d'actions concertées et collaboratives avec les partenaires et différents utilisateurs du milieu. Différentes collaborations et participations à des rencontres ponctuelles se poursuivront au cours de la prochaine année, selon les projets en cours, les enjeux d'actualité, les besoins et les opportunités.

En 2023, l'organisme a réactivé le Réseau d'acteurs en environnement des Îles. L'objectif de ce réseau est de créer un lieu de réseautage entre les principaux acteurs locaux en environnement aux Îles-de-la-Madeleine permettant 1) de favoriser la concertation, la synergie et la complémentarité 2) de mettre en place une communauté de pratique 3) de développer des collaborations et/ou projets collectifs 4) de maintenir des liens entre les organisations du territoire réalisant des activités en lien avec l'environnement et 5) de collaborer et de faire la liaison avec les autres organisations du territoire. Ses membres sont des organisations locales issues de divers secteurs, basées aux Îles-de-la-Madeleine et réalisant des activités dans le domaine de l'environnement. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, coordonne le réseau et facilite l'organisation des rencontres et des suivis. Sont membres les organisations suivantes : Attention Fragîles-Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, l'Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE), le Centre de recherche sur les milieux

insulaires et maritimes (CERMIM), la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM), le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine (BGFIM), le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, la Table de concertation régionale de l'eau des Îles-de-la-Madeleine (TCR), la Communauté maritime des Îles (CMÎM), Ré-Utiles, Merinov et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles (CISSS des Îles) (santé publique).

## 4 DÉMARCHE PHA/RES – 2019 - 2026



PHA/RES – Îles-de-la-Madeleine - Protection des Habitats et Rétablissement des Espèces en péril - est une démarche rassembleuse et structurante pour l'environnement et la collectivité du territoire des Îles-de-la-Madeleine. Le lieu prioritaire visé par cette démarche est l'archipel des îles de la Madeleine (terres publiques et privées), soit principalement les habitats d'espèces en péril et à statut (fauniques et floristiques terrestres), les aires protégées (fédérales, provinciales et privées) et les territoires connexes contribuant à la connectivité et à la résilience des écosystèmes. Cette démarche d'une durée initiale de quatre ans (2019-2023), a été bonifiée par un amendement en 2023 pour s'étendre maintenant jusqu'en 2026.

La démarche vise essentiellement à travailler avec les acteurs clés et les utilisateurs du territoire afin de planifier et de mettre en œuvre une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats ainsi que pour la protection de la biodiversité des Îles-de-la-Madeleine, en particulier les espèces en péril. Cette planification comprend deux impacts ultimes, soit *Des écosystèmes sains et résilients* et *Une collectivité engagée qui prend soin de son environnement*, ainsi que des stratégies concertées et de mesures de conservation prioritaires, pour la protection des espèces et de leurs habitats, qui auront un impact pour le territoire de l'archipel. Le présent rapport rend donc compte des activités réalisées dans le cadre de cette démarche au cours de la cinquième année de celle-ci, soit en 2023-2024.

Le soutien du programme Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril (LPDC) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est primordial et essentiel, car il permet à notre collectivité insulaire de mettre en œuvre une planification intégrée comportant des actions porteuses d'impact sur le territoire de l'archipel, en collaboration avec de nombreux acteurs clés concernés provenant de différents secteurs socioéconomiques, communautaires, associatifs et gouvernementaux. En tant qu'organisme porteur de cette démarche, Attention Fragîles, reconnu en 2023 comme 17<sup>ème</sup> Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, planifie,

coordonne, mobilise, encourage, accompagne, conseille et participe à la mise en œuvre de l'ensemble de l'actuelle démarche et de ses actions pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. L'organisme concerte, mobilise et sensibilise les acteurs clés et les citoyens afin qu'ils renforcent leur capacité d'agir et développent des pratiques et des comportements favorables à la protection des espèces et de leurs habitats. La promotion de bonnes pratiques et de changements de comportements durables et favorables à un environnement sain et au maintien de la biodiversité est centrale à cette démarche. L'harmonisation des différents usages des milieux naturels est aussi partie intégrante de cette démarche afin de favoriser une conciliation entre les différents usages tout en préservant les milieux naturels dans lesquels ils se déroulent. L'organisme encourage, accompagne et conseille également les partenaires locaux et régionaux afin que ceux-ci jouent pleinement leur rôle et renforcent leur capacité d'agir en matière de conservation et de gestion de certaines parties de territoire ou champs d'action dont ils sont responsables. Il en est de même pour l'application de réglementations leur incombant ou encore pour la sensibilisation de certains publics cibles de leurs secteurs respectifs.

Au cours de l'année 2023-2024, différentes activités ont été réalisées dans le cadre de la démarche PHa/REs – Îles-de-la-Madeleine. Le bilan des activités est présenté dans le rapport annuel <sup>1</sup> du projet et concerne les stratégies d'intervention suivantes de la planification intégrée :

- 2.1 *Des mesures de conservation des habitats et de protection d'espèces en péril pertinentes, appliquées et respectées*
  - 2.1.1 *Suivi et protection du pluvier siffleur*
  - 2.1.2 *Inventaire du grèbe esclavon*
  - 2.1.3 *Inventaire de l'aster du golfe Saint-Laurent et du bident différent*
  - 2.1.4 *Collaboration à la conservation de la réserve écologique de l'île-Brion*
  - 2.1.5 *Inventaire du hibou des marais aux Îles-de-la-Madeleine*
  - 2.1.6 *Inventaire du bécasseau maubèche*
  - 2.1.7 *Inventaire des sternes*
  - 2.1.8 *Inventaire du criquet des Îles-de-la-Madeleine*
  - 2.1.9 *Saines pratiques d'interventions forestières sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en terres privées*

---

<sup>1</sup> Tiré de : Attention FragÎles. 2024. Rapport annuel 2023-2024 – Rapport annuel 2023-2024. Démarche PHa/REs - Îles-de-la-Madeleine - *Protection des Habitats et Rétablissement des Espèces*. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 110 p.

- 2.2 *Des terrains acquis ou bénéficiant d'une entente pour des fins de conservation*
- 2.3 *Des sentiers et accès encadrés et respectés pour différents usages du territoire.*
  - 2.3.1 *Projet de rationalisation des sentiers de VTT à la Dune du Nord*
  - 2.3.2 *Suivi de la signalisation du réseau minimal de sentiers VTT à la Pointe de l'Est*
  - 2.3.3 *Collaboration avec l'ASVÎ*
- 2.4 *Des outils de gestion intégrée du territoire pertinents et adaptés*
  - 2.4.1 *Collaboration au projet de parc régional des îles de la Communauté maritime*
  - 2.4.2 *Participation à la démarche de révision du schéma d'aménagement du territoire*
- 2.5 *Une réglementation claire, appliquée avec cohérence et respectée*
  - 2.5.1 *Signalisation sur les plages d'interdiction de circulation motorisée*
  - 2.5.2 *Collaboration avec les instances et agents de la faune chargés d'application des lois*
  - 2.5.3 *Sensibilisation des utilisateurs des milieux naturels*
- 2.6 *Des outils d'éducation, de mobilisation et de collaboration participative de la communauté*
  - 2.6.1 *Mobilisation et accompagnement des acteurs clés du territoire*
  - 2.6.2 *Activités d'information et de sensibilisation*
  - 2.6.3 *Programme de formation et de sensibilisation sur les milieux naturels et la faune des Îles-de-la-Madeleine*
  - 2.6.4 *Éducation relative à l'environnement*

Cette démarche, basée sur un modèle de théorie du changement (Figure 3), est au cœur de l'organisme et est associée à la plupart des activités de celui-ci. Par ailleurs, en 2024-2025, Attention Fragîles, CRE des Îles-de-la-Madeleine, entrera dans une démarche de planification stratégique. Le modèle de la théorie de changement de la démarche PHa/REs en sera d'ailleurs le point de départ !

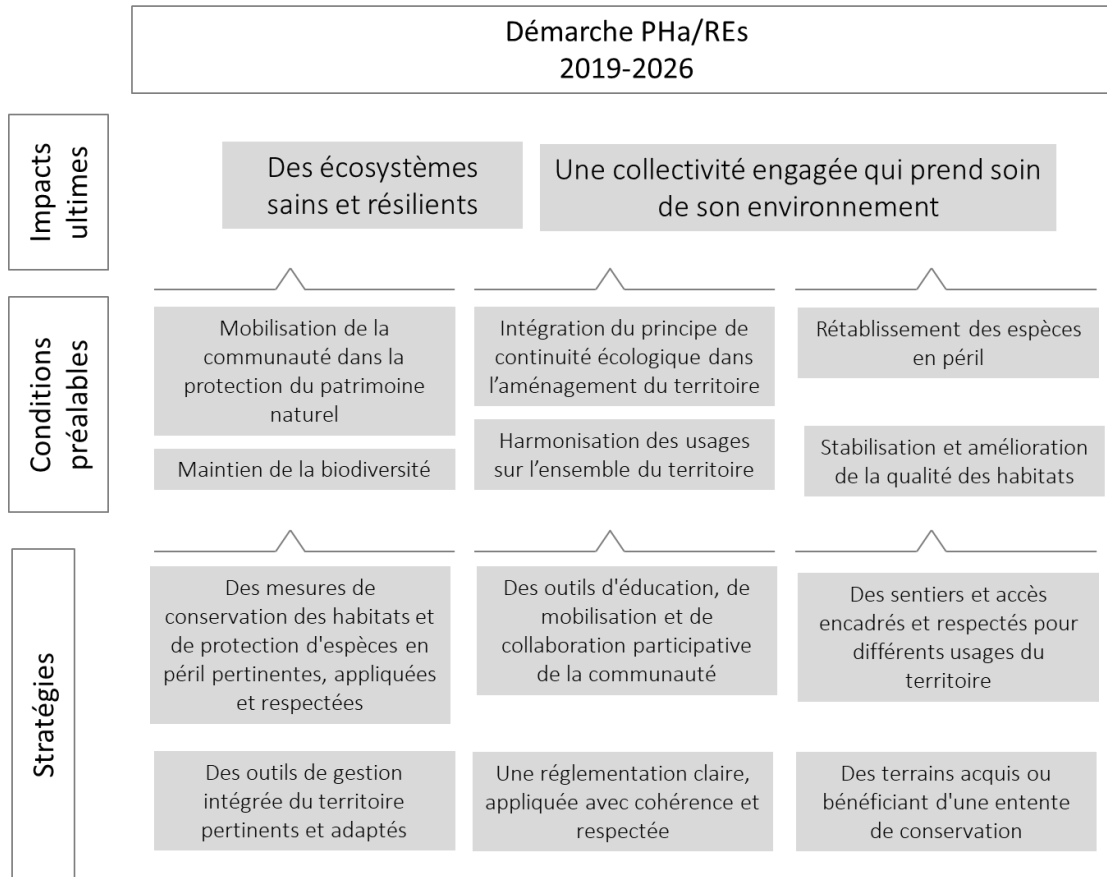


Figure 3. Planification intégrée (théorie de changement) de la démarche PHa/REs

## 5 BIODIVERSITÉ ET ESPÈCES EN PÉRIL

### 5.1 Suivi et protection du pluvier siffleur

Projet récurrent



#### CONTEXTE

Le pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) est inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada, selon la *Loi sur les espèces en péril*, ainsi qu'à titre d'espèce menacée à l'échelle du Québec, selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. Les Îles-de-la-Madeleine sont, encore à ce jour, l'unique endroit où l'espèce se reproduit au Québec et comptent pour 20 % de la population nicheuse de l'Est du Canada. Elle niche habituellement sur les parties les plus larges des plages, jonchées de plusieurs types de substrats, comme du gravier, des galets, des coquillages et des morceaux de bois. Les inventaires des dix dernières années montrent que la population locale varie entre 19 et 29 couples qui produisent annuellement entre 24 et 59 jeunes qui réussissent à atteindre l'âge de l'envol. Malgré des efforts de conservation, les résultats d'inventaire et du suivi des oiseaux des dernières années montrent une diminution du nombre de pluviers siffleurs, autant dans l'archipel que dans le reste de l'Est du Canada.

#### RÉSUMÉ

Depuis plus de 30 ans, Attention Fragîles travaille à la protection des espèces en péril et menacées aux Îles-de-la-Madeleine, en particulier le pluvier siffleur, en collaboration avec différents intervenants locaux, régionaux et nationaux, notamment le Service canadien de la faune (ECCC) et les agents de la faune du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Des relevés sont effectués annuellement et les plages abritant des pluviers siffleurs sont visitées régulièrement tout au long de la saison de

reproduction. En 2023, l'organisme Attention Fragîles a été mandaté une fois de plus par le Service canadien de la faune (ECCC) pour réaliser l'inventaire du pluvier siffleur sur l'archipel. Les objectifs du projet consistent à effectuer un inventaire exhaustif des nids de pluvier siffleur, assurer un suivi des couples nicheurs et des juvéniles, procéder à la mise en place de structures de protection (périmètres) autour des nids les plus vulnérables, repérer les individus marqués dans l'ensemble de l'archipel des îles de la Madeleine<sup>2</sup>.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

La réussite du rétablissement de l'espèce passe par la collaboration et l'engagement d'un grand nombre de parties concernées (citoyens, instances municipales, gouvernementales, etc.). La poursuite des efforts de sensibilisation et de protection du pluvier siffleur s'avère nécessaire afin de réduire le dérangement humain occasionné tant auprès des nids contenant des œufs qu'auprès des oisillons, et ce, dans le but d'améliorer les chances de survie de l'espèce et de protéger son habitat de reproduction.

## DÉMARCHES

D'une longueur d'environ 65 km, les Îles-de-la-Madeleine comptent plusieurs plages offrant de nombreux habitats potentiels pour la nidification du pluvier siffleur. Ces plages sont visitées de mai à août. Les plages sont parcourues à pied par les observateurs qui doivent demeurer attentifs à tous les indices de la présence de pluviers siffleurs. En présence d'oiseaux ou d'un nid, des informations concernant l'emplacement du nid, des oiseaux et de leur comportement doivent être notées. Une attention particulière est portée aux oiseaux marqués d'une banderole munie d'un code alphanumérique. En cas de découverte d'un nid, l'équipe responsable du suivi et de la protection de l'espèce doit évaluer si les activités humaines se déroulant sur la plage représentent un risque pour la couvée ou sont de nature à causer du dérangement pour les adultes et, au besoin, procéder à l'installation d'un périmètre de protection autour de l'aire de nidification. De plus, afin de contribuer à diminuer le dérangement dans les aires de nidification en atténuant l'incidence humaine sur le pluvier siffleur, des rencontres ont lieu avec les gestionnaires et les intervenants responsables de l'amélioration de la réglementation sur les plages et de son application, dans le but de leur faire connaître les menaces et les risques spécifiques aux sites actuels de nidification du pluvier siffleur sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Des poteaux munis d'affiches de signalisation sont installés sur certaines plages afin de dissuader les propriétaires de véhicules motorisés d'accéder aux sites de nidification.

---

<sup>2</sup> Attention Fragîles, 2023. Rapport d'inventaire du pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) aux îles-de-la-Madeleine-2023, présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada. Attention Fragîles, Îles-de-la-Madeleine. 53 p. + annexes.



## RÉSULTATS

L'inventaire exhaustif des nids du pluvier siffleur s'est déroulé du 16 mai au 10 juillet 2023, date à laquelle le dernier nid de la saison a été découvert. On évalue à 26 le nombre de couples de pluviers siffleurs ayant niché sur les plages des Îles-de-la-Madeleine en 2023. Cette estimation découle de la découverte de 26 nids initiaux. Au total, 32 nids ont été découverts aux Îles-de-la-Madeleine en 2023 (Figure 4). Parmi ces nids, six ont été considérés comme des nids de seconde ponte. Le pourcentage des nids de remplacement correspondrait à 18,8 % du total des nids trouvés en 2023, valeur qui se situe légèrement en deçà de la moyenne des années 1993 à 2023 (20,9 %). La Figure 5 indique les pourcentages des nids initiaux et de remplacement des pluviers siffleurs observés par l'équipe d'Attention Fragiles, de 1993 à 2023, aux Îles-de-la-Madeleine. Au total en 2023, huit nids n'ont pas éclos (prédation, abandon, inondation, raisons inconnues).

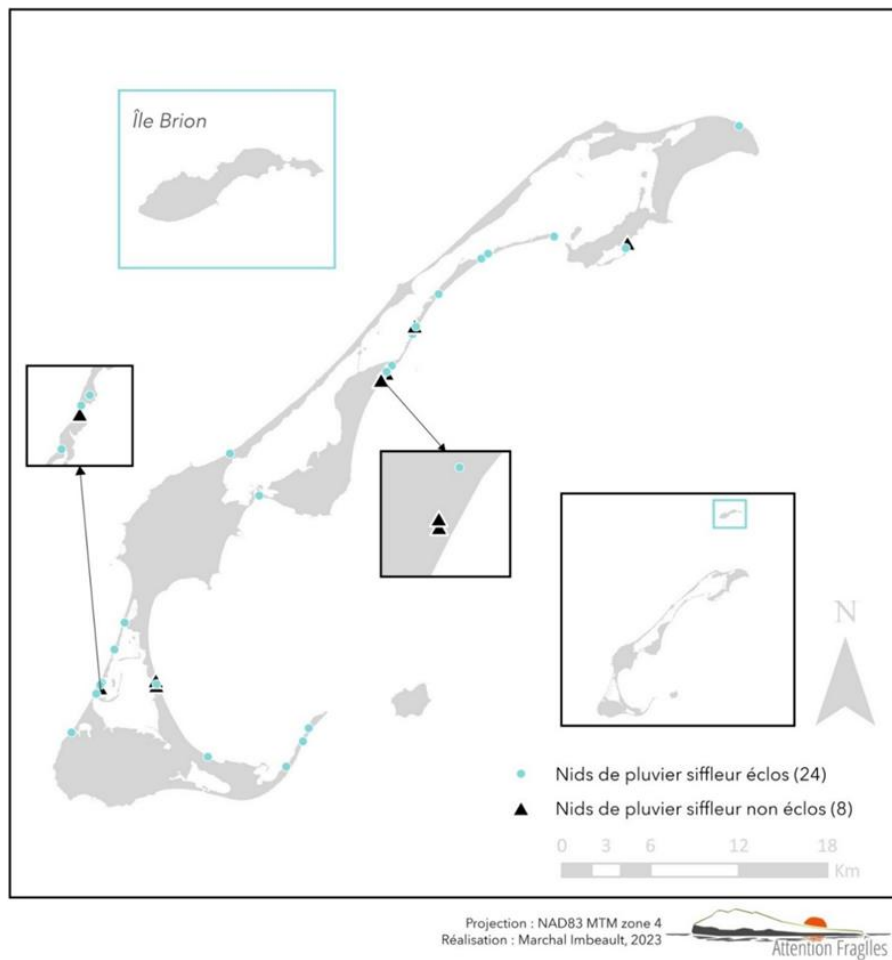


Figure 4. Localisation des nids de pluvier siffleur aux îles-de-la-Madeleine en 2023

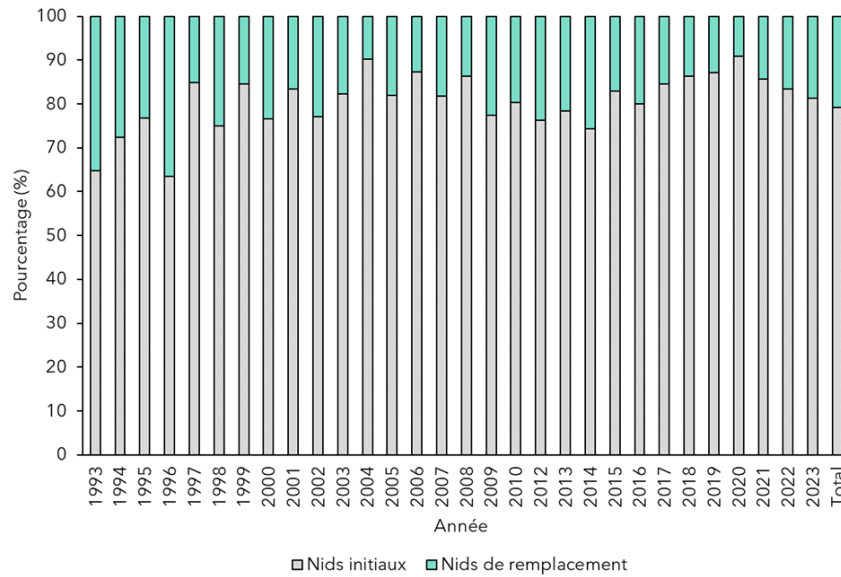


Figure 5. Nids initiaux et de remplacement du pluvier siffleur, de 1993 à 2023.

Sur un minimum de 120 œufs pondus en 2023, au moins 77 ont éclos (64,2 %). De ce nombre, 76,6 % des jeunes ont survécu jusqu'à l'âge de l'envol. En 2023, la productivité a aussi atteint une moyenne notable de 2,3 jeunes/couple, avec 59 jeunes ayant atteint l'âge de l'envol, pour 26 couples nicheurs. Cette moyenne est supérieure à celle des 26 dernières années (1996 à 2022), qui était de 1,3 jeune/couple. Elle est en fait supérieure à toutes les données antérieures compilées depuis 1996. C'est la seconde fois (2004) depuis 1996 qu'au moins deux jeunes par couple parviennent à l'âge de l'envol.



En 2023, la mise en place de structures de protection s'est poursuivie et s'est même bonifiée. Au total, 21 aires de ponte ont été protégées à l'aide de périmètres de protection, ce qui équivaut à la protection de 65,6 % des nids. C'est nettement plus élevé que la moyenne des sept années précédentes (données disponibles) qui se chiffre à 40,4 % des nids (2022 : 58% - 2021 : 39% - 2020 : 18% - 2019 : 42% - 2018 : 40% - 2017 : 35% - 2016 : 51%). Les zones de nidification du pluvier siffleur plus à risque, où la circulation motorisée et les activités humaines sont plus répandues, ont été prioritaires pour l'installation de telles structures. Ainsi, des périmètres de protection ont été installés à la plage la Martinique (3), à la plage de Portage-du-Cap (1), à la plage du Sandy Hook (2), à la plage de l'Ouest (2), à la plage de l'Hôpital (1), à la Pointe (1) et à la Dune du Sud (11). Les premiers périmètres ont été installés à partir du 16 mai 2023 et les derniers, retirés le 24 août 2023.

Par ailleurs, tout comme en 2022, une portion de la plage de la Martinique, jugée importante pour l'alimentation des oisillons, a été soustraite au dérangement humain par l'installation d'une vingtaine de poteaux (avec affiches) reliés entre eux par des cordes munies de rubans rouges similaires au matériel utilisé pour les périmètres de protection. Cette portion de plage est très utilisée par les amateurs de pratique de buggys. À cet effet, Attention Fragîles a initié et maintenu des communications avec l'entreprise utilisant cet espace public à des fins récréatives et lucratives pour la mise à jour de l'évolution de la famille. L'équipe de suivi a aussi procédé à l'agrandissement de l'aire protégée d'un nid au Sandy Hook dans un secteur de forte circulation motorisée et achalandé en y incluant une petite mare d'eau salée située au sud-ouest de l'aire protégée.

En 2023, sept pluviers bagués par le passé ont été revus aux Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit des oiseaux 31, 38, 46, 57, K6, KL et M9.

Des panneaux interdisant la circulation motorisée ont également été installés dans ces secteurs et sur toutes les plages de l'archipel<sup>3</sup> (193 panneaux au total).

---

<sup>3</sup> Attention Fragîles, 2024. Bilan sur la signalisation concernant la circulation motorisée sur les plages des Îles-de-la-Madeleine pour la saison 2023. Attention Fragîles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 44 p.

## PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA CIRCULATION MOTORISÉE SUR LES PLAGES, PROMOTION ET APPLICATION DES LOIS

En 2023, les efforts se sont poursuivis et ont été multipliés par l'équipe auprès des utilisateurs, mais également auprès des gestionnaires des territoires en lien avec l'application de leurs lois et règlements afin de favoriser la protection de l'espèce et de son habitat.

Par le biais de contrats, de rapports, d'appels, de courriels, de participation à différents comités et tables de concertation, de messages via différents médias dont sa page Web ou Facebook, d'ateliers dans les écoles, de conférences, de production de produits dérivés (autocollants, café), de développement et de maintien de liens avec des utilisateurs ou groupes d'utilisateurs, des entreprises privées et autres partenaires, de production de capsules vidéo, d'intervention directe sur le terrain auprès d'utilisateurs, Attention Fragîles poursuit et multiplie ses efforts auprès du public.

Différentes situations nécessitant des actions auprès des gestionnaires des territoires et organisations responsables de l'application des lois se sont aussi produites au cours de la saison de nidification du pluvier siffleur en 2023. L'équipe de suivi du pluvier siffleur, soucieuse et préoccupée du sort de l'espèce et témoin de plusieurs méfaits depuis le début de la saison de suivi en 2023, a mentionné son inquiétude par le biais d'un message, transmis par courriel le 26 juillet 2023, destiné aux différents intervenants municipaux et gouvernementaux. Ce message faisait mention des différentes observations faites sur les plages, dans l'habitat du pluvier siffleur en période critique de nidification, sur les sites mêmes de nidification 2023, et concernait principalement la circulation motorisée. L'intervention visait également une demande de concertation et de collaboration avec tous les intervenants clés du territoire pour favoriser le rétablissement d'une espèce en péril. En résumé, Attention Fragîles tenait à faire un rappel amical des responsabilités respectives des principaux intervenants après avoir constaté que l'ensemble des milieux dunaires et des plages était couvert de traces de véhicules malgré l'interdiction en vigueur. Aucune plage n'a été épargnée. De nombreuses traces (parfois les véhicules eux-mêmes) ont été aperçues à proximité des périmètres de protection ou à l'intérieur même des limites des périmètres. La découverte le 21 juillet 2023 d'un gabion de chasse imposant dans l'habitat de l'espèce dans un secteur de la Plage de l'Ouest où une famille évoluait à un moment où la circulation motorisée était interdite a aussi conduit à une série de communications auprès des instances pouvant être concernées. Selon nos informations actuelles, aucune infraction n'a été émise en lien avec les lois et règlements, alors que cette action contrevenait, selon notre équipe, à au moins trois lois gouvernementales et un règlement municipal. Enfin, la dernière situation s'est produite entre le 27 et le 31 juillet 2023. Elle concerne un épisode de vandalisme perpétré contre un périmètre de protection situé également à la Plage de l'Ouest.

Des failles ont donc été constatées, malgré la bonne volonté de tous, dont l'absence d'une surveillance régulière, d'activités de sensibilisation et d'application des lois et règlements, par les paliers gouvernementaux et municipaux qui permettraient de soutenir les efforts constants fournis par l'équipe d'Attention Fragiles. Également, certaines observations auraient réellement nécessité une intervention plus musclée pour être dissuasive auprès de certains utilisateurs...

Une rencontre de concertation et de collaboration avec tous les intervenants clés du territoire pour favoriser le rétablissement d'une espèce en péril est toujours prévue.

## IMPACTS

Ce projet permet de mieux connaître les menaces et les risques spécifiques aux sites de nidification actuels du pluvier siffleur, de contribuer à l'amélioration de la protection et à la réduction de l'incidence des menaces d'origine humaine pour le pluvier siffleur, sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Les efforts visant la protection du pluvier siffleur profitent aussi à d'autres espèces fauniques ou floristiques comme le bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa (*Calidris canutus rufa*) et l'aster du golfe Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum*).

## 5.2 Inventaire du grèbe esclavon

Projet récurrent



### CONTEXTE

Le grèbe esclavon (*Podiceps auritus*), population des îles de la Madeleine, est inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada selon la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), ainsi que sur la liste des espèces menacées à l'échelle du Québec selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* (LEMV). Les Îles-de-la-Madeleine constituent l'unique endroit où l'espèce niche régulièrement sur le territoire Québécois. L'espèce niche habituellement dans les étangs où il y a des zones d'eau libre et où pousse une végétation émergente. La taille de la population demeure très faible. Tant les inventaires automnaux du grèbe esclavon, tenus à partir de 2013 à l'Étang de

l'Est, que les inventaires réalisés au cours de la saison de reproduction, suggèrent que la population nicheuse n'excède pas une dizaine de couples.

## RÉSUMÉ

Attention Fragîles réalise des activités d'inventaire du grèbe esclavon sur le territoire de l'archipel depuis plus de 20 ans, principalement en collaboration avec le Service canadien de la faune (ECCC). Présent dans l'archipel de mai à septembre, on le retrouve surtout dans des étangs d'eau douce, notamment à l'île de l'Est, à l'île Brion et à la Dune du Nord. La population locale est évaluée à moins de 10 couples. Des inventaires du grèbe esclavon au site de rassemblement postnuptial de l'Étang de l'Est sont effectués depuis 2004 et depuis 2022, des inventaires des couples nicheurs ont été réalisés dans plusieurs étangs potentiels de l'archipel. Les inventaires se sont poursuivis en 2023<sup>4</sup>.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Étant donné la taille réduite de la population, la poursuite d'inventaires dans les prochaines années en période de nidification et lors du rassemblement postnuptial contribuerait davantage à l'obtention de résultats plus révélateurs quant à la taille réelle de la population de l'espèce aux Îles-de-la-Madeleine. Le rétablissement de l'espèce passe aussi par la continuation des activités de sensibilisation du grand public (vidéos, pamphlets, autocollants, articles de journaux, messages radiophoniques, activités en milieu scolaire, etc.) réalisées depuis le milieu des années 1990 par l'organisme Attention Fragîles afin de mieux faire connaître la situation du grèbe esclavon.

## DÉMARCHES

Les inventaires des couples nicheurs ont été effectués dans des étangs de la RNF de la Pointe-de-l'Est et de l'Anse au Sable, là où la nidification du grèbe esclavon est connue et propice. De plus, d'autres étangs offrant un potentiel de nidification pour le grèbe esclavon ont été visités afin de compléter les inventaires de la RNF. Cependant, en 2023, en raison d'un problème de logistique, ce ne sont pas tous les étangs qui ont pu être visités comme prévu. Ainsi, sur 26 étangs devant être inventoriés au départ, seulement 10 ont été visités. Le Barachois de Fatima et l'Étang de l'Ouest n'ont pas été visités et, dans le secteur de la Dune du Nord, seulement 6 étangs sur 20 ont été inventoriés. Pour chacun d'entre eux, la technique consistait à noter, à l'aide de jumelles, pendant une période d'au moins cinq minutes, la présence de l'espèce et tout indice de confirmation de nidification (nid, œufs, jeunes au nid).

---

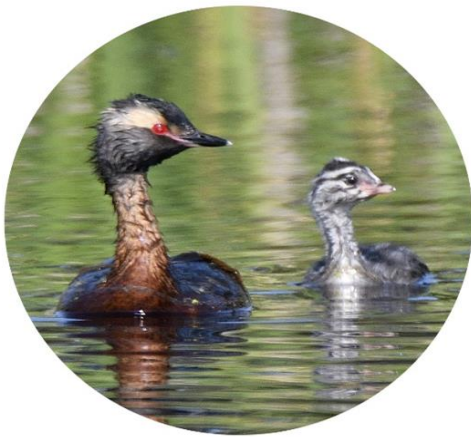
<sup>4</sup> Attention Fragîles, 2023. Rapport d'inventaire du grèbe esclavon, population des îles de la Madeleine (*Podiceps auritus*) à l'Étang de l'Est, aux Îles-de-la-Madeleine, présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada, Québec (Québec), Attention Fragîles, Cap-aux-Meules, 22 pages + annexes

## RÉSULTATS

Le nombre de grèbes esclavons observés lors des deux périodes d'inventaire indique que la taille de la population demeure très faible. Malgré un nombre relativement élevé d'étangs offrant un potentiel pour la nidification du grèbe esclavon, peu d'entre eux se sont avérés fréquentés par des individus en période de reproduction. Les inventaires de 2023, tenus tant au cours de la saison de reproduction que lors du rassemblement postnuptial, suggèrent que la population du grèbe esclavon des Îles-de-la-Madeleine n'excède pas deux couples en période de reproduction. Un maximum de huit (8) individus a pu être observé par l'équipe d'Attention Fragîles au cours de cette période dont cinq (5) oiseaux à l'Anse au Sable et trois (3) oiseaux à l'Étang de l'Est. Les résultats d'inventaire montrent que le grèbe esclavon était présent cette année, à l'Étang de l'Est, du 2 août au 28 septembre 2023. De plus, un maximum de six grèbes (6) a été observé à l'Étang de l'Est lors du rassemblement postnuptial, incluant les adultes et les juvéniles.

## IMPACTS

Ce projet permet de mieux connaître la taille de la population actuelle du grèbe esclavon, les menaces et les risques spécifiques associés à l'espèce et à son habitat, de contribuer à l'amélioration de la protection et à la réduction de l'incidence des menaces d'origine humaine pour le grèbe esclavon, sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Il permet également de favoriser de bonnes pratiques chez les utilisateurs des milieux humides ainsi que des comportements favorables à la protection du grèbe esclavon et pourrait aussi avoir une incidence sur d'autres espèces qui fréquentent le même écosystème.



## 5.3 Inventaires floristiques

Projet récurrent



L'archipel des îles de la Madeleine comporte des habitats naturels et diversifiés importants pour plusieurs espèces, incluant une quinzaine d'espèces floristiques dotées d'un statut de protection par le gouvernement du Canada, en vertu de la LEP, et/ou celui du Québec, en vertu de la LEMV. Le territoire comporte d'ailleurs sept (7) habitats d'espèces floristiques menacées ou vulnérables reconnus par le MELCCFP. Ces habitats sont des territoires protégés qui abritent au moins une espèce floristique désignée menacée ou vulnérable et qui sont identifiés à l'article 7 du *Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats*<sup>5</sup>. Dans l'archipel, ces habitats sont associés à certaines aires de répartition de l'aster du golfe Saint-Laurent, du corème de Conrad et du gaylussaquier de Bigelow (Figure 6).

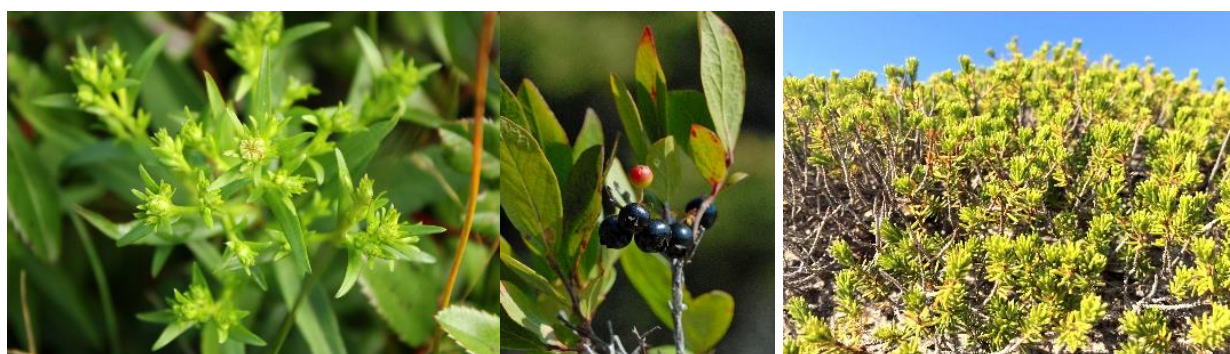


Figure 6. Espèces floristiques menacées ou vulnérables en ordre 1) aster du golfe Saint-Laurent 2) gaylussaquier de Bigelow et 3) corème de Conrad

---

<sup>5</sup> MELCCFP, Habitats d'espèces floristiques menacées ou vulnérables : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/habitats/index.htm>



Les sept habitats floristiques reconnus par le MELCCFP dans l'archipel sont les suivants :

- Habitat floristique de la Baie-du-Havre-aux-Basques (aster du golfe Saint-Laurent) ;
- Habitat floristique du Barachois-de-Fatima (aster du golfe Saint-Laurent) ;
- Habitat floristique du Bassin-aux-Huîtres (aster du golfe Saint-Laurent) ;
- Habitat floristique de la Dune-du-Nord (corème de Conrad) ;
- Habitat floristique des Sillons (corème de Conrad) ;
- Habitat floristique de la Tourbière-de-L'Anse-à-la-Cabane (gaylussaquier de Bigelow) ;
- Habitat floristique de la Tourbière-du-Lac-Maucôque (gaylussaquier de Bigelow).

En 2023, Attention Fragîles s'est vu octroyer une subvention par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la réalisation de différentes activités d'inventaire d'aster du golfe Saint-Laurent, de bident différent et de corème de Conrad. Il s'agissait d'une priorité pour le ministère compte tenu des dernières informations connues sur ces espèces et de l'absence de données récentes annuelles concernant leur abondance et leur répartition, ne permettant pas de connaître le réel état des populations sur le territoire et leur évolution.

En 2023, seuls les inventaires d'aster du golfe Saint-Laurent et du bident ont été réalisés.

### Inventaires de l'aster du golfe Saint-Laurent et du bident différent



#### CONTEXTE

L'aster du golfe Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum*) est une plante protégée en vertu de la loi au Canada et au Québec. En 2008, les Îles-de-la-Madeleine abritaient la presque totalité des effectifs d'aster du golfe du Saint-Laurent dans le monde. Des données obtenues en 2021 sur la population d'aster du golfe Saint-Laurent des Îles présentaient un état de la situation très alarmant. L'état de la population a été rectifié grâce aux inventaires en 2022 mais, une diminution était observable. Le bident différent (*bidens heterodoxa*) s'inscrit sur la liste des plantes vasculaires en situation précaire au Québec créée en 2016 par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). N'ayant pas été retrouvé dans les secteurs où il était autrefois présent (Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Connecticut), le bident différent est maintenant considéré

endémique aux Îles-de-la-Madeleine. L'aire de répartition de ces deux espèces est très restreinte. Elles sont donc très vulnérables à l'extinction. Le territoire est hautement convoité et très limité, ce qui est préoccupant en regard notamment à la survie de ces espèces. Les inventaires se sont déroulés dans l'optique d'un suivi récurrent de ces deux espèces pour permettre une meilleure évaluation de la santé des populations, de confirmer ou non le déclin de ces espèces sur le territoire et identifier les secteurs d'importance pour leur survie. Ces travaux d'inventaire ont été rendus possibles grâce à une subvention du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) et de la démarche PHa/REs.

## RÉSUMÉ

Ce projet intervient dans un contexte où la situation de ces deux espèces aux Îles était presque inconnue depuis 2018. Considérant le caractère mobile de l'habitat que l'aster du golfe Saint-Laurent et le bident différent occupent et des fortes tempêtes survenues au cours des dernières années, une mise à jour était nécessaire. Afin de rectifier la situation, un inventaire d'aster du golfe Saint-Laurent a d'abord eu lieu en 2022. Puisque l'aster du golfe Saint-Laurent et le bident différent occupent les mêmes secteurs et ont sensiblement la même phénologie, l'inventaire s'est fait simultanément pour les deux espèces. L'objectif de cet inventaire était de faire une mise à jour des connaissances sur les tendances de répartition et d'abondance de ces espèces sur le territoire dans le but d'une meilleure conservation. Cette mise à jour des connaissances devrait constituer un outil supplémentaire à la redéfinition des limites des habitats protégés, notamment les habitats floristiques de l'aster du golfe Saint-Laurent. Un volet d'identification des menaces observées à l'intérieur ou à proximité de ces habitats floristiques et des points d'observation de bident différent et d'aster du golfe Saint-Laurent a aussi été intégré aux travaux d'inventaire.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

À la conclusion des travaux d'inventaire, il a été déterminé qu'un suivi annuel et récurrent et une visite plus large des sites historiques permettraient une meilleure évaluation de la santé de la population et une confirmation, ou non, de la tendance démographique de ces deux espèces sur le territoire. La circulation motorisée a été soulevée comme étant une menace importante à leur pérennité sur le territoire. Ainsi, un aménagement et un meilleur encadrement de l'utilisation des véhicules tout-terrain ont été soulevés comme étant un bon pas vers la protection du bident différent et de l'aster du golfe Saint-Laurent. De plus, une meilleure signalisation et une délimitation claire des aires de stationnement seraient aussi souhaitables. Dans le secteur de la Dune du Nord à Fatima, un projet de rationalisation des sentiers VTT, porté par Attention Fragîles, est actuellement en cours et tiendra compte de la présence de l'aster du golfe Saint-Laurent dans le secteur. Finalement, Attention Fragîles appuie la mise en place d'un parc régional soutenu par une surveillance accrue pour l'application des réglementations qui pourrait permettre de réduire de manière importante les impacts des menaces sur l'habitat potentiel de l'espèce et sur les occurrences.



## DÉMARCHES

Les travaux terrain ont été effectués entre le 31 août et le 28 septembre 2023<sup>6</sup>. Le protocole d'inventaire a été élaboré à partir des protocoles utilisés les années précédentes. Un total de 11 jours a été nécessaire et ce sont 161 kilomètres de terrain qui ont été parcourus, sollicitant parfois jusqu'à quatre observateurs. Environ 161 heures de travaux terrain et 244 heures de bureau ont été nécessaires pour la récolte des données, la gestion des données actuelles et historiques, la création de cartes, la présentation des résultats et finalement, la rédaction du rapport d'inventaire.

## RÉSULTATS

En 2023, la population d'aster du golfe Saint-Laurent a été observée dans seulement trois des huit secteurs visités, soit le Havre aux Basques, le Barachois de Fatima et le Bassin aux Huîtres. Au total, 1 462 points d'observation ont été dénombrés pour l'espèce. Seulement 24 % des points d'observation effectués se situent à l'intérieur des périmètres actuels des habitats floristiques. Un total de 155 657 plants d'aster du golfe Saint-Laurent a été estimé à la suite des inventaires de 2023, ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2022. Le secteur du Havre aux Basques demeure le secteur le plus important où l'espèce est présente sur le territoire.

L'inventaire 2023 permet d'estimer la population de bident différent à environ 177 539 individus répartis sur 571 points d'observation. Les données d'abondance des précédents inventaires étant inconnues, il est impossible de se prononcer sur la tendance démographique de l'espèce aux Îles-de-la-Madeleine. Les 571 points d'observation ont été dénombrés dans trois des huit secteurs visités lors des inventaires d'aster du golfe Saint-Laurent soit ; le Havre aux Basques, le Barachois de Fatima et Old Harry.

---

<sup>6</sup> Attention Fragîles, 2023. Rapport d'inventaires de l'aster du golfe Saint-Laurent (*Symphyotrichum laurentianum* (Fernald)) et du bident différent (*Bidens heterodoxa* (Fernald)) aux Îles-de-la-Madeleine, 2023. Présenté à la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Attention Fragîles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 44 p. (en révision)

Puisque les deux espèces colonisent les mêmes secteurs et des habitats adjacents, les menaces sont les mêmes pour une espèce ou l'autre. Sur les 1 462 points d'observation d'aster du golfe Saint-Laurent, 231 (16 % des points d'observation) sont associés à au moins une menace directe ou proximale. Pour ce qui est du bident différent, ce sont 143 points d'observation sur les 571 (25 % des points d'observation) qui sont associés à au moins une menace directe ou proximale. La présence de plantes exotiques envahissantes est la menace la plus fréquemment rapportée lors des inventaires. C'est le cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia* L.) qui a, dans tous les cas, été noté par les observateurs. En plus du cotule pied-de-corbeau, une seule observation de gaillet mollugine (*Galium mollugo* L.) a été rapportée. L'impact direct de cette espèce sur l'aster du golfe Saint-Laurent ou le bident différent est pour le moment inconnu. Néanmoins, la littérature mentionne que le cotule pied-de-corbeau peut former des populations monospécifiques denses sur d'immenses superficies, résultant en une élimination de toutes les autres espèces. Regroupés sous le thème de la circulation motorisée, les traces de VTT, les stationnements et l'enrochement représentent la deuxième plus grande menace observée, et ce, pour les deux espèces inventoriées.

La répartition des deux espèces par secteurs est présentée dans le rapport complet. Une carte de la répartition des menaces en lien avec l'aster du golfe du Saint-Laurent pour le secteur du Havre aux Basques en fonction des types de menaces a été élaborée (Figure 7).



Figure 7. Répartition des types de menaces dans l'habitat de l'aster du golfe Saint-Laurent, secteur du Havre aux Basques.

## IMPACTS

En examinant les données d'inventaire des dix dernières années, il semble que la population de l'aster du golfe Saint-Laurent soit en déclin aux Îles-de-la-Madeleine. Les résultats obtenus ont permis une bonne mise à jour des connaissances sur la situation de l'aster du golfe Saint-Laurent et du bident différent aux Îles-de-la-Madeleine. Cet inventaire a été commandé par le MELCCFP (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs) et le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les données ont donc été partagées avec ceux-ci. Les résultats ont aussi suscité l'intérêt de l'équipe de l'Université de Sherbrooke travaillant sur le projet d'identification des Zones Clés pour la Biodiversité (KBA) au Québec, initié par l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN).

## 5.4 Inventaire du hibou des marais aux Îles-de-la-Madeleine

Projet récurrent



### CONTEXTE

Le hibou des marais (*Asio flammeus*) est l'un des Strigidés ayant la plus grande aire de répartition de la planète. Malgré ce fait, le nombre d'individus semble décliner avec les années. Comme pour plusieurs autres espèces animales, la principale cause de son déclin est probablement due à la perte et à la modification de son habitat. Cependant, peu d'informations sont disponibles sur les causes précises du déclin.

Au Canada, le hibou des marais possède le statut d'espèce préoccupante selon la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). L'état de la population au Québec est mal connu. Selon les relevés du Recensement des oiseaux de Noël (RON), depuis le début des années 80, la population nord-américaine aurait connu une baisse d'environ 3 % chaque année, y compris un déclin de 23 % de 1998 à 2008 (COSEPAC, 2008). En 2015, le gouvernement du Canada mentionne une baisse importante de la population depuis 1970, soit une diminution de plus de 50 % sur le territoire canadien. La population serait en baisse selon Shaffer (2019). Il est précisé, dans le deuxième atlas des oiseaux

nicheurs du Québec méridional, que la probabilité d’observer l’espèce au Québec a chuté de 93 % depuis le premier Atlas (Bélanger et Bombardier, 1994). Moins d’une centaine de couples constituent la population du sud du Québec (Shaffer 2019). Ainsi, sur le territoire québécois, l’espèce est désignée « susceptible d’être menacée ou vulnérable » selon *la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV) (RLRQ, c. E-12.01). Des inventaires de ce Strigidé sont de mise, afin de mieux connaître l’état de sa population.

## RÉSUMÉ

Les inventaires effectués actuellement tels le RON et le Relevé des oiseaux nicheurs de l’Amérique du Nord (BBS, [Breeding Bird Survey]) tendent à sous-estimer le nombre d’individus et/ou les endroits de présence du hibou des marais. Premièrement, les inventaires du BBS sont davantage de nature auditive, alors que le hibou des marais vocalise peu (Booms et coll., 2014; Miller et coll., 2016). Ensuite, le RON et le BBS se déroulent principalement le matin ou pendant le jour alors que le hibou des marais est surtout actif au crépuscule (Miller et coll., 2016). Ces inventaires ne dressent donc qu’un tableau incomplet de la répartition du hibou des marais au Canada. Depuis 2012, un inventaire du hibou des marais a été mené au Québec, dans la région du Saguenay–Lac Saint-Jean, en collaboration avec le MELCCFP et le Zoo de Saint-Félicien. Une méthodologie d’inventaire a été publiée à cet effet (Gagnon et coll., 2015) et des recommandations qui contribueraient à améliorer le succès de détection de l’espèce pour réaliser ces inventaires ont été formulées. Parmi celles-ci, la diminution du nombre de visites à un même site jumelée à l’augmentation de nouveaux sites d’inventaire et l’inclusion des hiboux des marais détectés hors des parcelles d’inventaire.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Afin d’augmenter les zones inventoriées et de mieux connaître l’aire de distribution du hibou des marais, Attention Fragîles a donc été sollicité par le MELCCFP pour réaliser des inventaires sur trois routes différentes aux Îles-de-la-Madeleine pour l’année 2023, selon le programme de suivi décrit dans le protocole standardisé d’inventaire du hibou des marais dans le Québec méridional.

## DÉMARCHES

Les travaux d’inventaire consistaient donc à parcourir les trois routes préétablies par le MELCCFP en fonction des habitats et des carrés d’Atlas, à raison de deux fois chacune pour confirmer la présence ou l’absence de l’espèce. Pour les deuxièmes séances, elles devaient être effectuées au minimum dix jours après les premières, mais le parcours devait être accompli dans le sens inverse. Au total, ce sont six sorties qui ont été effectuées. Chaque fois, deux personnes prenaient place à bord du véhicule sélectionné pour l’inventaire. Chaque route d’inventaire devait débiter 100 minutes avant le début du crépuscule civil et se terminer 10 minutes avant celui-ci, pour une durée totale de 90 minutes par route d’inventaire. L’heure exacte du crépuscule civil était déterminée grâce à l’outil de calculatrice des levers et couchers du soleil du Conseil national de recherches du Canada. Certaines conditions météorologiques précises devaient être respectées pour la tenue des

inventaires dont des journées sans pluie avec des vents n'excédant pas des vitesses de 30 km/h. Les points d'écoute et d'observation, d'une durée précise de cinq minutes, étaient préalablement géoréférencés et se situaient à une distance de 800 mètres chacun. Pour chaque point d'observation, lors de la première séance d'inventaire, quatre photos de l'habitat devaient être prises, à raison d'une en direction de chacun des quatre points cardinaux. Un formulaire électronique de prise de données (Survey123) devait être rempli à chaque point d'observation. Il contenait diverses informations à noter dont les coordonnées GPS du point d'observation, les heures de début et de fin, les pourcentages d'obstruction visuelle causée par certains éléments physiques ou par l'éblouissement causé par le soleil, une description exhaustive de l'habitat, les menaces pouvant peser sur le hibou des marais, les autres espèces de rapaces observées et finalement, les informations précises sur le hibou des marais lui-même dans le cas de l'observation d'un individu (son comportement, direction, distance, etc.).



## RÉSULTATS

Ce deuxième mandat aura permis à l'équipe de se familiariser davantage avec la méthode d'inventaire du hibou des marais et de mieux comprendre ses mœurs. Deux hiboux des marais ont été observés pendant les heures d'inventaire. Deux autres individus ont été observés par différents membres de l'équipe terrain pendant les heures régulières de terrain dans deux secteurs qui faisaient justement partie des zones inventoriées (secteur Cormorandière et secteur Sandy Hook). Ces informations ont été transmises aux responsables du MELCCFP. Le contrat a été renouvelé par le MELCCFP pour la saison 2024. Les inventaires devraient débuter en mai-juin.

## IMPACTS

Ce mandat aura permis à l'équipe de se familiariser avec la méthode d'inventaire du hibou des marais. Les inventaires et observations du hibou des marais permettent de mieux documenter la présence de l'espèce sur le territoire ainsi que de mieux comprendre ses mœurs. Ces inventaires peuvent également permettre de contribuer à l'amélioration de la protection de ces oiseaux sur le territoire.

## 5.5 Inventaire du bécasseau maubèche

Projet récurrent



### CONTEXTE

Les Îles-de-la-Madeleine constituent l'une des haltes importantes pour les oiseaux de rivage, accueillant environ 25 000 individus annuellement. On note la présence relativement courante de 22 espèces de limicoles lors de la migration automnale. Parmi celles-ci figure le bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa (*Calidris canutus rufa*), qui est l'un de ces nombreux oiseaux de rivage qui migrent sur de longues distances et s'arrêtent régulièrement sur les plages des Îles-de-la-Madeleine. Il est inscrit sur la liste des espèces en voie de disparition au Canada selon la *Loi sur les espèces en péril* et il est considéré comme une espèce menacée à l'échelle du Québec selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*.

### RÉSUMÉ

Selon l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN, 2019), le Canada a perdu de 40 à 60 % de ses effectifs d'oiseaux de rivage. La situation est préoccupante et il est donc important de suivre de près la tendance démographique de ces oiseaux. Le Service canadien de la faune (SCF) a donc mandaté l'organisme Attention Fragiles pour faire le suivi du bécasseau maubèche sur une partie du territoire des Îles-de-la-Madeleine. L'organisme réalise des activités de suivi et d'inventaire du bécasseau maubèche sur le territoire de l'archipel depuis plus de 10 ans. L'objectif du mandat est de réaliser un inventaire de l'abondance de l'espèce, principalement sur la plage du Sandy Hook et la plaine intertidale de Fatima, lors de la migration automnale. De plus, l'équipe procède à l'installation de deux antennes (système de surveillance faunique Motus) permettant de détecter des « nanotags » dont sont pourvus certains individus. Cela permet de repérer ces oiseaux lors de leur passage migratoire dans l'archipel.



## SOLUTIONS PROPOSÉES

Étant donné le déclin qu'a subi le bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa au cours des dernières décennies, il demeure important de continuer à documenter la fréquentation par l'espèce de la plage du Sandy Hook et de la plaine intertidale de Fatima ainsi qu'ailleurs aux Îles-de-la-Madeleine, où l'espèce a déjà été observée. Cela permet d'obtenir un portrait plus juste de la fréquentation annuelle de l'archipel par les bécasseaux maubèches et aussi de mieux évaluer les menaces et les risques associés à l'espèce et à son habitat. Le rétablissement de l'espèce est tributaire de la poursuite de l'encadrement de la circulation des véhicules sur les plages et les dunes et de la continuation des activités de sensibilisation du grand public.

## DÉMARCHES

Les inventaires automnaux ont eu lieu d'août à novembre 2023<sup>7</sup>. Cette période couvre la majeure partie de la migration automnale des oiseaux de rivage aux Îles-de-la-Madeleine, les pics d'abondance se situant au début du mois d'août pour la plupart des espèces de limicoles. Les décomptes ont lieu sur la plaine intertidale de Fatima ainsi que sur le rivage de la plage du Sandy Hook. Pour chacun des secteurs à l'étude, au moins deux inventaires ont été effectués au cours du mois d'août et six autres inventaires ont été réalisés pour les mois de septembre, octobre et novembre. Les oiseaux observés sont dénombrés à l'aide de jumelles et d'une lunette d'approche terrestre (téléscope). En cas de présence d'un oiseau portant une banderole de couleur à une patte, l'observateur doit également y lire les inscriptions et noter la position de la banderole et celle de la bague de métal sur les pattes. Les informations sont ensuite téléversées sur le site [www.bandedbirds.org](http://www.bandedbirds.org). Des visites régulières des antennes Motus sont effectuées entre les mois de mai et de novembre. Les collaborateurs au programme Motus versent ensuite les données collectées dans la base centrale du réseau qui se trouve dans le Centre national de données d'Études d'Oiseaux Canada. Les données sont ensuite mises à la disposition des chercheurs.

---

<sup>7</sup> Attention Fragîles, 2023. Rapport d'inventaire du bécasseau maubèche de la sous-espèce rufa (*Calidris canutus rufa*), à la plage du Sandy Hook et sur la plaine intertidale de Fatima, aux Îles-de-la-Madeleine en 2023. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada. Attention Fragîles, Îles-de-la-Madeleine. 28 p. + annexes



Au total, 19 visites ont été effectuées au cours des 15 semaines durant lesquelles les inventaires se sont déroulés, soit entre le 1er août et le 13 novembre 2023. Quatre d’entre elles sont partielles (1er et 3 août, 14 et 15 septembre 2023). Un total de 579 bécasseaux maubèches a été recensé en 2023. Parmi ceux-ci, 185 individus ont été identifiés comme des adultes, 352 comme des juvéniles et pour 52 individus, il n’a pas été possible de déterminer le stade de maturité avec certitude. Un bécasseau maubèche adulte a été observé le 11 août 2023 à la plage de la Dune du Sud.

La Figure 8 et la Figure 9 permettent de visualiser la fluctuation temporelle de l’abondance des bécasseaux maubèches (adultes et juvéniles) observée pour chacun des secteurs visités. Les plus grandes abondances ont été enregistrées à la plage du Sandy Hook (36 individus) le 18 août 2023 et le 2 octobre 2023 pour le secteur de la plaine intertidale de Fatima avec un décompte maximal de 79 individus dont la majorité des oiseaux étaient des juvéniles.

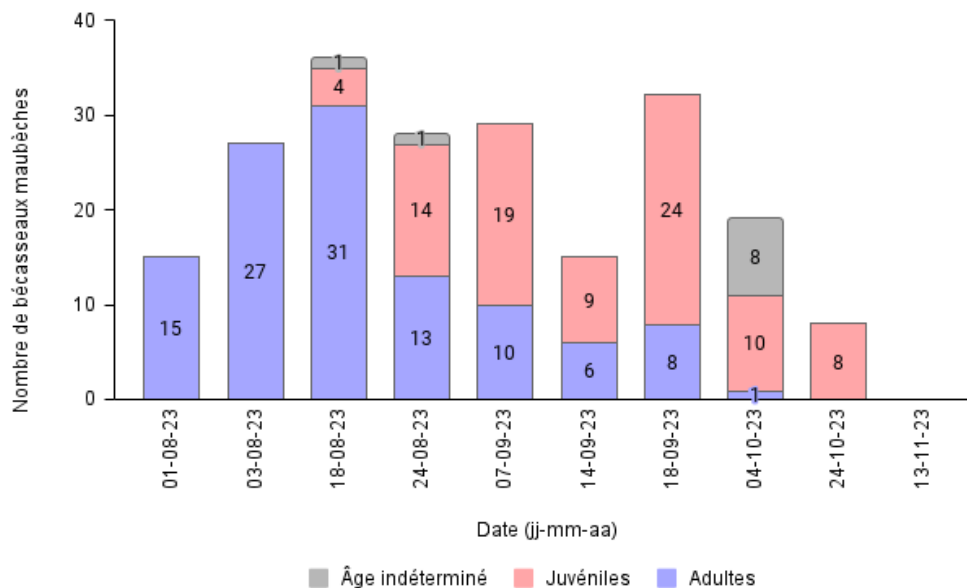


Figure 8. Abondance des bécasseaux maubèches d’août à novembre 2023 à la plage du Sandy Hook

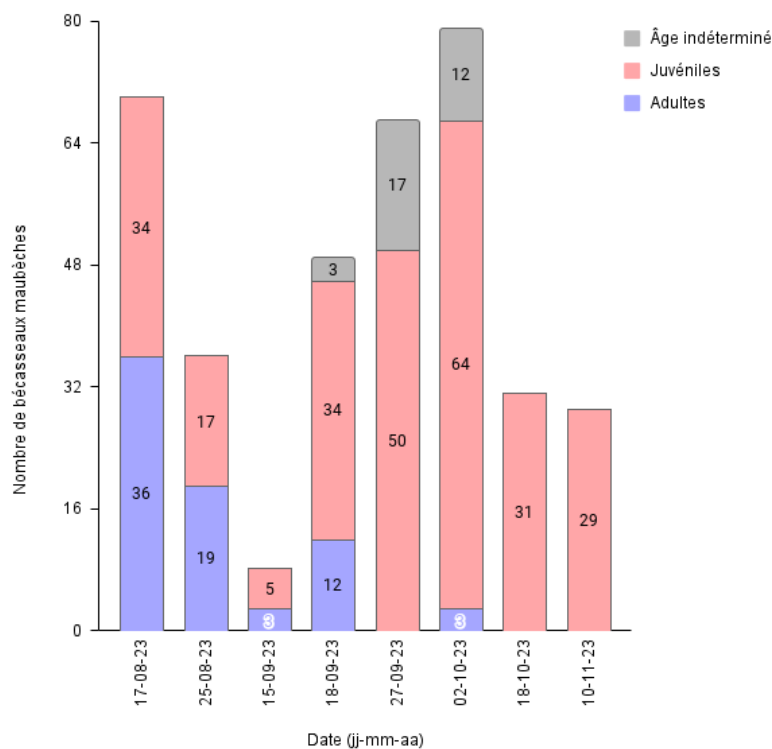


Figure 9. Abondance des bécasseaux maubèches d’août à novembre 2023 à la plaine intertidale de Fatima

Les oiseaux observés portant des banderoles ont tous été rapportés sur le site [www.bandedbirds.org](http://www.bandedbirds.org). Au total, quatre oiseaux bagués (trois à la plage du Sandy Hook et un à la plaine intertidale de Fatima) observés entre le 3 août et le 8 septembre 2023, ont été saisis dans la base de données. L’oiseau portant la banderole « +3C », a été aperçu à deux occasions à la plage du Sandy Hook, soit le 3 et le 18 août 2023.

## IMPACTS

Ce projet permet de mieux documenter la fréquentation des rivages des Îles-de-la-Madeleine par le bécasseau maubèche et les autres limicoles, de mieux connaître les menaces qui affectent ces espèces et leurs habitats et d’être en mesure de contribuer à l’amélioration de la protection de ces oiseaux sur le territoire. Il permet également de bonifier et de développer des outils afin de former des publics cibles d’utilisateurs/acteurs aux bonnes pratiques. Ces actions peuvent aussi avoir une incidence positive sur d’autres éléments vivants et non vivants de ces écosystèmes fragiles.

## 5.6 Inventaire des sternes

Projet terminé



### CONTEXTE

L'archipel des îles de la Madeleine abrite une riche communauté d'oiseaux marins profitant d'habitats de nidification variés. De nombreuses îles et îlots constituent des milieux de prédilection pour la nidification de plusieurs espèces de sternes. Trois espèces de sternes se reproduisent sur le territoire des îles-de-la-Madeleine, soit la sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), la sterne arctique (*Sterna paradisaea*) et la sterne de Dougall (*Sterna dougallii*). Cette dernière est désignée en voie de disparition au Canada selon la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et menacée au Québec selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* (LEMV). Au Québec, elle se reproduit en petit nombre, uniquement aux îles-de-la-Madeleine.

### RÉSUMÉ

Les populations canadiennes des sternes ont probablement diminué, mais l'ampleur de cette diminution reste incertaine. Aux îles-de-la-Madeleine, les sternes sont menacées entre autres par les prédateurs, la concurrence avec les goélands et les cormorans et les perturbations causées par le dérangement humain. Il s'avère donc important de suivre de près les différentes colonies de l'archipel, d'autant plus que les sternes peuvent changer de site s'il devient moins convenable. Le Service canadien de la faune (SCF) a mandaté Attention Fragîles afin d'assurer un suivi de différents sites potentiels de nidification de sternes. L'organisme collabore avec le SCF et le MELCCFP à des activités d'inventaire des sternes sur le territoire de l'archipel depuis plus de 20 ans. L'objectif du mandat est d'estimer la taille des colonies de sternes aux îles-de-la-Madeleine et de documenter la présence de la sterne de Dougall<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Attention Fragîles, 2023. Suivi des principales colonies de sternes dans l'archipel des îles de la Madeleine en 2023. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada. Attention Fragîles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 19 p. + annexes

## SOLUTIONS PROPOSÉES

La situation des sternes est pour le moins difficile aux îles-de-la-Madeleine, compte tenu de l'accessibilité des sites de nidification par les prédateurs terrestres et du dérangement d'origine anthropique. Il va sans dire que des efforts continus pour conserver les colonies de sternes (contrôle des prédateurs, sensibilisation du public) sont essentiels si l'on veut maintenir ou augmenter leurs effectifs et, plus particulièrement, ceux de la sterne de Dougall. Le dérangement d'origine anthropique sur les îlots où nichent les sternes reste toutefois une sérieuse menace pouvant mener une colonie à l'échec. Des efforts pourraient être entrepris afin de sensibiliser le plus grand nombre d'utilisateurs à la présence des colonies de sternes et d'informer ceux-ci des conséquences dommageables pouvant découler de leurs pratiques. Divers moyens (panneaux d'interprétation, articles sur le Web et les réseaux sociaux, dépliants et vidéos) pourraient être utilisés afin de stimuler l'intérêt et la fierté du public à l'égard de sternes et plus spécifiquement de la sterne de Dougall. La protection de certains habitats utilisés par les sternes en période de nidification pourrait avoir un impact positif sur leur reproduction.

## DÉMARCHES

Le choix des colonies visitées est basé sur des relevés précédents (2012, 2017), effectués par le Service canadien de la faune lors d'inventaires quinquennaux d'oiseaux marins et auxquels l'équipe d'Attention Fragiles a participé. Le choix est aussi basé sur les visites occasionnelles récentes effectuées dans différentes colonies de sternes par l'équipe d'Attention Fragiles. Les inventaires des colonies de sternes se déroulent pendant la saison de reproduction, principalement pendant les mois de juin et juillet, mais en 2023, elle s'est étendue jusqu'au mois de septembre. Deux périodes d'inventaires sont établies, soit une période pour l'estimation du nombre d'adultes en début de saison de nidification et une autre pour l'estimation du nombre de jeunes lorsque ceux-ci sont près du stade de l'envol. Afin d'assurer le maximum de quiétude aux sternes, le recensement est réalisé par l'observation à distance des colonies et dans un cas (île du Chenal), une embarcation a été utilisée afin d'accéder à l'îlot pour estimer la taille de la colonie.



## RÉSULTATS

La population nicheuse de sternes aux Îles-de-la-Madeleine est estimée à 3 404 individus. Ce dernier chiffre correspondant à la somme des effectifs maximums recensés pour chaque colonie. L'ensemble de la population de sternes des Îles-de-la-Madeleine, toutes espèces confondues, est réparti de manière variable sur l'archipel (Figure 10. Colonies de sternes visitées aux Îles-de-la-Madeleine en 2023). Bien que les deux petits îlots de la Pointe de l'Est et le Deuxième îlet aient été inoccupés par les sternes en 2023, l'ensemble des îles et des îlots inventoriés est susceptible d'accueillir au moins un couple nicheur. Cependant, seulement quelques-uns d'entre eux accueillent un grand nombre d'oiseaux. En effet, 75 % de la population nicheuse de sternes aux Îles-de-la-Madeleine occupe l'Île du Chenal près du port de pêche de Grande-Entrée. Puisque les sternes pierregarins et les sternes arctiques forment souvent des colonies mixtes et que la distinction entre les deux espèces peut être ardue lors du dénombrement, la distinction sternes arctiques – pierregarins n'a pas systématiquement été notée. Malgré tout, la sterne pierregarin est de loin la plus abondante des deux. Pour l'ensemble des sites visités, à l'exception de l'îlot du Parc Fred-Jomphe, le nombre maximum de sternes adultes observées sur les îles et îlots a été noté au mois de juillet. En plus des sternes pierregarins et arctiques, trois autres espèces de sternes ont aussi été observées sur l'archipel en 2023 ; la sterne caspienne (*Hydroprogne caspia*), la sterne de Dougall et la guifette noire (*Chlidonias niger*).



Figure 10. Colonies de sternes visitées aux Îles-de-la-Madeleine en 2023

## IMPACTS

Le suivi des colonies de sternes permet l'acquisition de nouvelles connaissances menant à une meilleure gestion des populations de sternes pierregarins, de sternes arctiques et de leur habitat, ce qui peut favoriser la conservation des petites colonies de sternes de Dougall aux Îles-de-la-Madeleine. Une sterne de Dougall a d'ailleurs pu être observée, nichant sur le brise-lame de la marina voisine de l'île Paquet. La protection de l'habitat des sternes peut avoir des répercussions positives sur d'autres espèces d'oiseaux nicheurs qui partagent les mêmes sites de reproduction.

## 5.7 Inventaire du criquet des Îles-de-la-Madeleine

Projet récurrent



### CONTEXTE

L'organisme Attention Fragiles, Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, a été mandaté par le Service canadien de la faune pour réaliser une recherche préliminaire sur le criquet des Îles-de-la-Madeleine (*Melanoplus madeleineae*). Les travaux ont eu lieu dans le cadre d'une démarche d'acquisition des connaissances sur cette espèce endémique. Le criquet des Îles-de-la-Madeleine a d'abord été décrit par Vickery et Kevan en 1978. Les caractéristiques distinctives du criquet des Îles-de-la-Madeleine comprennent la couleur pourpre de la surface inférieure du fémur postérieur, l'absence de bandes sur la surface extérieure du fémur postérieur et finalement, les taches dorées situées près des yeux. Il est ainsi différencié de son taxon sœur, le criquet boréal (*Melanoplus borealis*) qui est largement répandu sur le continent et qui, jusqu'à preuve du contraire, est absent de l'archipel. Mise à part la description physiologique de l'espèce, il existe peu de données qui permettraient d'estimer la taille de la population ou la tendance démographique sur l'archipel. Plusieurs facettes de sa biologie sont aussi inconnues. L'objectif de ces travaux est de connaître ce qui caractérise l'habitat de prédilection du criquet des Îles-de-la-Madeleine, de quoi il se nourrit, quel est sa haute période d'activités, son cycle de vie, les menaces qui pèsent sur l'espèce et finalement, quelles sont les activités qui pourraient aider au rétablissement de l'espèce.

## RÉSUMÉ

La campagne de recherche<sup>9</sup> a eu lieu en se basant sur les informations contenues dans le protocole d'inventaire du criquet des Îles-de-la-Madeleine, fournies par Environnement et Changement climatique Canada. Les sites d'inventaire ont été ciblés en fonction des informations disponibles sur l'habitat et sur la présence historique de l'espèce sur le territoire (COSEPAC, 2016). Les relevés ont été effectués sur une période de 11 jours. À l'issue des travaux de recherche, huit criquets des Îles-de-la-Madeleine, femelles, ont été capturés en 2023. Il reste tout de même difficile d'inférer sur le type d'habitat préférentiel en raison des données manquantes sur l'environnement de capture, résultant notamment des captures hors protocole. Il est par contre clair que le criquet fréquente les milieux ouverts, des milieux très communs sur l'archipel.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

La situation du criquet des Îles-de-la-Madeleine est à l'heure actuelle inconnue. Plusieurs informations manquent afin de statuer sur la situation de l'espèce. Pour effectuer ce mandat et répondre aux objectifs du projet, la première année d'inventaire, à l'été 2023, avait pour objectif l'acquisition de connaissances de base sur l'espèce. La première année d'inventaire visait donc essentiellement à savoir où se trouvent les criquets sur le territoire et déterminer si le protocole d'inventaire était efficace pour cette première étape. Les sites de fouilles choisis étaient basés sur les observations effectuées en 2010, 2013 et 2015.

## DÉMARCHES

Les sites d'inventaire ont été ciblés en fonction des informations disponibles sur l'habitat et sur la présence historique de l'espèce sur le territoire (COSEPAC, 2016). Les relevés ont été effectués sur une période de 11 jours répartis sur six semaines, entre le 21 juillet et le 25 août 2023 sur l'archipel des îles de la Madeleine. Les équipes étaient composées de deux à six observateurs. Un total de 154 heures de terrain a été alloué à la recherche. Les journées chaudes, ensoleillées et dont la force du vent était faible ont été privilégiées. À l'aide d'un filet à papillons, chaque observateur marchait parallèlement en maintenant une distance approximative entre eux de 2,5 m. Les criquets capturés susceptibles d'être des criquets des Îles-de-la-Madeleine étaient photographiés. Les photos étaient ensuite envoyées aux experts d'ECCC pour identification. Les données sur l'habitat et la présence ou l'absence de criquets ont été compilées directement sur le terrain à l'aide de l'application Field Maps d'Esri. Un rapport d'observation a par la suite été produit puis partagé au mandataire.

---

<sup>9</sup> Attention Fragîles, 2024. Rapport d'inventaire; Criquet des Îles-de-la-Madeleine, sur l'archipel des îles de la madeleine, 2023. Présenté au Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada/Gouvernement du Canada. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 11 p.



## RÉSULTATS

Les résultats de la campagne terrain ont permis de confirmer la présence du criquet des Îles-de-la-Madeleine sur le territoire. Les résultats de cette première campagne d'inventaire permettront d'établir les bases des prochaines étapes de l'acquisition des connaissances sur le criquet des Îles-de-la-Madeleine dans l'optique d'une meilleure conservation.



## IMPACTS

Ce projet a permis de découvrir et d'apprendre à connaître une nouvelle espèce présente sur l'archipel, espèce qui était alors presque inconnue de l'équipe d'Attention Fragiles.

## 5.8 Saines pratiques d'interventions forestières sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en terres privées

Projet en cours



### CONTEXTE

Les conditions climatiques qui prévalent sur le territoire rendent la forêt très vulnérable à la fragmentation et à la destruction du manteau protecteur que forment les peuplements rabougris. En effet, le vent est une importante cause de chablis et de dessèchement et limite aussi la croissance des arbres et la dissémination des graines. Accentuées par la faible superficie de l'archipel, la concentration des nombreux usages dans les milieux naturels, la forte pression liée à l'achalandage touristique et l'expansion domiciliaire posent des défis majeurs en matière de gestion du territoire et de protection de l'environnement, notamment au niveau du couvert forestier aux Îles-de-la-Madeleine. Ce dernier était originellement estimé à un recouvrement initial de 80%. L'établissement de la population sur l'archipel l'a toutefois fait réduire à 17% en raison de la surexploitation pour le bois de construction et de chauffage, laissant place à des terres agricoles non exploitées. Grâce à des efforts considérables réalisés entre 1996 et 2010, le taux de recouvrement du couvert forestier est passé aujourd'hui à 26%. De ce pourcentage, 75% se retrouvent sur des lots privés sur lesquels les capacités d'encadrement et de réglementation semblent actuellement inefficaces. Aujourd'hui, le financement de ce projet lié à la forêt est très limité, ne permet pas d'élever à nouveau le recouvrement et il n'est pas rare de voir de nouvelles constructions s'implanter sur des superficies récemment déboisées.

### RÉSUMÉ

Il existe un manque flagrant de connaissances entourant les services écosystémiques des forêts et une éducation insuffisante en lien avec la forêt dans la population. L'accompagnement des propriétaires et la sensibilisation sur ces importants milieux et leurs aménagements pourraient permettre d'améliorer ces écosystèmes sur le territoire, la situation des espèces qui y vivent et la conservation de ces milieux. C'est donc pourquoi Attention Fragiles s'engage à contribuer à la santé et à la résilience des écosystèmes forestiers des Îles-de-la-Madeleine et des espèces fauniques

forestières associées, par l'implication et la mobilisation des propriétaires privés. Ce projet est en partie financé par la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du programme Faune-Forêt sur terre privée.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Le projet se déploie par l'acquisition de connaissances et la mise à jour des enjeux avec la mobilisation des partenaires et citoyens. Il se décline par des activités d'accompagnement et de conception d'outils de sensibilisation et d'information adaptés au territoire afin d'améliorer les pratiques d'aménagement en boisés privés. L'objectif ultime est que la santé et la résilience des écosystèmes forestiers deviennent une responsabilité citoyenne.

## DÉMARCHE

Lutter contre la dégradation du couvert forestier de manière ciblée, sur les terres où la forêt est à la fois vulnérable et essentielle à la qualité de vie, est une action primordiale étant donné les services écosystémiques qu'elle rend. Par ce projet, certains objectifs spécifiques sont mis de l'avant. L'ultime but étant de maintenir et accroître la productivité faunique des habitats en forêt privée. Il est important de stimuler la planification à l'échelle du territoire afin de se doter d'une vision d'ensemble pour convenir des meilleures interventions forestières et fauniques à réaliser. Pour ce faire, la mobilisation des partenaires clés est essentielle. Plusieurs rencontres de travail ont eu lieu afin de rassembler les acteurs importants du territoire forestier à une même table et discuter des enjeux prioritaires et des pouvoirs d'action dans chacun de leurs mandats respectifs. Il demeure néanmoins nécessaire de sonder aussi les citoyens afin de comprendre leurs défis et souligner leurs bons coups. En effet, encourager l'engagement des propriétaires envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques est essentiel. De plus, en favorisant l'intégration de la sylviculture dans les coutumes, ça ne peut que faire bénéficier les propriétaires forestiers et ainsi augmenter la qualité des habitats fauniques et le maintien de la biodiversité des forêts des Îles-de-la-Madeleine.

## RÉSULTATS

Attention Fragîles contribue depuis le début du projet à rassembler à la fois les informations les plus à jour et les besoins sur le territoire en lien avec le couvert forestier. En 2023, le projet a été bonifié par l'ajout de collaborateurs provenant des organisations suivantes : La Vague<sup>10</sup> et Habitat<sup>11</sup>. Ces collaborations visent à permettre de saisir et de développer des initiatives et partenariats en lien avec l'augmentation de la résilience de la forêt.

---

<sup>10</sup> <https://www.lavague.quebec/>

<sup>11</sup> <https://www.habitat-nature.com/>

Dans le contexte actuel des changements globaux, les milieux naturels (ex. forêts, milieux humides, friches) font face à de nombreux facteurs de stress. Le risque de les voir disparaître en raison des conditions climatiques changeantes et plus difficiles ou de l'établissement d'insectes ou de maladies exotiques est accentué et de plus en plus inquiétant. Pourtant, en plus de leurs rôles esthétique, récréatif et patrimonial, ces milieux naturels jouent aussi un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques puisqu'ils contribuent notamment à diminuer la quantité de gaz carbonique présente dans l'atmosphère et dans les sols via les processus de séquestration et de stockage du carbone des arbres. De plus, ces milieux naturels sont essentiels à notre bien-être et notre santé puisqu'ils nous fournissent de nombreux services, dits écosystémiques, tels que le contrôle de l'érosion, la régulation des températures et de l'eau, la diminution du stress ou encore, le maintien de la biodiversité.

Dans l'optique de mieux s'outiller pour faire face aux changements climatiques et globaux, Attention Fragîles désire être accompagné pour s'assurer d'intégrer des pratiques innovantes en développement durable et notamment pour des enjeux environnementaux tels que l'érosion côtière, les menaces associées aux forêts et des enjeux de société tels que les problèmes de santé mentale. L'objectif est de miser sur des approches qui sont à la fois basées sur la nature (nature-based Solutions), adaptées au contexte du territoire et résilientes. Ainsi, Habitat soutiendra Attention Fragîles dans sa démarche d'amélioration de la résilience de la forêt et dans son plan d'action en favorisant une vision intégrée et stratégique de l'aménagement du territoire et en s'assurant de mettre en valeur la contribution essentielle des milieux naturels du territoire. Le projet proposé vise donc à dresser un portrait écologique du territoire forestier, d'identifier les endroits où il serait possible de planter davantage d'arbres et de diversifier le couvert forestier pour améliorer sa résilience sur du long terme. L'idée est de maximiser l'adaptation aux changements climatiques et l'équité sociale.

Au cours de l'année, un projet vidéo a été mis de l'avant avec Parages afin de produire quatre capsules visant à valoriser la forêt du territoire auprès des propriétaires forestiers. Ces capsules permettront aussi de sensibiliser et d'informer tous les utilisateurs à propos de cet écosystème.

Un guide de pratiques bienveillantes est aussi en cours d'élaboration afin d'outiller les propriétaires forestiers et autres intervenants pour des aménagements durables et optimaux des boisés.



## IMPACTS

Les Madelinots développent une relation privilégiée avec les milieux naturels qui font partie intégrante de leur patrimoine naturel et culturel, en lien avec leurs modes de vie et leurs traditions. Les acteurs clés et les utilisateurs locaux montrent de plus en plus une conscience, un engagement ainsi qu'une volonté de changer leurs pratiques et de trouver des solutions pour assurer l'utilisation durable de ces habitats et la protection des espèces qui y vivent. Tous intègrent au cœur de leurs actions la volonté de protéger et de conserver les milieux naturels forestiers afin de permettre de maintenir la qualité de la vie aux Îles-de-la-Madeleine.

## 5.9 Accompagnement et formation pour limiter la propagation des plantes exotiques envahissantes

Projet terminé



### CONTEXTE

L'introduction et la propagation de plantes exotiques envahissantes (PEE) représentent un enjeu pour la biodiversité d'un territoire insulaire aussi exigu et éloigné. L'intérêt porté aux PEE par les organismes en environnement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine est relativement récent. Les premières mentions datent de 2014. Ce n'est que deux ans plus tard que les premiers projets d'inventaires ont débuté. Depuis, la diversité des espèces et leur abondance ont été mises en évidence. Un constat a rapidement émergé : la population et les intervenants du milieu ne connaissent que très peu les enjeux que représentent les PEE. Le résultat étant que la gestion actuelle des PEE est inadéquate et contribue à leur propagation sur le territoire. La gestion des résidus (résidus verts et rhizomes) résultant des activités de contrôle des PEE s'ajoute aux défis déjà importants auxquels doit faire face l'archipel en matière de gestion des déchets domestiques. La prévention constitue certainement la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour éviter la propagation des PEE.

### RÉSUMÉ

Les Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par un environnement insulaire et maritime unique au Québec et présentent une grande diversité d'écosystèmes conférant au territoire son caractère unique. Dans ce contexte, l'introduction et la propagation de plantes exotiques envahissantes (PEE) représentent un enjeu important pour la biodiversité du territoire. Le traitement des résidus générés par le contrôle des PEE constitue un problème complexe sur l'archipel, qui s'ajoute aux traitements déjà particuliers des matières résiduelles domestiques. Dans ce contexte, il est donc important d'agir dès maintenant afin de limiter leur propagation aux Îles-de-la-Madeleine.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Les actions passent entre autres par l'accompagnement et la formation adéquate des propriétaires et des intervenants clés. Les activités liées à ce projet visent à outiller la population dans le contrôle et la gestion des PEE ; à supporter et conseiller les propriétaires pour limiter l'introduction et la propagation des PEE sur leurs terrains ; à offrir des formations aux intervenants clés et aux entrepreneurs sur les bonnes pratiques en lien avec les PEE ; à identifier des sites prioritaires et des stratégies pour freiner la propagation des PEE vers les milieux à haute valeur écologique du territoire ; à assurer une gestion adéquate des résidus et des techniques de contrôle des PEE adaptées au contexte insulaire.

## DÉMARCHES

La première étape était de finaliser les inventaires. Les données recueillies depuis 2014 et intégrées dans l'outil SENTINELLE, celles du Comité ZIP des Îles, de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM) et d'Attention Fragîles ont toutes été analysées et incluses sur une carte. Les informations recueillies ont permis de conclure qu'aucun milieu à haute valeur écologique de l'archipel n'est pour le moment menacé par une colonie de plantes exotiques envahissantes. Cependant, l'évolution des PEE en termes de propagation est préoccupante, notamment dans le cas des renouées asiatiques. La mise à jour de la cartographie du territoire a permis de localiser, à ce jour, sept espèces de PEE, pour un total de 401 observations. Les inventaires terminés à l'été 2022 ont servi de base à l'élaboration de la stratégie de gestion des PEE aux Îles. L'organisme a offert de l'accompagnement aux propriétaires par des visites, de l'identification de PEE, de l'évaluation de la situation à l'aide d'arbres décisionnels et du partage de conseils afin de mieux les outiller et de les accompagner au besoin dans leurs démarches.

## RÉSULTATS

En 2023-2024, le guide de contrôle et d'éradication des plantes exotiques envahissantes aux Îles-de-la-Madeleine (Figure 11) a été réalisé en collaboration avec :

- M. Claude Lavoie, biologiste, professeur titulaire - École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval lors de nombreuses discussions et échanges en lien avec la problématique et son contrôle.
- M. Nicolas Trottier, président de Quadra Environnement, spécialiste de la lutte aux espèces exotiques envahissantes et M. Josua Turgeon, ingénieur au Groupe Nadeau Inc. pour tous les échanges et discussions partageant leurs expériences notables concernant le contrôle et l'éradication de PEE, particulièrement la renouée du Japon.
- Mme Karine Rioux, directrice générale du Comité ZIP des Îles, et son équipe pour le partage de données, de rapports et les échanges sur la problématique, notamment leurs connaissances et expériences avec le roseau commun.

- M. Thibaud Durbecq, chef de division de l'hygiène du milieu, pour les échanges en lien avec la gestion des résidus de PEE et les enjeux locaux associés à leur traitement sur le territoire.



Figure 11. Guide informatif et de contrôle – disponible en ligne sur le site web d'Attention Fragiles<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> <https://www.attentionfragiles.org/livres-guides-et-d%C3%A9pliants>



## 6 RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT EN ZONE CÔTIÈRE

### 6.1 Aménagement des accès plages

Projet récurrent



#### CONTEXTE

Les plages des Îles-de-la-Madeleine se classent parmi les plus belles du monde. Chaque année, pour y accéder, des milliers de Madelinots et visiteurs utilisent différents accès permettant d’apprécier la richesse du littoral insulaire. Les plages sont intimement liées à la présence des dunes. Ces dernières offrent des remparts de protection naturels contre les assauts répétés des vagues sur le littoral de l’archipel madelinot et protègent des habitats très riches en biodiversité. Le couvert végétal des dunes bordières est dominé par l’ammophile à ligule courte. Cette plante, très sensible au piétinement, est extrêmement bien adaptée aux milieux sablonneux et dynamiques que sont les dunes. Sa croissance est stimulée par l’accumulation de sable que sa propre présence génère. Par conséquent, elle participe activement à ériger les dunes mobiles et à les stabiliser. La conservation des milieux dunaires est essentielle afin de freiner les effets des changements climatiques et favoriser le maintien de la biodiversité.

#### RÉSUMÉ

Depuis de nombreuses années, Attention Fragîles prend en charge l’aménagement des sentiers d’accès à la plage de neuf différents sites répartis sur le territoire. Ces sentiers permettent de concentrer la circulation piétonnière à un seul endroit et d’éviter la dégradation du milieu naturel qu’occasionne le piétinement du couvert végétal. L’expérience acquise par le cumul des années d’aménagement de sentiers en milieu dunaire a permis de développer des techniques d’aménagement adaptées à ce milieu très dynamique. L’année 2023-2024 a particulièrement mis à l’épreuve cette expertise, puisque les dommages infligés au trait de côte suite au passage de la puissante tempête Fiona à la fin de l’été 2022, ont modifié le profil d’accès de plusieurs des sites et endommagé de vieilles structures d’accès. Afin de maintenir un accès sécuritaire pour les usagers, les travaux d’aménagement des accès aux plages de certains sites ont nécessité plus d’efforts que par les années passées. Attention Fragîles a pu bénéficier, par l’entremise de la Municipalité des

Îles-de-la-Madeleine, d'un soutien financier provenant du fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona. Ce fonds aura permis la remise en état de quatre sites d'accès à la plage en 2023. De plus, la fermeture d'un site fera l'objet de travaux au printemps 2024 en raison de la vulnérabilité du secteur et de l'importance de sa conservation.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

En 2023, l'équipe d'Attention Fragiles a proposé différents travaux correctifs :

- Le retrait de la vieille structure du site du Sandy Hook et son remplacement par un tapis d'accès souple et l'installation d'une clôture de cordage qui oriente les usagers vers l'accès à emprunter ;
- Le retrait de l'escalier d'accès à la plage de l'Étang-des-Caps et son remplacement par une échelle à sable ;
- L'aménagement d'un accès secondaire à la plage du Corfu, l'installation d'une clôture de cordage qui oriente les usagers vers l'accès à emprunter et la restauration de brèches et de sentiers non officiels ;
- Le réaménagement complet de l'accès à la plage du site de Pointe-aux-Loups #2 ;
- Le retrait de la structure et la fermeture de l'accès du premier stationnement de la Martinique.

En plus de ces cinq sites réaménagés et entretenus, cinq autres sites qui ne nécessitaient pas de modifications majeures ont également été aménagés et entretenus de la même façon que les années précédentes.

## DÉMARCHES

L'approche adoptée depuis quelques années en termes d'aménagement des accès aux plages favorise la mise en place de structures souples et mobiles qui permettent d'adapter facilement les sentiers d'accès en fonction des milieux dynamiques que présentent les dunes bordières. Trois principales méthodes sont utilisées en milieu dunaire pour l'aménagement de sentiers : les trottoirs de bois, les tapis d'accès et les « échelles à sable ». Le choix du type de structure est fait en fonction des pentes du relief et du type de sol sur lequel elle s'appuie. L'avantage de ces structures est qu'elles ne sont pas permanentes et permettent des ajustements d'une année à l'autre en fonction de la variabilité de la dune. Elles sont installées au début de la saison estivale et retirées à la fin septembre. Tout au long de l'été, l'équipe terrain effectue plusieurs visites afin de vérifier l'état des sentiers. Des travaux de dessablement et de redressement sont parfois nécessaires afin de préserver la sécurité des usagers et d'éviter l'ensevelissement complet des structures.

## IMPACTS

En plus de faciliter l'accès aux plages de manière sécuritaire pour les usagers, Attention Fragîles participe activement à la lutte contre l'érosion et la submersion côtière par ses travaux de restauration des milieux dunaires et participe concrètement à la conservation des milieux naturels de qualité. Également, la mise en place des sentiers d'accès minimise l'impact des usagers sur le milieu naturel.



## 7 GESTION INTÉGRÉE DES MILIEUX NATURELS

### 7.1 Projet de rationalisation des sentiers de VTT à la Dune du Nord

Projet terminé



## CONTEXTE

La Dune du Nord est un tombolo reliant l'île du Cap aux Meules, de Pointe-aux-Loups et de Grosse-Île. Cette formation dunaire est d'une importance primordiale puisqu'elle assure le lien routier entre ces trois îles. Plusieurs activités d'ordre récréatif ou utilitaire y sont pratiquées, autant dans le

milieu dunaire que sur le littoral, telles que la chasse à la sauvagine, l'observation d'oiseaux migrateurs, la cueillette de petits fruits et de mollusques, la pêche sportive (éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) et anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*)), la baignade, les sports de vent et de glisse, les balades en motoneige, en VTT, en camion ou en jeep, en motocyclette ou en vélo de type « fatbikes » et le camping, en tente, en roulotte ou en motorisé sans services. La pratique de certaines de ces activités nécessite l'utilisation d'un VTT. De nombreux usages en conflit avec les activités environnementales sont reliés de près ou de loin à l'utilisation de véhicules. En effet, la pression exercée sur les écosystèmes et le dérangement des oiseaux par la circulation de véhicules sur les plages demeurent problématiques, malgré un règlement municipal. Dans un contexte où la circulation motorisée est en augmentation aux Îles, il est de mise d'encadrer sa pratique pour limiter l'impact sur le territoire et sur les autres usages qui s'y pratiquent.

## RÉSUMÉ

Dans le cadre du Programme d'aide financière aux véhicules hors route, volet II pour la protection de la faune et des habitats fauniques, un projet spécifique à la Dune du Nord a été déposé. Ce projet consistait à réaliser différentes activités visant la mobilisation et l'engagement des principaux utilisateurs de la Dune du Nord, ainsi que des intervenants concernés. Le projet souhaitait faire mieux connaître et comprendre aux utilisateurs du secteur l'importance écologique de ces milieux dunaires, afin de susciter l'adoption de comportements favorisant leur protection et leur gestion adéquate. Par la concertation et une approche de gestion intégrée, nous visons à les impliquer dans la prise en charge collective du secteur afin de diminuer l'impact des activités qui y sont pratiquées, d'améliorer l'aménagement et l'encadrement de la circulation motorisée et de restaurer les milieux naturels fortement dégradés. Les objectifs du projet ont été divisés selon trois volets soit la mobilisation, la caractérisation et la planification.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

La rationalisation des sentiers à la Dune du Nord passe par des aménagements adéquats, des actions de sensibilisation, de la signalisation claire et l'application de la réglementation. Afin de réduire au minimum l'impact de la circulation sur le milieu, il est important que le sentier réponde aux besoins des utilisateurs. C'est ainsi que pourront être diminuées la dégradation des sentiers et les perturbations sur les habitats d'espèces fauniques à statut et autres espèces qui y vivent.

Il est recommandé de mettre un sentier utilitaire en place (réseau minimal de sentiers de VTT - RMS) dans le secteur. À terme, une fois le RMS de la Dune du Nord implanté, un modèle de gouvernance pourrait être mis en place comme c'est le cas du côté du RMS de la Pointe de l'Est. Pour ce faire, un comité de travail doit être créé pour y réfléchir, se doter d'un plan d'action et trouver le financement requis.

Un comité de travail de la Dune du Nord comprendrait des utilisateurs du secteur, des membres de différentes organisations telles que le Club de VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc., l'Association des

chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles, des employés de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et du futur parc régional des Îles, ainsi que des employés de groupes en environnement tels qu'Attention Fragîles et le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Ce comité de travail de la Dune du Nord poursuivrait concrètement le travail amorcé lors du présent projet. Attention Fragîles, de par son expertise, pourrait piloter ce comité de travail et agir comme agent de liaison dans le dossier de la Dune du Nord en s'assurant de sa poursuite.

## DÉMARCHES

Quelques sorties sur le terrain ont eu lieu à l'automne 2020 et 2022. Il y a eu des sorties de reconnaissance avec les utilisateurs clés pour cerner leurs besoins et connaître les sentiers les plus utilisés ainsi que des sorties pour valider le sentier préalablement caractérisé et de mettre à jour les endroits devenus problématiques. Des travaux de caractérisation environnementale des sentiers de VTT de la Dune du Nord ont été réalisés à l'été 2020 et 2021, dans un but d'aider au choix du tracé proposé dans le plan d'aménagement. Des entretiens individuels avec des utilisateurs clés ont permis de recueillir l'aspect plutôt social du projet. Un atelier de travail avec des utilisateurs s'est déroulé en décembre 2022, dans un but de coconstruire un sentier officiel de VTT, cerner les besoins non répondus ainsi que de travailler certains secteurs problématiques. S'en est suivie la création d'un plan d'aménagement et de restauration qui vise la gestion intégrée, l'utilisation et l'aménagement du secteur et ainsi, d'y concilier les usages en préservant l'environnement. Le plan d'aménagement inclut aussi des travaux de restauration et de rétablissement des milieux les plus dégradés de la DDN.



## RÉSULTATS

Lors des rencontres de concertation, c'est une dizaine d'utilisateurs qui a été rencontrée, ainsi qu'un élu, soit le conseiller municipal du secteur, et un aménagiste de la municipalité, aussi responsable du projet de parc régional. Puis, lors de l'atelier de cocréation, 12 utilisateurs étaient présents, dont quelques-uns ayant déjà été rencontrés préalablement, mais majoritairement de

nouveaux utilisateurs qui n'avaient jamais encore fait partie du processus. Ce sont donc plus d'une vingtaine de personnes qui ont été rejointes et impliquées directement dans ce projet. Leurs besoins et leurs préoccupations ont été pris en considération dans la proposition de sentier minimal de VTT, son aménagement et la rationalisation des sentiers existants. Le rapport du projet a été finalisé en 2023<sup>13</sup>. La présente étude a fourni des données de caractérisation environnementales des sentiers de VTT à la Dune du Nord, constituant ainsi le temps 0 avant la mise en place éventuelle d'un réseau minimal de sentiers de VTT. Il est recommandé de faire un suivi des tronçons particuliers mis en évidence pour chacun des indices établis chaque année pour voir leur évolution, principalement pour les valeurs plus élevées.

## IMPACTS

À terme, ce projet a permis de sensibiliser plusieurs utilisateurs sur la fragilité du milieu et de l'impact de leurs activités. Lors des rencontres de concertation, ce sont une dizaine d'utilisateurs qui ont été rencontrés, ainsi qu'un élu et l'urbaniste de la municipalité. Lors de l'atelier de cocréation, 12 utilisateurs étaient présents. Le projet, soit l'ébauche du plan d'aménagement et quelques résultats de la caractérisation environnementale, a été présenté au Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement de la Communauté maritime. Le plan d'aménagement de la rationalisation des sentiers pourra aussi être partagé au comité du futur parc régional des Îles.

## SUITE DU PROJET

Pour l'instant, le projet est en attente de suite. Le Club de VTT des Îles-de-la-Madeleine est toujours aussi intéressé par le projet de sentiers. Cependant, si un RMS utilitaire est mis en place, le Club ne pourra en assurer l'entretien et la surveillance. Dans l'intervalle, ce sont tout de même ses membres qui font le plus d'interventions pour ramener les utilisateurs sur les sentiers déjà existants. Il y a un grand manque de surveillance de la circulation motorisée de toute sorte (VTT, motocross, 4x4) sur la Dune du Nord. La Sûreté du Québec serait légitime actuellement d'intervenir, mais peu d'interventions dans les faits sont réalisées.

À l'interne, une nouvelle ressource doit être trouvée pour reprendre les suites du projet et de nouvelles demandes de financement doivent être faites. Néanmoins, Attention Fragîles souhaite reprendre les discussions en lien avec ce secteur. Le sujet pourra être amené au CCTPE (Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement) de la municipalité sur lequel Attention Fragîles a un siège.

---

<sup>13</sup> Attention Fragîles, 2023. Caractérisation environnementale, mobilisation des utilisateurs et plan d'aménagement de sentiers VTT dans la Dune du Nord - Îles-de-la-Madeleine. Rapport final - Projet 6-6800-0127 Gestion intégrée de la Dune du Nord. Phase 1: Mobilisation et caractérisation. Présenté à la Fondation de la faune du Québec. Attention Fragîles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 71 p. + annexes

Avant toute chose cependant, il doit être clairement défini qui sera responsable de sa mise en place, de l'entretien et de la surveillance. Ce secteur constitue un défi en soi. Il est aussi dans la ligne de mire du parc régional. Actuellement, il est utilisé par de nombreux utilisateurs et types d'usagers. Avant de prendre la responsabilité de la suite, un peu d'ordre doit être mis en place.

## 7.2 Suivi de la signalisation du réseau minimal de sentiers VTT à la Pointe de l'Est

Projet récurrent



### CONTEXTE

Depuis des décennies, en raison de ses riches attributs naturels, la Pointe de l'Est (PDE) sert de territoire de choix à de nombreux résidents des abords pour la cueillette de petits fruits, la chasse aux oiseaux migrateurs et comme lieu de villégiature (terrains privés). Les déplacements en véhicule motorisé générés par l'exercice de leurs activités ont développé de manière non organisée un vaste réseau de sentiers.

Un réseau minimal de sentier (RMS) de la PDE a donc été élaboré suite à un long processus de concertation qui alliait les organisations gouvernementales, municipales et une communauté d'utilisateurs et signalisé en 2018-2019. Le RMS visait à protéger et restaurer les habitats naturels tout en assurant un accès au territoire pour les différents groupes d'utilisateurs. Ce réseau a été établi suite à un exercice de rationalisation des sentiers de véhicules hors route (VHR) qui s'étendait dans la Pointe de l'Est. Afin de bien définir le tracé sur le terrain et d'orienter les utilisateurs vers les sentiers autorisés, la mise en place d'un réseau de signalisation était alors nécessaire.

### RÉSUMÉ

La Section Aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada a mandaté l'organisme Attention Fragiles pour réaliser un suivi du réseau de signalisation du RMS cinq (5) ans après le début de sa mise en place et effectuer la mise à jour de la signalisation.

Une partie des travaux a également été réalisée dans le cadre de la démarche PHa/REs – Îles-de-la-Madeleine<sup>1</sup> et s'inscrit au sein des activités *Collaboration à la conservation de la réserve nationale*

*de faune de la Pointe-de-l'Est et du refuge faunique de la Pointe-de-l'Est et Soutien et suivi du réseau minimal de sentiers (RMS) de VHR de la Pointe de l'Est.*

Ces activités visent entre autres à :

- Favoriser des usages harmonieux du territoire ;
- Favoriser la conservation des milieux naturels de la réserve nationale de faune de la Pointe-de-l'Est et du refuge faunique de la Pointe-de-l'Est ;
- Soutenir les activités du Comité de suivi du RMS de VHR de la Pointe de l'Est ;
- Participer au suivi et à l'entretien du RMS ;
- Assurer le suivi des sentiers fermés et des écosystèmes en processus de restauration.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Le suivi de la signalisation du RMS s'est déroulé sur trois (3) différentes phases. La première phase visait à caractériser l'état du réseau de signalisation. Les données ainsi récoltées ont permis la planification d'une seconde phase de travaux terrain qui se concentrait plutôt sur les travaux de remise en état de la signalisation. Finalement, la troisième phase prévoyait l'identification des poteaux de signalisation et le relevé de leur position exacte. La séparation des travaux sur trois phases était motivée par les délais d'obtention des permis de travail et d'approvisionnement des matériaux. Tout au long des sorties de terrain, l'équipe a également documenté certaines observations liées à l'utilisation du RMS par les utilisateurs et soulevé des problématiques de circulation de VTT en dehors des sentiers officiels du RMS. Suite à cette collecte d'informations, des propositions de modification de la signalisation du RMS sont présentées aux différents acteurs gouvernementaux et groupes d'utilisateurs afin d'ajuster les tracés en fonction de la dynamique du milieu et des usages réels.



## DÉMARCHES

### *Phase 1 - Caractérisation*

Une première campagne de caractérisation de l'état du réseau de signalisation a été organisée afin d'établir l'état de l'ensemble du réseau de signalisation. La collecte d'informations effectuée lors de



cette campagne a permis d'établir un portrait de l'ensemble du réseau et de planifier les commandes de matériel requis pour le remplacement des composantes manquantes ou abîmées.

#### *Phase II – Mise à niveau de la signalisation*

La phase de mise à niveau du réseau de signalisation du RMS constituait à la remise en état de tous les poteaux de signalisation présentant une défaillance (bris, perte, vandalisme, etc.). De plus, les poteaux et leur signalisation pouvaient être modifiés afin de rendre le RMS plus clair ou de mieux adapter la signalisation par rapport à la réalité terrain. Toutes les interventions ont été compilées dans une base de données.

#### *Phase III – Identification et levée des positions*

La troisième phase de ce projet visait à identifier chaque poteau de signalisation du RMS à l'aide d'étiquettes métalliques portant un identifiant unique et à relever les positions géographiques à l'aide d'un appareil GPS de haute précision. L'identification et la levée des positions des poteaux auraient permis la mise à jour de la base de données du système d'information géographique (SIG). De plus, l'identifiant unique aurait offert un repère visuel pour les usagers du RMS et augmenté la sécurité des utilisateurs en cas d'intervention de secours. Cette phase n'a toutefois pas été réalisée au cours de l'année 2023. Les deux premières phases ont nécessité plus de temps qu'anticipé et les problématiques soulevées justifiaient le report de la phase III. En accord avec ECCC, l'exécution de cette phase a été remise à l'été 2024.

L'ensemble des résultats est présenté dans le rapport et les cartes<sup>14</sup> ont été partagées avec le Comité de suivi du RMS. Plusieurs rencontres ont eu lieu et l'intégration de nouveaux représentants de certaines organisations (MELCCFP et MUNGI) a été réalisée.

## **IMPACTS**

La mise en place d'un réseau minimal de sentiers dans le secteur de la Pointe de l'Est permet d'allier la protection et la conservation des habitats fauniques et floristiques ainsi que l'accès au territoire pour les différents groupes d'utilisateurs.

---

<sup>14</sup> Attention Fragîles, 2024. Suivi du réseau minimal de sentiers de la Pointe de l'Est- Rapport d'activités - caractérisation et mise à niveau - Année 2023. Présenté à Environnement et Changement climatique Canada/Gouvernement du Canada, section des aires protégées. Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 14 p. + annexes (secteurs problématiques et tracés modifiés 2023)

## 7.3 Signalisation sur les plages d'interdiction de circulation motorisée

Projet récurrent



### CONTEXTE

L'archipel des îles de la Madeleine est reconnu pour la beauté de ses paysages, mais aussi pour sa fragilité. Les différents milieux naturels qui s'y trouvent, particulièrement les milieux dunaires, sont soumis à d'importantes pressions qui s'inscrivent dans l'évolution naturelle du littoral telles que l'érosion ou la submersion marine. Ces phénomènes se sont aggravés au cours des dernières décennies en raison des changements climatiques, mais aussi en raison de l'attrait que représente la zone côtière pour les Madelinots et les visiteurs qui y pratiquent une multitude d'activités utilitaires et récréatives. Parmi ces activités, plusieurs impliquent l'utilisation de véhicules motorisés. Mains efforts ont été réalisés depuis plusieurs années sur le territoire afin d'encadrer adéquatement la circulation motorisée sur les plages et les milieux dunaires. La grande majorité de ces milieux sont situés en terres publiques et sont gérés par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine<sup>15</sup> qui, en 2009, après la concertation avec différents acteurs du milieu, adoptait le *Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides*<sup>16</sup>. Elle est donc chargée de l'application de cette réglementation. La réglementation municipale interdit la circulation des véhicules motorisés (VTT, voitures, camions, motos, véhicules récréatifs) sur les plages de l'archipel entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 septembre de chaque année. Durant cette période, la circulation est par contre permise sur trois plages (circulation annuelle, soit : la plage du Sandy Hook, du côté de la baie de Plaisance; la plage de la

---

<sup>15</sup> Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, *Terres publiques* : <https://www.muniles.ca/developpement-et-affaires/amenagement-du-territoire/terres-publiques/>

<sup>16</sup> Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, *Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides*: <https://www.muniles.ca/wp-content/uploads/2021/11/2009-09-Controle-circulation-vehicules-sur-plages-dunes-littoral-et-milieux-humides.pdf>

Dune du Nord, du grand-platier jusqu'à la gabarre; la Plage de la Dune du Sud, du stationnement de la Cormorandière jusqu'au bout de la Dune du Sud vers Grande-Entrée. Toutefois, la gestion de ce territoire s'avère complexe, particulièrement en raison de l'étendue du territoire, des multiples utilisations qui en sont faites, des différents conflits d'usages et des ressources humaines et financières insuffisantes pour faire appliquer la réglementation existante.

## RÉSUMÉ

La circulation motorisée sur les plages est interdite entre le 1er mai et le 15 septembre de chaque année, à l'exception de trois sections de plage, et interdite en tout temps dans les milieux dunaires, à l'exception des sentiers fédérés et gérés par le Club VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc. La circulation motorisée peut nuire à la pérennité des milieux naturels et augmenter la précarité des secteurs dunaires, particulièrement lorsqu'elle est pratiquée en lieux et temps interdits. Elle peut également mettre en péril la survie de certaines espèces d'oiseaux nicheurs dont quelques-unes sont dotées d'un statut particulier de protection, comme c'est le cas pour le pluvier siffleur. C'est d'ailleurs suite à un plan d'action triennal visant le rétablissement du pluvier siffleur sur le territoire que l'organisme Attention Fragîles a commencé à s'impliquer davantage sur la signalisation concernant la circulation motorisée sur les plages. L'un des moyens d'action mis en œuvre lors des étés 2018 à 2020 était d'assurer la présence d'agentes d'observation sur certaines plages de l'archipel en visant particulièrement les secteurs les plus achalandés ou problématiques, de réaliser un portrait global de la situation et d'émettre des recommandations pour améliorer l'utilisation des systèmes dunaires liés aux usages et à la présence de circulation motorisée, en plus de contribuer au maintien du pluvier siffleur sur le territoire. Un des premiers et importants constats faits sur le terrain par les agentes lors de l'été 2018 était celui d'une signalisation déficiente, désuète ou ambiguë. Cet élément fut nommé et corrigé rapidement par la création, dès 2019, d'un nouveau panneau conçu par Attention Fragîles en collaboration avec la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Depuis, le mandat concernant l'affichage en lien avec l'interdiction de circuler sur les plages en véhicule motorisé est octroyé à Attention Fragîles.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Pour informer concrètement les utilisateurs des plages et milieux dunaires et favoriser l'adoption de bons comportements et le respect du *Règlement sur le contrôle de la circulation des véhicules sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides* de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, l'équipe d'Attention Fragîles installe chaque printemps, dès le 1er mai lorsque c'est possible, plusieurs panneaux de signalisation sur les différentes plages ou accès aux plages. L'emplacement de chaque panneau est stratégiquement réfléchi en fonction des connaissances acquises lors des trois années d'observation des plages et des années qui ont suivi et en fonction des sites probables de nidification du pluvier siffleur. Le matériel de signalisation comprenant les poteaux, les panneaux et le nécessaire en quincaillerie pour la fixation des panneaux, est fourni par la Communauté maritime. En lien avec cette réglementation, la Communauté maritime multiplie les messages via différents médias, tels que la radio et les journaux locaux, sa page Web et sa page

Facebook. Soucieux du sort des milieux naturels, des espèces en péril ou de la sécurité des utilisateurs, d'autres partenaires, dont Attention Fragîles, partagent également ces messages sur leur page Facebook ou leur site web.

## DÉMARCHES

Chaque panneau installé sur le territoire est géoréférencé et l'emplacement est noté et photographié. Leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction de la disponibilité du matériel (entre 100 et 193) et des pertes encourues au cours de la saison estivale (éléments naturels comme les grandes marées et les tempêtes ainsi que les épisodes de vol ou de vandalisme). L'équipe d'Attention Fragîles commence l'installation de la signalisation au printemps, effectue un suivi tout au long de l'été pour ce mandat précis ou lors de sorties contextuelles comme les suivis de la population des pluviers siffleurs, remplace, remplace ou répare les poteaux ou panneaux abîmés lorsque c'est nécessaire, retire le matériel de signalisation en automne (dans la semaine du 15 septembre), entrepose le matériel et effectue la rédaction d'un bilan annuel. Ce bilan comprend entre autres une mise en contexte, un bilan en chiffres pour chaque site, une carte illustrant l'emplacement de chaque panneau ainsi que plusieurs recommandations.



## RÉSULTATS

En 2023, ce sont un total de 193 poteaux/panneaux (Tableau 1 et Figure 12) qui ont été installés sur les plages et/ou différents accès aux plages.

Tableau 1. Nombre de panneaux installés par secteur en 2023

Secteur	Nombre de panneaux
Dune du Nord (Fatima jusqu'à la Gabarre)	72
Dune du Sud (route 199 et toute la plage de la halte routière jusqu'à l'extrémité nord-est vers Grande-Entrée)	50
Havre-Aubert (Portage-du-Cap, Sandy Hook, Bassin et Étang-des-Caps)	42
Étang-du-Nord (Corfu, Piste à Avila, Chemin Delaney, Martinique et sablière)	9
Havre-aux-Maisons (Pont et plage du Pédalo)	5
Grande-Entrée (Bassin Est, Bassin Ouest, Chemin des Pealey et extrémité Est)	8
Old Harry (secteur plage Échouerie)	6
Pointe-aux-Loups (pont du Déroit)	1
Pointe-aux-Loups (secteur travaux)	13
Total	193 + 13

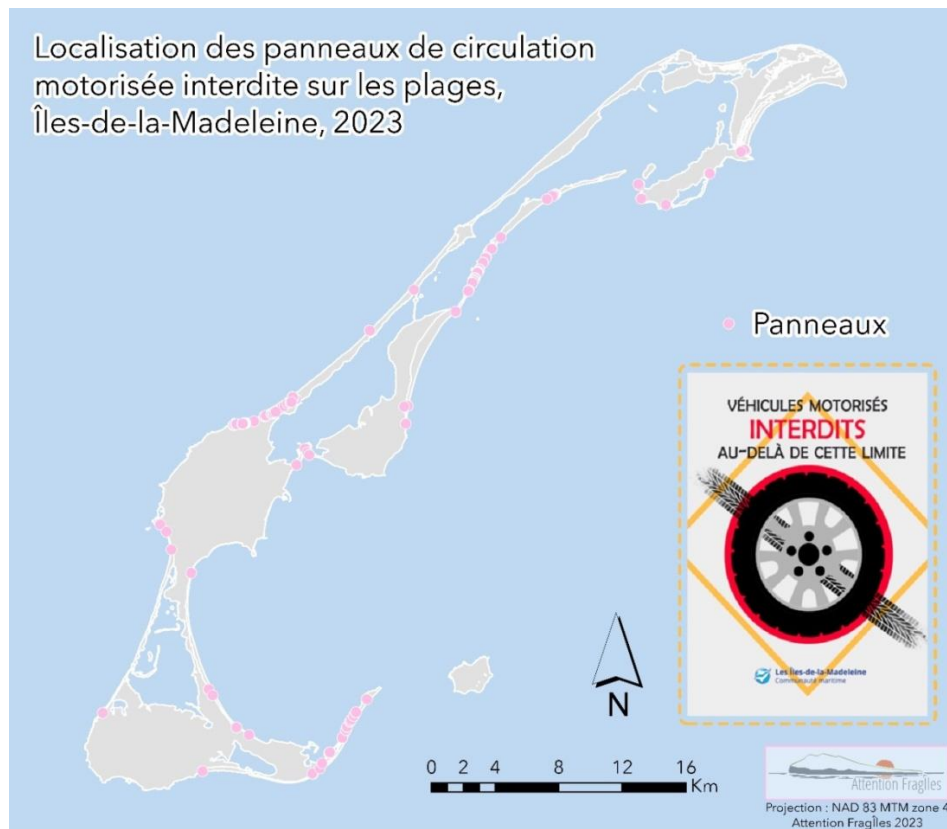


Figure 12. Emplacement des panneaux de signalisation en 2023

## IMPACTS

Grâce au projet « Observations des usages et des comportements problématiques sur les plages autorisées à la circulation motorisée », financé par la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du « Programme d'aide financière aux véhicules hors route - Volet II – Protection de la faune et des habitats fauniques » en 2018 et 2019 et ensuite par la démarche PHa/REs (Protection des Habitats essentiels pour le Rétablissement des Espèces en péril aux îles-de-la-Madeleine) en 2020, l'organisme a acquis une forte expérience et une expertise notable en matière de signalisation des plages. Si ce mandat peut sembler anodin, il en est pourtant tout autrement. Chaque emplacement de panneau est réfléchi en fonction des habitudes passées et présentes des utilisateurs, mais aussi en fonction des différentes problématiques de chaque secteur et des utilisations respectives qui en sont faites. Plus important encore, l'équipe terrain connaît les sites probables ou confirmés de nidification du pluvier siffleur. L'installation de la signalisation s'effectue au début de la saison de nidification de l'espèce et nécessite l'utilisation d'un véhicule motorisé. Il est primordial que l'installation des panneaux ne devienne pas une menace supplémentaire pour l'espèce. Attention Fragiles connaît ces réalités et dans chacune de ses actions, l'organisme fait en sorte de protéger une espèce en péril tout en favorisant l'adoption de bons comportements chez les utilisateurs des plages et des milieux dunaires. Ce mandat permet également de créer ou consolider des liens avec différents utilisateurs ou partenaires.

Plusieurs recommandations en lien avec la signalisation concernant l'interdiction de circuler en véhicule motorisé sur les plages ont déjà été émises et réitérées au cours des dernières années. Il est possible de les consulter dans les différents rapports, présentations et bilans passés rédigés en lien avec ce mandat. Si certaines recommandations ont été retenues et que quelques correctifs ou améliorations ont été apportés, force est de constater que la grande majorité d'entre elles sont demeurées sans suite. Pourtant, par le biais du Règlement No 2009-09, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine reconnaissait déjà en 2009 le constat d'échec quant aux mesures mises en place pour encadrer la circulation motorisée sur les plages, les dunes et dans les milieux dunaires. Elle reconnaissait également la fragilité de certains milieux naturels et l'importance de ces milieux pour la faune, la flore, les lagunes et autres habitats. La présence d'espèces fauniques et floristiques avec un statut de protection particulier était aussi prise en compte, tout comme la sécurité des personnes et l'intégrité du territoire. Des années plus tard, en 2024, les véhicules motorisés circulant sur les plages et milieux fragiles sont pourtant plus nombreux, les brèches dans la dune se multiplient, les plages sont tapissées de traces de véhicules tout le long de la saison estivale et plusieurs espèces fauniques et floristiques sont en déclin. Certains citoyens crient à l'injustice par le biais des réseaux sociaux lorsqu'un rappel sur la réglementation en vigueur est publié, évoquant l'argument du droit acquis et l'apparition d'un régime dictatorial de la part de la Municipalité et y vont même de campagnes de désinformation. Le temps est-il venu de revoir la réglementation en vigueur et d'impliquer à nouveau la communauté et les différentes instances gouvernementales? La réglementation convient-elle pour atteindre les objectifs visés? Répond-elle aux besoins de protection et aux besoins des utilisateurs? Doit-elle être adaptée? Est-elle suffisamment appliquée? Comment serait-il possible de faire autrement et quelles seraient les ressources et les forces (gouvernementales et communautaires) pouvant être mises en commun? Qu'en pensent réellement la communauté et les utilisateurs ?

Le projet de parc régional, tout comme la poursuite des discussions avec les différentes instances gouvernementales responsables de la protection d'habitats et d'espèces à statut, pourraient un jour permettre de trouver des solutions concertées et applicables sur le territoire. Néanmoins, des efforts majeurs pour faciliter l'acceptabilité sociale de la mise en place d'une telle structure de gouvernance doivent être poursuivis.

Toutes les recommandations en lien avec la circulation motorisée font partie intégrante du rapport<sup>3</sup>.

## 7.4 Collaboration avec l'ASVÎ pour l'application mobile

Collaboration terminée



Aux Îles-de-la-Madeleine, la pratique des sports de vents (kitesurf, planche à voile, wingsurf) a connu un essor sans précédent au cours de la dernière décennie. Dans le même élan, cet engouement pour ces sports et leur pratique sur le territoire ont engendré une pression supplémentaire, autant pour les écosystèmes, la faune et la flore que pour le partage de ces espaces naturels et la cohabitation avec d'autres utilisateurs de ces milieux. Conséquemment, afin de permettre aux différents partenaires d'avoir un interlocuteur pour cette clientèle et de mieux encadrer l'activité sur le territoire, l'Association de kite des îles (AKÎ) a vu le jour en 2020. Sa mission était de regrouper, d'organiser et d'assurer la représentation des intérêts des kitesurfeurs aux Îles-de-la-Madeleine. La vision de l'association est aussi de promouvoir une pratique respectueuse des milieux naturels fragiles ainsi qu'une cohabitation harmonieuse des différents usagers sur les sites de pratique. En 2022, afin de représenter plus d'utilisateurs, en intégrant la planche à voile et le wingsurf, et d'avoir une mission plus rassembleuse, l'AKÎ est devenue l'Association de sports de vents des îles (ASVÎ)<sup>17</sup>. La mission de l'ASVÎ est de contribuer à organiser les sports de vent aux Îles-de-la-Madeleine, afin d'encourager une pratique sécuritaire et respectueuse. Elle agit aussi comme interlocuteur auprès des parties prenantes.

---

<sup>17</sup> L'Association de kite des Îles devient l'Association des sports de vent des Îles : <https://cfim.ca/lassociation-de-kite-devient-lassociation-de-sports-de-vent-des-iles/>  
<https://www.assosvi.com/>





Attention Fragîles collabore avec l'ASVÎ (anciennement l'AKÎ) depuis sa création. L'ASVÎ, regroupant les utilisateurs des sports de vent du territoire, permet de faire le pont avec la communauté maritime, l'ATR, les organismes en environnement ainsi que les autres clubs, associations et utilisateurs des milieux naturels (randonnées, fatbike, VTT, chasse, cueillette, etc.). La communication, ainsi facilitée, entre les différentes parties prenantes favorise un développement de ces sports de façon plus réfléchie et concertée avec un souci de minimiser l'impact sur les milieux naturels et la faune ainsi que les conflits d'usage. En 2022, des discussions ont eu lieu avec l'ASVÎ concernant la création d'une application mobile regroupant les renseignements de base, par exemple les conditions de vent, ainsi que les informations de sensibilisation pour la pratique durable du kitesurf, du wingsurf et de la planche à voile. Ce projet de l'ASVÎ a vu le jour au cours de l'année 2023-2024<sup>18</sup>.

Attention Fragîles a produit quatre capsules de sensibilisation qui se retrouvent sur la plateforme afin de sensibiliser les utilisateurs aux espèces suivantes : aster du golfe Saint-Laurent, bident différent, pluvier siffleur et sterne de Dougall<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> <https://whatevent.ca/>

<sup>19</sup> <https://whatevent.ca/environnement/>

## 7.5 Collaboration à la conservation de la Réserve écologique de l'Île-Brion

Collaboration terminée



La réserve écologique de l'Île-Brion occupe la quasi-totalité de l'île du même nom, dans l'archipel des îles de la Madeleine, en plein cœur du golfe du Saint-Laurent. Sa superficie totale est de 6,5 kilomètres carrés et ses deux îlots s'étendent sur 7,5 kilomètres. Elle a été créée en 1988 par le gouvernement du Québec (MELCC devenu MELCCFP) pour protéger intégralement et à perpétuité des écosystèmes représentatifs de l'archipel des îles de la Madeleine et exceptionnels à l'échelle du Québec. Elle comporte des habitats essentiels reconnus pour deux espèces aviaires à statut précaire, soit le grèbe esclavon et le pluvier siffleur<sup>20</sup>.

Un comité de gestion de la réserve écologique de l'Île-Brion a été formé par le MELCC (devenu MELCCFP) en 2019, de même que deux sous-comités, soit un premier sur la relance du programme éducatif et un deuxième sur l'accès et les infrastructures. Attention Fragîles siège sur le comité de gestion élargi et celui pour la relance du programme éducatif. Au cours de l'année 2023-2024, Attention Fragîles, Conseil régional de l'environnement des îles-de-la-Madeleine, a commenté le plan de conservation de la réserve écologique de l'Île-Brion ainsi que les directives sur le milieu naturel délimité sur un plan de l'Île Brion.

---

<sup>20</sup> MELCC, Réserve écologique de l'Île-Brion : [https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/ile\\_brion/res\\_20.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/ile_brion/res_20.htm)

## 7.6 Participation à la démarche de révision du schéma d'aménagement du territoire

Collaboration en cours



Au cours de l'année 2022, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a entamé des discussions et des réflexions sur la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire. Le schéma d'aménagement est le principal document de planification territoriale puisqu'il dresse les lignes directrices de l'organisation physique du territoire. Le premier schéma d'aménagement associé au territoire de l'archipel est entré en vigueur en 1988. C'est en 2010 que l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine (maintenant appelée Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine) s'est dotée d'un schéma d'aménagement et de développement révisé répondant aux exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'aux nouvelles réalités régionales<sup>21</sup>. Le nouveau schéma en cours de révision sera donc une troisième version pour le territoire de l'archipel.

Le conseil de la Communauté maritime a décidé de réviser son schéma d'aménagement pour les raisons suivantes : « *Depuis quelques années, le territoire de l'archipel subit une pression importante qui résulte, entre autres, d'une effervescence économique notable, d'une augmentation significative du nombre de nouvelles constructions et d'une popularité grandissante de l'archipel auprès des visiteurs et des villégiateurs. Ainsi, tant le portrait du territoire que les enjeux qui apparaissent au schéma d'aménagement de 2010 nécessitent une nouvelle mise à jour. En termes d'aménagement et de développement de notre territoire, nous sommes à la croisée des chemins. Conséquemment, comme collectivité, nous devons nous assurer que les outils de gestion du territoire en place*

---

<sup>21</sup> Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Schéma d'aménagement et de développement du territoire : <https://www.muniles.ca/developpement-et-affaires/amenagement-du-territoire/schema-damenagement/>

*répondent bien aux différentes problématiques pour que les générations futures puissent, elles aussi, profiter d'un milieu de vie de qualité et attrayant<sup>22</sup>. »*

Le 8 février 2022, le conseil de la Communauté maritime a adopté son énoncé de vision stratégique qui a ensuite fait l'objet d'une consultation publique dans les semaines suivantes. Cet énoncé est à la fois un guide dans le processus de révision, mais aussi un but à atteindre collectivement. Cet énoncé, qui nous projette dans l'avenir, se lit comme suit : « *En 2035 la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine sera : Toujours fière de son identité insulaire, solidaire, garante de son environnement naturel unique, maîtresse de son développement socioéconomique, respectueuse de ses aînés, complice des familles et ouverte à sa jeunesse avec qui elle partage les mêmes rêves et le même horizon. Elle sera bien ancrée dans le présent tout en étant consciente de son passé et confiante de son avenir.*<sup>23</sup> »

L'aménagiste et directeur responsable du processus de révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire a également rencontré les acteurs et organisations de chacun des secteurs afin de présenter le processus de révision ainsi que de faire appel aux acteurs locaux pour documenter et partager leurs préoccupations en regard des enjeux de leur secteur. À cet effet, il a été demandé à l'hiver 2023 aux représentants de chacun des secteurs de préparer un document synthèse sur les enjeux de leurs secteurs respectifs et leurs préoccupations afin de les partager au conseil de la Communauté maritime. Une journée de rencontre avec les élus du conseil, la direction générale et l'équipe d'aménagement du territoire a été tenue le 14 avril 2023 afin que les représentants de chaque secteur (environnement, agroalimentaire, culturel, économique, social, touristique) viennent présenter leurs enjeux et préoccupations au conseil municipal et en discuter avec eux. Des rencontres d'une heure ont été tenues avec les représentants de chaque secteur. Attention Fragîles a été interpellé pour produire une synthèse des enjeux environnementaux du territoire et pour participer à cette rencontre avec le conseil de la Communauté maritime. Ces rencontres ont eu lieu en amont du processus officiel de révision de schéma d'aménagement et de développement du territoire. L'organisme a aussi été interpellé au printemps pour réviser et bonifier la section relative à l'écosystème forestier. Il est dans l'attente de la prochaine étape et poursuivra son implication dans le dossier.

---

<sup>22</sup> Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Révision du schéma d'aménagement : exprimez-vous! : <https://www.muniles.ca/actualites/revision-du-schema-damenagement-exprime>

<sup>23</sup> Idem.

## 7.7 Collaboration au projet de parc régional des Îles de la Communauté maritime

Collaboration en cours



Aux Îles-de-la-Madeleine, les terres publiques provinciales sont surtout constituées de milieux dunaires-lagunaires qui sont très vulnérables à certains phénomènes naturels (érosion, ensablement, etc.). Cette vulnérabilité est souvent amplifiée par l'action humaine. Or, les terres publiques servent de support à de nombreuses activités traditionnelles et récréotouristiques. Le maintien à long terme de ces différents usages est étroitement lié à la préservation des milieux naturels et des ressources qui s'y trouvent. Les terres publiques de l'archipel sont gérées par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine depuis 2014 dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). La gestion de ce territoire s'avère complexe, particulièrement en raison de l'étendue et du morcellement du territoire public de l'archipel, des multiples utilisations qui en sont faites ainsi que des ressources humaines et financières importantes nécessaires pour la gestion, l'encadrement des activités et l'application de la réglementation.

Depuis quelques années, des discussions, des consultations et du travail sont en cours en vue de l'élaboration d'un projet de parc régional sur les terres publiques de l'archipel. « *Un parc régional est un territoire sur lequel on pratique des activités à vocation principalement récréative. Il est établi sur des terres du domaine public. Il est possible d'y inclure des terres municipales ou des terres*

privées avec l'accord du propriétaire<sup>24</sup>. » Par la création d'un parc régional, la Communauté maritime souhaite se doter d'un outil qui lui permettra d'atteindre le double objectif de maintien des usages et de protection de l'environnement. En effet, bien que le parc régional ne soit pas un statut de protection de l'environnement, il offre de belles opportunités d'améliorer la protection des milieux naturels. Le début de sa mise en place par la Communauté maritime prévue au cours des prochaines années pourrait donc faciliter la gestion et l'encadrement des activités sur les terres publiques à la fois pour améliorer la conciliation des usages et diminuer leurs impacts sur les habitats et les espèces fauniques présentes sur le territoire. Le zonage préliminaire du projet de parc régional inclut trois types de zones avec des contraintes d'usages différentes (Figure 13).

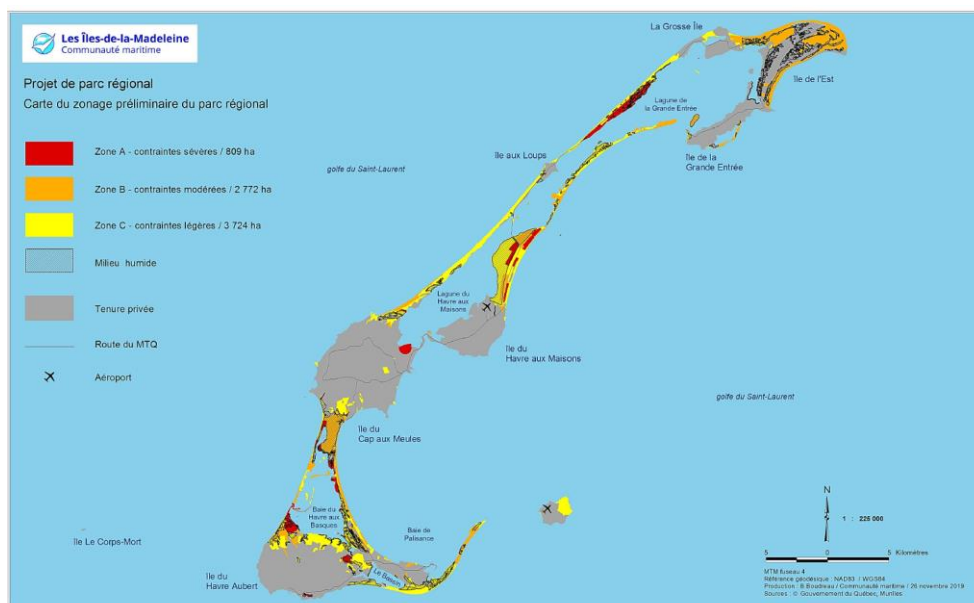


Figure 13. Carte du zonage préliminaire du projet de parc régional

- Zone A - Contraintes sévères (809 ha) - Types de territoires contenus dans cette zone : colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île; habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable; héronnière.
- Zone B - Contraintes modérées (2 772 ha) - Types de territoires contenus dans cette zone : habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; Refuge faunique de la Pointe-de-l'Est; aire de concentration d'oiseaux aquatiques; terrain privé protégé par un organisme de conservation.
- Zone C - Contraintes légères (3 724 ha) - Types de territoires contenus dans cette zone : autre milieu dunaire des Îles-de-la-Madeleine; zone résiduelle des Îles-de-la-Madeleine; autre terrain municipal ou communautaire présentant un intérêt<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Projet de parc régional des îles : <https://www.parcregionalesiles.ca/>

Les terres publiques de l'archipel des îles de la Madeleine comportent de nombreux habitats protégés par différents statuts. En excluant le milieu marin et l'habitat du poisson, la superficie terrestre des aires protégées par le gouvernement provincial sur le territoire ciblé pour le parc régional est de 3 497 ha (46%). L'archipel compte également 2 438 ha d'aires protégées en vertu de la loi fédérale<sup>24</sup>. La Figure 14 présente les types et la localisation des aires protégées provinciales sur le territoire ciblé pour la création du parc régional<sup>24</sup>.

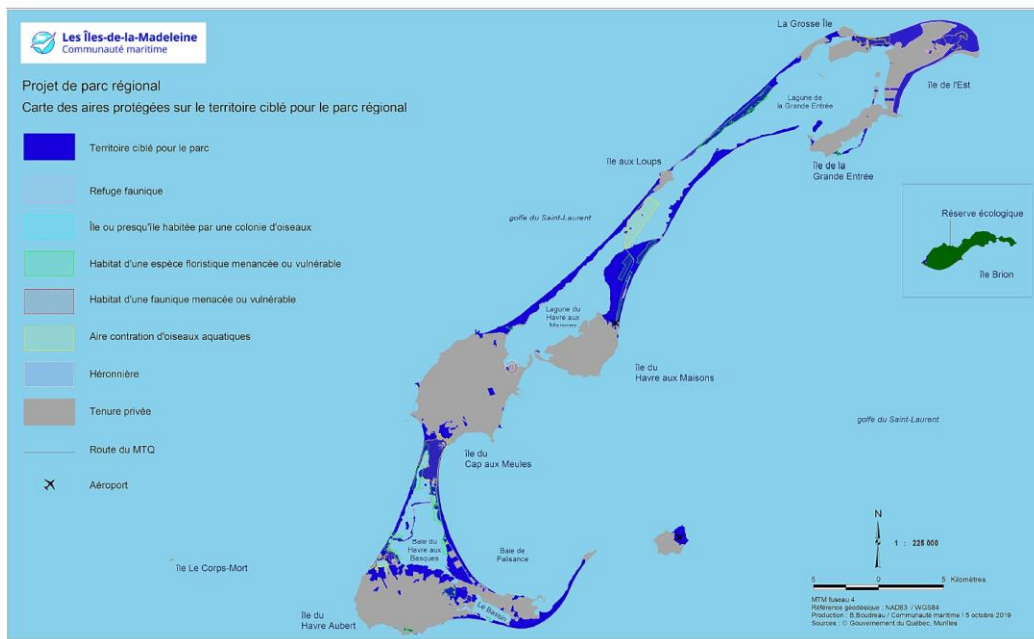


Figure 14. Carte des aires protégées sur le territoire ciblé pour le parc régional

La création d'un parc régional pourrait permettre de résoudre de nombreux enjeux discutés et identifiés par les acteurs du milieu pour plusieurs secteurs en structurant et en encadrant de manière intégrée les activités récréatives sur le territoire, notamment dans les milieux dunaires. Parmi ces activités figurent le camping, les activités de sports de vent (kitesurf, planche à voile, wingsurf), les fatbikes, les accès pédestres et infrastructures menant aux plages, la circulation motorisée en milieu fragile, les feux de camp, etc. De plus, cet outil de gestion qu'est le parc régional, pourrait permettre de créer des postes et de financer des agents spéciaux dédiés à l'application de la réglementation du parc, ce qui serait essentiel pour améliorer l'encadrement des usages et l'application de la réglementation sur l'ensemble du territoire. Ce travail est mené avec de nombreux acteurs clés et utilisateurs du milieu, par la Communauté maritime notamment par le biais du Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE).

L'organisme a participé à de nombreux échanges, rencontres, discussions, observations terrain, signalisation, relecture de documents et autres au cours des dernières années dans le cadre de ses collaborations avec la Communauté maritime en vue de la création de ce parc régional. La

démarche PHa/REs, en plus du projet de parc régional auquel il est complémentaire, devrait également aider face à certains enjeux de conservation des milieux naturels et des habitats, notamment en faisant connaître à la population et aux visiteurs l'importance de prendre soin de nos milieux naturels, les moyens de le faire ainsi que les comportements favorables à la protection des habitats et des espèces qui en dépendant par l'adoption de bonnes pratiques.

Le dossier est toujours en cours et Attention Fragîles a une fois de plus réitéré son appui à la démarche et à la Communauté maritime au printemps dernier au travers la tempête que les élus et le parc traversaient. Attention Fragîles poursuit son implication pour la suite.

## 7.8 Consultation Plan nature 2030

Mandat terminé



En décembre dernier, en ouverture de la COP15, le premier ministre François Legault s'engageait à doter le Québec d'un document stratégique qui encadrera une mise en œuvre cohérente des mesures visant à préserver et à améliorer la biodiversité au bénéfice des générations actuelles et futures. En réponse à cet engagement, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a entrepris l'élaboration d'une nouvelle politique publique de conservation de la biodiversité, le Plan Nature 2030. Afin d'assurer la participation de la société civile à ce Plan Nature, le MELCCFP a octroyé un mandat au réseau des conseils régionaux de l'environnement. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'Environnement (RNCREQ) a organisé un premier Rendez-vous national à Québec le 27 septembre 2023, réunissant près d'une centaine de représentants et représentantes de nombreuses organisations nationales concernées par la mise en œuvre du Plan Nature 2030. Les dix-sept CRE ont ensuite organisé les Rendez-vous de la biodiversité, des consultations régionales qui ont pris la



forme d'ateliers participatifs avec les acteurs locaux de chaque région. Le 1er novembre 2023, Attention Fragîles – Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, a organisé le Rendez-vous de la biodiversité aux Îles-de-la-Madeleine<sup>25</sup>. Les acteurs locaux, régionaux et municipaux de la région ont été consultés sur les moyens de contribuer à atteindre les cibles du Cadre mondial de la biodiversité. L'atelier d'une journée a également permis des échanges et des discussions sur les objectifs du Plan Nature 2030 et les actions à mettre en œuvre sur le territoire de l'archipel. Le Plan Nature 2030 est basé sur quatre axes comprenant au total 14 cibles à atteindre.

Au total, 41 personnes issues de secteurs variés ont participé à la consultation régionale en incluant l'équipe de l'organisme organisateur sur un total de 99 personnes invitées, ce qui équivaut à un taux de participation de 41 %. En ce qui concerne les organisations ciblées, 27 organisations ont été représentées sur les 52 organisations invitées pour un taux de participation de 52 %. Un sondage en ligne a été réalisé en préconsultation afin de recueillir de l'information préalable pour cibler les ateliers et alimenter les discussions à venir. Quatre ateliers de travail ont été réalisés autour des éléments suivants : vision de la biodiversité des Îles en 2030, identification des projets en cours et émergents qui permettent d'opérationnaliser un axe du Plan Nature, sélection de quelques projets porteurs sur lesquels les participants souhaitent approfondir dans le cadre de l'atelier pour enfin leur permettre de s'engager individuellement et collectivement pour atteindre les cibles du Plan Nature 2030 sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Parmi les points clés ressortis de cette rencontre régionale sur la biodiversité, le projet de parc régional de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est LE projet de conservation rassembleur pour la communauté avec le plus grand potentiel de conservation actuellement sur le territoire. Plusieurs partenaires collaborent à son élaboration depuis plusieurs années et l'ont appuyé. Pour être mené à terme, il est essentiel de trouver des solutions à des enjeux de financement associés à la réalité géographique et le contexte local dans lequel il s'inscrit, comparativement à d'autres endroits au Québec où sont présents des parcs régionaux avec des vocations touristiques. À la différence de la majorité des parcs régionaux qui sont généralement financés par les droits d'accès chargés aux visiteurs et perçus à l'entrée du parc, la nature éclatée de ce parc projeté sur l'archipel rend impossible cette stratégie de financement. Aussi, le pourcentage de territoire protégé de 30 % est déjà atteint aux Îles. L'enjeu principal réside donc plutôt dans l'opérationnalisation de la conservation sur le terrain avec ce qui est implicite à la gestion d'aires protégées ou d'AMCE (encadrement des usages, implication des utilisateurs, application de la réglementation en vigueur, présence d'agents de surveillance et de sensibilisation, communication, etc.). De plus, il est clair que le territoire possède un fort historique et un fort

---

<sup>25</sup> Attention Fragîles – Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine, 2023. Plan Nature 2030 - Rendez-vous de la biodiversité - Îles-de-la-Madeleine. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 73 p. + annexes

potentiel de concertation sectoriel /intersectoriel et de collaborations pour la mise en œuvre de projets collectifs. Le maintien de la biodiversité, la concertation et les collaborations en ce sens sont au cœur de plusieurs actions déjà entamées sur le territoire par les différents acteurs du milieu.

La journée de consultation avec les acteurs locaux tenue aux Îles-de-la-Madeleine fut un succès et, au terme de la journée, les participants ont élaboré un engagement commun qui servira de base à une résolution régionale :

- Je m'engage à développer et porter la mise en œuvre de projets de conservation, protection, éducation et restauration de milieux naturels propres au territoire.
- Je m'engage à être un ambassadeur favorisant l'intégration de la biodiversité dans toutes les étapes menant à des actions concrètes.
- Je m'engage à faire du maintien de la biodiversité une priorité dans nos communications et orientations collectives: on le fait, on dit qu'on le fait et on le fait ensemble.
- On s'engage collectivement à innover, dynamiser l'action et éduquer dans l'objectif d'harmoniser les réseaux socio-économiques et écologiques de notre milieu de vie.
- On s'engage à être à l'écoute et à accompagner les acteurs du milieu pour développer une vision où la collectivité est en action au service de la biodiversité.

## 8 ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISATION

### 8.1 Programme de formation et de sensibilisation sur les milieux naturels et la faune des Îles-de-la-Madeleine

Projet terminé



Ce programme<sup>26</sup>, financé en partie par la Fondation de la faune du Québec, consistait à mettre en œuvre des actions de transfert de connaissances et de sensibilisation sur les habitats du territoire, les espèces fauniques et les bonnes pratiques lors d'activités réalisées dans les milieux naturels au moyen de formations. Ces dernières pouvant être jumelées à des sorties terrain, pour les entreprises et organisations du domaine récréotouristique et loisirs, ainsi que par la réalisation et la diffusion de capsules vidéo web de sensibilisation, réalisées avec des utilisateurs locaux véhiculant des messages positifs sur les bonnes pratiques d'utilisation des milieux naturels afin de sensibiliser leurs pairs et le public.

Un programme de formations sur les milieux naturels a été offert au printemps 2023. Le plan préliminaire de formations destinées à la clientèle de l'industrie touristique avait été produit en 2021. Cette formation consistait en deux blocs, chacun d'une demi-journée. Deux types de milieux naturels différents étaient abordés, soit les habitats côtiers et les habitats forestiers, et la formule comprenait un volet théorique et un volet pratique articulé autour de deux sorties terrain. Au total, 12 personnes ont participé à ces formations.

---

<sup>26</sup> Attention Fragîles. 2023. Rapport final de projet #6-6503-0158 - Programme de formation et de sensibilisation sur les milieux naturels et la faune des Îles-de-la-Madeleine. Présenté à la Fondation de la faune du Québec. Dans le cadre du programme Agir pour la faune. Attention Fragîles. Îles-de-la-Madeleine. 22 p.

Une série de capsules vidéo de sensibilisation sur la promotion de bonnes pratiques lors de la réalisation de différentes activités dans les milieux naturels et les habitats fauniques de l'archipel madelinot a été réalisée. Sept capsules vidéo ont ainsi été produites par Attention Fragiles en collaboration avec des utilisateurs clés des milieux naturels du territoire. Les capsules ont été diffusées sur les réseaux sociaux de l'organisme et de ses partenaires entre juin et octobre 2022 et 2023. Une capsule a été réalisée sur la pratique de VTT, une sur les sports de glisse et de vent, une autre sur le fatbike, une sur la randonnée pédestre, une sur le paddle board et finalement, deux sur la chasse à la sauvagine. Un visionnement total combiné (en date du rapport préliminaire) de 22 000 visionnements a été enregistré grâce à près de 1000 partages. L'engouement populaire s'est poursuivi en 2023.

Les objectifs visés par ce projet étaient de :

- Augmenter les connaissances et former des intervenants-clés et des utilisateurs quant aux attitudes à adopter, aux comportements à modifier, aux habiletés à maîtriser et aux moyens à prendre pour conserver, restaurer ou améliorer les habitats fauniques.
- Encourager l'adoption de bonnes pratiques chez les utilisateurs lors d'activités et de comportements favorables à la protection des habitats et des espèces fauniques.
- Contribuer à atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces fauniques, afin d'améliorer la qualité et la connectivité de ces habitats ainsi que le maintien et le rétablissement des espèces qui s'y trouvent.

## 8.2 Éducation relative à l'environnement

### Activité récurrente



### CONTEXTE

L'éducation est essentielle pour nous permettre, comme citoyens, de devenir responsables. Attention Fragîles vise la cohabitation harmonieuse de la communauté madelinienne et des visiteurs avec l'environnement des Îles-de-la-Madeleine. Afin de sensibiliser le plus de gens possible aux enjeux du territoire, nous adoptons une grande diversité de stratégies de sensibilisation selon le public cible et l'objectif visé. On peut y aborder des thèmes tels que les changements climatiques et l'érosion, les milieux dunaires, les milieux forestiers, la biodiversité, la faune et la flore, les champignons, les plantes médicinales et culinaires, le patrimoine culturel associé, les enjeux énergétiques, les enjeux liés à l'eau potable et à la gestion des matières résiduelles.

### RÉSUMÉ

Deux groupes ont été ciblés pour des activités d'éducation relative à l'environnement durant l'année. Le premier est l'industrie touristique. L'objectif était de favoriser un transfert de connaissances essentielles et de bonnes pratiques aux diverses organisations qui offrent des activités de loisir liées à l'environnement aux visiteurs et aux madelinots. Ces travailleurs sont en quelque sorte des ambassadeurs de l'environnement des îles puisqu'ils y emmènent un public varié lors de leurs activités (ex. kayak, voile, camp de jour, vélo fatbike sur les plages, sentiers d'interprétation, artistes, artisans en transformation de plantes sauvages, associations de sports de vent, etc.). Le second groupe est représenté par les jeunes d'âge scolaire. En effet, il est scientifiquement reconnu que la jeunesse québécoise souffre d'un déficit nature. Partant de la célèbre citation de Jacques-Yves Cousteau : « On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime », il nous apparaît essentiel de nous impliquer dans cette reconnexion à la nature pour les jeunes du territoire.

En parallèle, Attention Fragîles a entamé un processus de réflexion afin de mieux définir son rôle et de clarifier ses objectifs de transmission en matière d'éducation relative à l'environnement. Un portrait de l'offre en activités d'éducation relative à l'environnement offertes sur l'archipel a été réalisé afin de guider ces réflexions et pour permettre, à terme, le développement de projets collaboratifs.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

Pour l'industrie touristique, un programme de formations sur les milieux naturels de l'archipel fut offert gratuitement. Le plan de formation et le contenu des présentations ont été développés par l'équipe d'Attention Fragîles. Une invitation aux entreprises a initialement été publiée dans l'infolettre de Tourisme Îles-de-la-Madeleine. Des invitations ciblées ont par la suite été effectuées par téléphone. Deux blocs de formation comportaient chacune un volet théorique (2h30) suivi d'un volet pratique en nature (1h30). Diverses approches pédagogiques étaient employées.

Pour les jeunes d'âge scolaire, plusieurs activités ont été développées et offertes durant l'année. Le point de départ était généralement une demande adressée par un acteur du milieu qui sollicitait notre implication afin de proposer aux jeunes de nouvelles expériences riches de sens et favorisant une connexion avec la nature.

Le portrait des activités relatives à l'environnement sur le territoire s'est réalisé sous forme d'entrevues personnalisées ou de questionnaires en ligne, auprès des différentes organisations concernées du territoire.

## DÉMARCHES

Voici la liste des actions posées en 2023-2024 :

- Formation sur les milieux naturels pour les représentants de l'industrie touristique : Bloc I - 12 juin (9 participants), Bloc II - 21 juin 2023 (8 participants). Partenaire engagé : Tourisme Îles-de-la-Madeleine.
- Activités nature pour les enfants durant l'été : Initiation à la survie en forêt le 27 juillet (10 jeunes de 9 à 12 ans) et Découverte des trésors de l'Île Boudreau le 16 août 2023 (7 jeunes de 9 à 12 ans). Partenaire engagé : Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.
- Cueillette et dégustation de plantes sauvages avec les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire le 13 septembre 2023 (environ 15 élèves de 16-17 ans). Partenaire engagé : Enseignant de 5<sup>e</sup> secondaire.
- Démarches pour mettre en place une formation pour l'équipe d'Attention Fragîles et le Centre de services scolaires des Îles par l'approche de reconnexion au territoire. Cette formation vise à favoriser l'adoption d'une approche éprouvée pour répondre à la réalité et aux besoins actuels en lien avec la déconnexion des jeunes à la nature. Démarche entamée en janvier 2024. Partenaire engagé : Centre de services scolaires des Îles.

- Portrait des activités relatives à l'environnement sur le territoire : 12 organisations impliquées.

## IMPACTS

Il est difficile de quantifier les retombées de ce genre d'activités, car elles se mesurent généralement en termes d'appréciation qualitative chez les participants. De plus, des changements de comportements issus de la sensibilisation peuvent parfois prendre jusqu'à plusieurs années après avoir vécu l'activité avant de s'exprimer. Ceci dit, les séances de formation offertes aux représentants de l'industrie touristique semblent avoir été appréciées et ont déjà porté certains fruits. Par exemple, en guise de remerciement, le représentant de l'entreprise de location de vélos fatbike nous a offert d'utiliser gratuitement ses vélos sur les plages pour nos activités de protection des milieux naturels. Également, une participante a fondé un regroupement citoyen mobilisé dans la protection des dunes dans un secteur de villégiature. Une participante qui est responsable d'une association d'adeptes de sports de vent a pu faire des ponts entre ses activités et celles d'Attention Fragiles et une belle collaboration se développe entre les deux organisations depuis.



### 8.3 Atelier pluvier siffleur



#### CONTEXTE

Le pluvier siffleur est une espèce en péril qui niche aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis plus de 30 ans, Attention Fragîles effectue le suivi de sa population. En 2023, ils n'étaient plus que 26 couples à nicher sur les plages de l'archipel, le seul endroit au Québec où l'espèce niche encore. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour favoriser sa protection et ralentir le déclin de sa population dont certaines activités de sensibilisation. Parmi celles-ci, un atelier en classe visant les élèves de 1er cycle du primaire. L'objectif de cet atelier est de faire connaître le pluvier siffleur aux élèves et favoriser chez eux le développement d'un sentiment d'attachement face à cette espèce en voie de disparition qu'ils ont le privilège de retrouver sur les plages de leur chez-soi. Cet atelier leur permet également de découvrir les efforts actuels qui sont déployés pour sa protection et les moyens qu'eux, même s'ils sont tout-petits, peuvent mettre en œuvre pour contribuer, à leur façon, à sa protection. Cet atelier fait partie des activités offertes dans le cadre du projet « Les P'tits gardiens de PHa/REs », un projet d'éducation relative en environnement inclus dans la démarche PHa/REs, financée principalement par Environnement et Changement climatique Canada, par le programme Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril.

#### RÉSUMÉ

L'Atelier Pluvier siffleur se divise en deux étapes. D'abord, les enseignants interpellés par la cause et désireux de participer à cette activité doivent effectuer avec leurs élèves une activité préparatoire à la visite en classe. Cette activité est offerte sous la forme d'une plateforme Genially, un outil interactif simple, intuitif et ludique que les enseignants présentent de façon autonome à leur classe. Cet outil contient tout plein d'informations vulgarisées sur le pluvier siffleur, des trucs pour favoriser sa protection et celle de son habitat ainsi que quelques jeux-questionnaires qui permettent de tester les nouvelles connaissances des élèves et tout ça, teinté d'une touche d'humour et de légèreté.



La deuxième étape de cet atelier consiste en la visite en classe, le temps d'une période, de deux membres de l'équipe d'Attention Fragîles. Dans ce cas-ci, les élèves ont eu la chance de recevoir les deux techniciens en protection de la faune et des milieux naturels qui travaillent justement sur le suivi de la population des pluviers siffleurs aux Îles. Lors de la visite, les élèves sont invités à visionner un PowerPoint animé qui contient des images et vidéos exclusives captées et tournées sur les plages de l'archipel et découvrent et manipulent le matériel pluvier (bagues, cage, peluches, faux œufs, etc.). À la fin de la présentation en classe, chaque élève reçoit un autocollant de pluvier siffleur et une bague pour oiseaux (non officielle) en souvenir du passage de l'équipe.

## SOLUTIONS PROPOSÉES

L'organisme se doit de mettre tout en œuvre afin de ralentir le déclin du pluvier siffleur et favoriser son essor. Cet atelier qui vise une clientèle très jeune permet de faire prendre conscience à des enfants, leurs parents et leurs enseignants de la chance qu'ils ont de pouvoir participer à la protection d'une espèce aujourd'hui menacée de disparition. Les Îles-de-la-Madeleine sont la seule région au Québec où l'espèce niche encore. C'est donc, pour les citoyens, un grand privilège, mais aussi une grande responsabilité. Le but de cibler une clientèle d'élèves de 1er cycle du primaire était fondé sur l'espoir de les voir devenir des ambassadeurs dans une cause aussi noble que celle de la sauvegarde d'une espèce en péril et de son habitat et par la bande, de faire d'eux des petits gardiens des milieux naturels fragiles et magnifiques de l'archipel. L'atelier est présenté légèrement, sans drame et avec une touche humoristique et surtout, plein de belles images qui favorisent les réactions d'admiration, de joie, d'attachement et de découverte. En mettant à contribution à l'animation l'équipe de techniciens en protection de la faune voués au suivi du pluvier siffleur, l'organisme pousse encore plus loin la démarche de sensibilisation puisque ces derniers sont au fait des dernières mises à jour concernant l'espèce. Ils agissent un peu à titre de conférenciers et peuvent facilement répondre aux interrogations des participants et profiter de l'occasion pour transmettre des messages positifs et bienveillants. L'atelier sur le pluvier siffleur tend à être modifié (tout en conservant la version originale pour les plus petits) pour éventuellement rejoindre une clientèle grandissante par exemple les jeunes du 3e cycle du primaire.



## DÉMARCHES

La réalisation (recherche, idées du contenu) du Genially et celle du PowerPoint présenté en classe ont été effectuées en simultané par une membre de l'équipe d'Attention Fragiles et une ancienne collaboratrice externe à l'organisme qui maîtrise parfaitement les outils virtuels pour créer des contenus interactifs et animés, comme le Genially ou le TNI. Les écoles ont été contactées par courriel par une membre de l'équipe d'Attention Fragiles qui se chargeait également des réservations et de l'organisation de l'horaire en accord avec l'équipe d'animation. La durée de la visite en classe correspond à la durée d'une période de cours (environ une heure).

## IMPACTS

L'impact quantitatif est difficilement mesurable. Toutefois, les visites en classe ont permis de constater que l'objectif de développer un sentiment d'attachement chez les élèves était atteint. Au printemps 2023, cinq classes de 1er cycle se sont prévaluées de l'atelier sur le pluvier siffleur (quatre à l'école St-Pierre et une à l'école Centrale). Un sondage a été fait en 2022 auprès de quelques enseignantes suite à l'atelier et les réponses étaient très positives. Quelques ajustements ont été apportés au Genially afin d'en alléger le contenu pour le printemps 2023 et ensuite pour 2024.



## 8.4 Portrait de l'éducation relative à l'environnement sur le territoire

L'éducation relative à l'environnement encourage les compétences qui permettent de comprendre les limites des fondements naturels de la vie et, en tant que partie intégrante d'une communauté, d'aider à façonner l'environnement naturel et la société de manière prospective, solidaire et responsable. L'éducation à l'environnement contribue à une meilleure compréhension des interdépendances environnementales, sociales, économiques, culturelles et éthiques et aide les apprenant-e-s à prendre des décisions écoresponsables et à agir en conséquence.

Depuis plus de 30 ans, Attention Fragîles offre des ateliers d'éducation relative à l'environnement (ERE) dans les écoles primaires et secondaires des Îles-de-la-Madeleine et organise également des activités de sensibilisation sur le terrain avec la clientèle adulte. Au cours des années, une diversité de thématiques environnementales furent abordées telles que la préservation des espèces en péril, la fragilité du milieu dunaire, le rôle de la forêt, la gestion de nos déchets, les enjeux énergétiques, etc.

Devant la volonté d'actualiser son offre ERE pour répondre aux besoins actuels du milieu et de mieux définir son rôle de transmetteur de connaissances en environnement, l'équipe d'Attention Fragîles a entamé à l'hiver 2024 la réalisation d'un portrait représentatif de l'offre actuelle d'activités ERE sur le territoire. Cet exercice a permis de connaître, d'une part, les acteurs locaux qui œuvrent à la transmission des connaissances en environnement et de comprendre leur réalité et leurs besoins. D'autre part, la rencontre de certains membres du personnel des écoles a permis de connaître ce qui se fait déjà dans les établissements scolaires du territoire et d'identifier certains besoins à combler.

Le portrait ERE du territoire, qui sera complété à l'automne 2024, se veut un outil de réflexion pour Attention Fragîles pour mieux redéfinir son offre, mais également pour l'ensemble des acteurs environnementaux et le milieu scolaire. Il sera partagé avec les acteurs du RAEÎ et la CSÎ. Cet outil permettra de porter un regard objectif sur l'éducation relative à l'environnement offerte sur l'archipel et vise à susciter des réflexions et des échanges afin d'optimiser la transmission de connaissances aux madelinots.

## 9 MANDATS EXTERNES

Attention Fragîles a acquis au fil des ans une crédibilité notoire dans le domaine de l'environnement auprès des différents partenaires locaux et régionaux. Ses activités sont réalisées spécifiquement aux Îles-de-la-Madeleine, un territoire à l'environnement particulier comportant un bon nombre d'habitats protégés et de milieux fragiles. Plus qu'ailleurs, dans un milieu insulaire comme les Îles-de-la-Madeleine, l'expertise d'un organisme local, bien implanté dans le milieu, connaissant bien ses particularités environnementales et socio-économiques et collaborant avec les partenaires, les citoyens et les utilisateurs du territoire est un atout indéniable pour divers projets et mandats. Au

cours des années 2021-2023, l'organisme a poursuivi la réalisation de mandats externes faisant appel à son expertise environnementale en milieu insulaire dans les champs d'intervention suivants.



#### Caractérisation environnementale et inventaires

- Expertise et conseils en environnement
- Caractérisation environnementale
- Cartographie
- Inventaires fauniques et floristiques
- Revue de littérature, collecte et analyse de données
- Validation de la présence d'espèces fauniques ou floristiques à statut particulier
- Validation de la présence d'espèces exotiques envahissantes



#### Planification, vulgarisation et concertation

- Planification stratégique, plan d'action, plan de sensibilisation
- Plan de conservation et plan de protection de l'environnement
- Consultations et concertation du milieu
- Publication de guides, d'outils et d'ouvrages de vulgarisation et de sensibilisation



#### Travaux de protection, de restauration et d'aménagement

- Planification, réalisation et suivi de travaux d'aménagement
- Restauration de milieux naturels dégradés
- Restauration et stabilisation de milieux dunaires
- Mesures de protection d'espèces en péril
- Aménagement d'infrastructures d'accès au littoral
- Aménagement de sentiers en milieux naturels



#### Suivis environnementaux et surveillance

- Suivis fauniques
- Suivi des espèces exotiques envahissantes
- Surveillance environnementale de chantier
- Suivi d'érosion côtière

Au cours des années 2023-2024, différentes organisations ont fait appel à l'organisme pour des mandats en lien avec son expertise environnementale en milieu insulaire. Parmi ces mandats :

- ACTIVA, PESCA et VALECO – Inventaires oiseaux de proie, sauvagine et autres oiseaux (terminés), suivis de l'avifaune et des chiroptères 2023 (contrat terminé), suivis de transplantation du corème de Conrad (en cours) et échantillonnage d'eau 2023 (contrat terminé) ont été réalisés dans le cadre des projets éoliens PEDDN et PEDGI ;
- Conservation de la nature Canada - Visites des terrains acquis et des servitudes de conservation 2023 (contrat terminé) ;
- Service canadien de la faune - Inventaires d'espèces en péril et/ou menacées, espèces variées 2023 (contrat terminé) ;
- ECCC – suivi des sentiers du RMS de la Pointe de l'Est (mandat en continu);
- Communauté maritime des îles - travaux de signalisation sur les plages en lien avec la circulation motorisée 2023 (contrat terminé), pollution lumineuse (finalisation du dépliant) et aménagement des accès plages 2023 (contrat terminé) ;
- MTMD -Transplantation de corème de Conrad (contrat terminé);
- MTMD - Guide de plantation d'ammophile (contrat terminé) ;

- Garde-Côtière - Intervention Dune de l'Ouest – découverte de sacs de la Irving Whale (évaluation, suivi des travaux du retrait des sacs et restauration dunaire post-travaux, suivi des restaurations dunaires) (contrat terminé) ;
- Châteaux de sable – évaluation événement écoresponsable (demande ponctuelle) ;
- Parcs Canada – Île de Sable (contrat terminé) ;
- Club VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc. – Évaluation secteur Dune du Sud (contrat terminé);
- Aiglon Indigo – Fournir des semences (contrat terminé) ;
- MELCCFP – Inventaire du hibou des marais 2023 (contrat terminé) ;

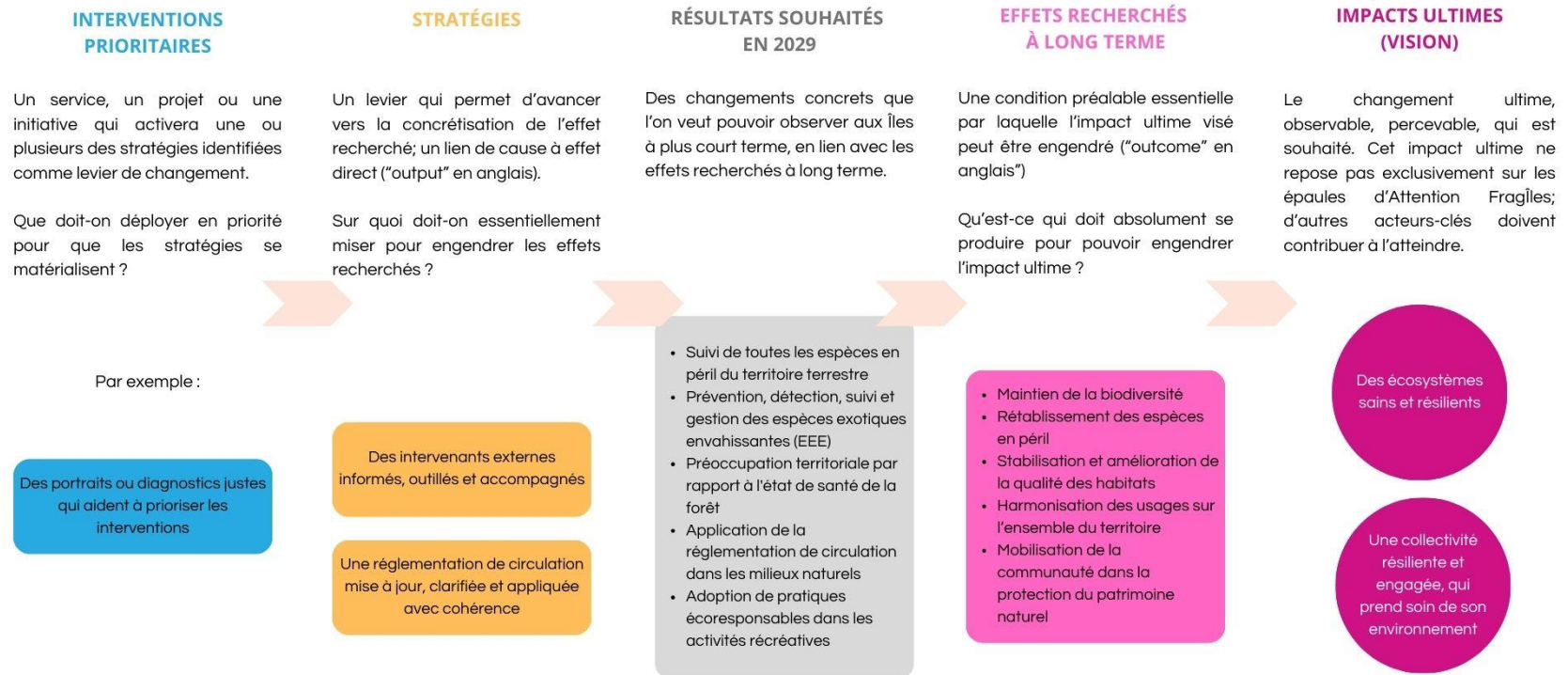
# 10 PRÉVISIONS DES ACTIVITÉS 2024-2025

## 10.1 Planification stratégique 2024-2029

### Qu'est-ce qu'une théorie du changement ?

Construite sous la forme d'hypothèses de liens de cause à effet, une théorie du changement met l'accent sur ce que l'on cherche à réaliser (impact) plutôt que sur ce qu'on cherche à faire (projets, services, activités). Une théorie de changement nous pousse à articuler et à organiser tous les résultats attendus avant d'identifier ce qu'on va mettre en place pour y parvenir. Une théorie du changement schématise donc les visées de l'organisation, les stratégies qui les catalyseront et les interventions prioritaires pour activer ces stratégies.

Ces liens de cause à effet forment une toile complexe qui illustre une vision systémique des enjeux et des solutions proposées.



## Mission

Protéger l'exceptionnelle biodiversité des Îles-de-la-Madeleine pour soutenir la qualité de vie de ses communautés.



### Interventions terrain

- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des espèces en péril / habitats
- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des EEE / habitats
- L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet de la biodiversité locale
- Des portraits ou diagnostics justes qui aident à prioriser les interventions
- Une rationalisation des sentiers de la Dune du Nord
- Circulation en milieux naturels : une signalisation uniformisée et cartographiée en réseau, accompagnée d'une signalétique éducative
- Des milieux naturels aménagés et restaurés

- Des mesures de conservation connues
- Un coffre à outils de vulgarisation sur les milieux naturels
- Un plan d'action de lutte contre l'érosion côtière incluant les citoyens et les parties prenantes
- Un Plan stratégique d'interventions en environnement (PSIE) mis à jour et utilisé
- Un comité actif de concertation territoriale sur les mesures de conservation
- Des moments de rencontres entre citoyens, comité et organismes
- Un CRE partageant son expertise dans la communauté

### Accompagnement pour la gestion intégrée du territoire



- Un plan d'activités ERE réfléchi en fonction des résultats 2029 souhaités
- Un plan de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des résultats 2029 souhaités
- La publication d'un livre de référence sur les milieux naturels
- Une documentation et explication du contexte historique
- Des projets de sensibilisation en partenariat avec le milieu artistique et culturel



### Éducation et sensibilisation

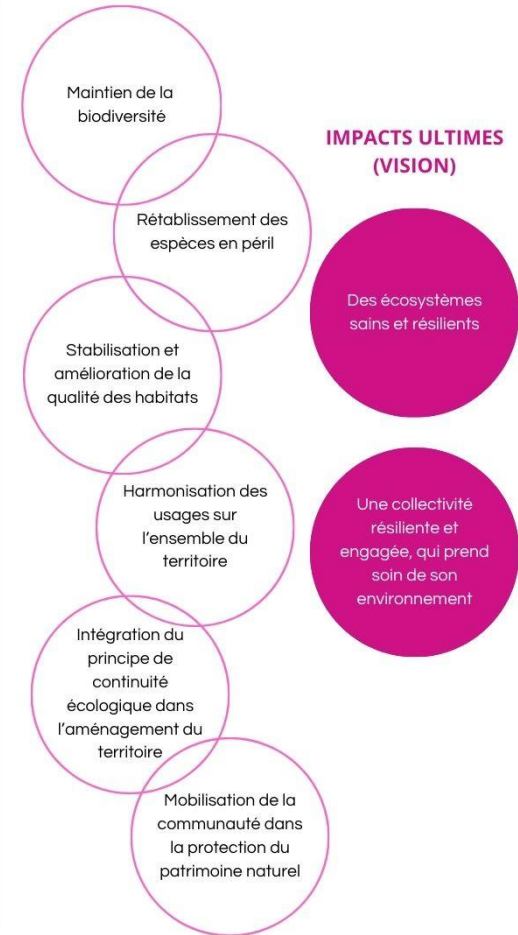
## STRATÉGIES

- Des mesures de conservation des habitats et de protection des espèces en péril appliquées et respectées
- Des sentiers et accès encadrés et respectés pour l'ensemble des usages et sur tout le territoire
- Une réglementation sur la circulation motorisée mise à jour, clarifiée et appliquée avec cohérence
- Une vision concertée et des actions cohérentes pour le territoire au sein du Réseau d'acteurs en environnement des Îles
- Des intervenants externes informés, outillés et accompagnés
- Des parties prenantes mobilisées par la cocréation de plans d'action ou d'interventions
- Une population informée et sensibilisée, à partir de connaissances locales et scientifiques vulgarisées

## RÉSULTATS SOUHAITÉS EN 2029

- Suivi de toutes les espèces en péril du territoire
- Prévention, détection, suivi et gestion des espèces exotiques envahissantes
- Préoccupation territoriale par rapport à l'état de santé de la forêt
- Application de la réglementation de circulation dans les milieux naturels
- Existence d'une structure de gestion intégrée pour harmoniser la cohabitation les activités du territoire en terres publiques et assurer la protection de l'environnement
- Des interventions en érosion côtière cohérentes et intégrées
- Adoption de pratiques écoresponsables
- Intégration des expertises locales des organismes environnementaux dans le processus d'octroi de permis, d'autorisations et d'interventions d'urgence

## EFFETS RECHERCHÉS À LONG TERME



# 10.2 Plan d'action 2025



PLAN D' ACTIONS 2024-2025

Champs d'intervention	Initiatives prioritaires (projets/activités/services)	AXES STRATÉGIQUES (stratégies)							OBJECTIFS (résultats 2025)						
		Des mesures de conservation des habitats et de protection des espèces en périls appliquées et respectées	Des sentiers et accès encadrés pour l'ensemble des usages et sur tout le territoire	Une réglementation de circulation mise à jour, clarifiée et appliquée avec cohérence	Une vision concertée et des actions cohérentes pour le territoire au sein du Réseau des acteurs en environnement des Îles	Des intervenants externes informés, outillés et accompagnés	Des parties prenantes mobilisées par la coaction de plans d'action ou d'interventions	Une population informée et sensibilisée, à partir de connaissances locales et scientifiques vulgarisées	Des interventions en érosion côtière cohérentes et intégrées	Préoccupation territoriale par rapport à l'état de santé de la forêt	Suivi de toutes les espèces en péril du territoire	Prévention, détection, suivi et gestion des espèces exotiques envahissantes	Existence d'une structure de gestion intégrée pour harmoniser la cohabitation les activités du territoire en terres publiques et assurer la protection de l'environnement	Application de la réglementation de circulation dans les milieux naturels	Adoption de pratiques écoresponsables
1. Renforcement des capacités organisationnelles	Une structuration de l'organisation du travail et des communications internes, pour plus de clarté et d'efficacité														
	1.1 Poursuivre l'intégration des résultats émanant des mandats donnés par rapport à l'échelle salariale, la description des postes, la politique RH et le diagnostic organisationnel														
	1.2 Améliorer les procédures de communication interne														
	1.3 Former des équipes de travail à l'interne par thématique														
	1.4 Poursuivre le mentorat pour l'intégration des nouveaux employés dans l'équipe														
	1.5 Consolider le C.A. dans son rôle de gouvernance stratégique														
	1.6 Encourager la formation continue de l'équipe (ex.: technique de communication bienveillante, gestion du temps, projets, etc.)														
	1.7 Élaborer une stratégie financière conséquente														
	1.8 Planifier des moments d'évaluation évolutive annuelle de la planification stratégique														
	1.9 Analyser la structure, l'organigramme, les intérêts et la charge de travail de chacun, suivi du diagnostic, RH, échelle salariale, descriptions de postes, Améliorer le processus de suivi et de gestion des projets (suivi financier, amélioration des compétences, gestion des données informatiques, serveur, partage des infos)														
1.10															
2. Interventions terrain	2.1 L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet de la biodiversité locale		X	X		X	X		X						
	2.1.1 Acquérir les connaissances au sujet de la biodiversité forestière														
	2.1.2 Identifier les terres publiques à reboiser														
	2.2 Des portraits ou diagnostics justes qui aident à prioriser les interventions			X		X		X	X	X	X		X	X	
	2.2.1 Réaliser un portrait diagnostique en lien avec le cadre d'érosion et de submersion côtière / valeur des écosystèmes (priorisation des sites d'intervention accompagnement citoyen)														
	2.2.2 Réaliser un portrait diagnostique pour prioriser les interventions en milieu forestier														
	2.3 Circulation en milieux naturels : une signalisation uniformisée et cartographiée en réseau, accompagnée d'une signalétique éducative	X	X	X					X	X		X	X	X	
	2.3.1 Suivre l'évolution du Réseau minimal de sentier de véhicules tout-terrain de la Pointe-de-l'Est														
	2.3.2 Comité de suivi du RMS de la Pointe de l'Est Table de concertation sur les véhicules hors route aux Îles-de-la-Madeleine														
	2.4 L'acquisition et la récolte de connaissances au sujet des espèces en péril / habitats	X	X	X			X	X		X					
	2.4.1 Contrat de signalisation avec Munîles														
	2.4.2 Faire le suivi de la transplantation de corème de Conrad (contrat)														
	2.4.3 Faire l'inventaire floristique de l'aster du Golfe St Laurent - suivi annuel														
	2.4.4 Faire l'inventaire floristique du bident différent - suivi annuel														
	2.4.5 Faire l'inventaire faunique du hiboux des marais - suivi annuel														
	2.4.6 Faire l'inventaire faunique du criquet des Îles - suivi annuel														
	2.4.7 Faire l'inventaire faunique du pluviers siffleurs - suivi annuel														
	2.4.8 Faire l'inventaire faunique du bécasseau Maudouche - suivi annuel														
	2.4.9 Faire l'inventaire faunique du grèbe esclavon - suivi annuel														
2.4.10 Faire le suivi terrain - contrats de service Conservation Nature Canada															
2.4.11 Faire les suivis floristiques - contrat de service éolien															
2.4.12 Faire les suivis fauniques - contrat de service éolien															
2.4.13 Mettre à jour la distribution du Corème de Conrad															
2.5 Des milieux naturels aménagés et restaurés (contrats de service)	X					X	X								
2.5.1 Contrat de signalisation (Communauté maritime des Îles)															
2.5.2 Protocole de restauration dunaires grandes surfaces															
2.5.3 Aménagement des accès milieux naturels															
2.5.4 Accompagnement des citoyens dans leur travaux de restauration dunaire															
2.5.5 Mandat du RNCREQMELCCFP aires protégées (à confirmer)															
2.5.6 Intervention en cas de déversement, découvertes de sacs de sable contaminé au mazout, restauration de sites après décontamination (puits SOUJEM), etc.															



3. Accompagnement pour la gestion intégrée du territoire	3.1	<b>Des mesures de conservation connues</b>	X							X	X		X	X	X
	3.1.1	Assurer la concertation entre les parties prenantes en lien avec les mesures de conservation (application des lois et réglementations)								X	X		X	X	X
	3.1.2	Développer des outils pour améliorer les pratiques d'aménagements de la forêt (guide, formation, rencontres)													
	3.1.3	Participer au processus menant à la création du Parc régional ou tout autre structure de gestion et d'encadrement des activités/utilisation du territoire													
	3.1.4	Siéger au Forum des partenaires et démarche Horizon 2035													
	3.1.5	Participer à la révision du nouveau schéma d'aménagement													
		Siéger au conseil d'administration de Tourisme Îles-de-la-Madeleine													
	3.2	<b>Un plan d'action de lutte contre l'érosion côtière incluant les citoyens et les parties prenantes</b>	X	X											
	3.2.1	Siéger au Comité consultatif sur l'érosion des berges													
	3.2.2	Commission consultative environnement, aménagement, urbanisme, changements climatiques													
	3.3	<b>Un Plan stratégique d'interventions en environnement (PSIE) mis à jour (portrait) et utilisé (plan d'action)</b>				X	X								
	3.3.1	Soutenir la municipalité dans l'élaboration de son plan climat													
	3.3.2	Créer des espaces de discussion avec les instances décisionnelles concernant des observations à considérer (ex.: circulation sur les plages, chantiers, etc.)													
	3.3.3	Valider les mécanismes d'évaluation des impacts environnementaux des projets lors de l'approbation des permis (CGT terres publiques, municipal, travaux publics)													
	3.4	<b>La création d'un comité de concertation territorial, actif, sur les mesures de conservation pour la protection des espèces en péril</b>	X			X		X							
	3.4.1	Discuter des enjeux environnementaux													
	3.4.2	Créer un comité forêt territorial : mobiliser les expertises en foresterie													
	3.4.3	Former des comités de travail au sein du RAEI													
	3.4.4	Participer au Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE)													
	3.5	<b>Des moments de rencontres entre citoyens, comités et organismes favorisant la cocréation (ponctuels et au besoin)</b>					X	X	X						
	3.5.1	Nettoyer des plages avec la communauté (citoyens, visiteurs, écoles)													
3.5.2	Organiser une activité de plantation d'ammophile avec la communauté (citoyens, visiteurs, écoles)														
3.5.3	Organiser un événement autour de la présentation du portrait des habitats, avec distribution d'arbres														
3.5.4	Organiser des rencontres citoyennes pour discuter des enjeux environnementaux (partenariats avec les organisations citoyennes ex. club VTT, associations, etc.)														
3.5.5	Favoriser la mise en place d'un comité forêt														
3.6	<b>Un CRE partageant son expertise dans la communauté</b>									X	X	X		X	
3.6.1	Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord et du Parc éolien de Grosse-Île														
3.6.2	Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement														
3.6.3	Comité de gestion élargi de l'Île Brion et sous-comité sur le programme éducatif														
3.6.4	Comité de travail sur les plantes exotiques envahissantes aux Îles-de-la-Madeleine														
3.6.5	Conseil d'administration du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine														
3.6.6	Conseil d'administration de la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine														
3.6.7	Réseau d'acteurs en environnement des Îles														
3.6.8	Table de concertation régionale – Gestion intégrée du Saint-Laurent														
3.6.9	Table de concertation – projet de parc marin														

4. Education et sensibilisation	4.1	<b>Un plan de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des résultats 2029 souhaités</b>	X		X			X		X	X	X			X	X	X
	4.1.1	Développer un plan de communication intégrant le changement d'image de marque (actualisation) et toutes les stratégies nécessaires pour cheminer vers l'atteinte des résultats 2029 souhaités															
	4.1.2	Diffuser le guide d'aménagement forestier															
	4.1.3	Diffuser des capsules vidéo sur la forêt															
	4.2	<b>Un plan d'activités ERE réfléchi en fonction des résultats 2029 souhaités</b>	X				X		X	X	X	X	X		X	X	
	4.2.1	Créer un sous-comité de travail sur l'éducation relative en environnement au sein du RAEI															
	4.2.2	Développer un plan d'activités ERE qui soutiendra l'atteinte des résultats souhaités															
	4.2.3	Créer l'outil collaboratif en ERE sur les espèces en péril (ex : Genially)															
	4.3	<b>Des projets de sensibilisation en partenariat avec le milieu artistique et culturel</b>							X	X	X						
	4.3.1	Développer des projets liant les arts et la sciences pour sensibiliser à l'érosion côtière															

## 11 REMERCIEMENTS

Attention Fragîles tient à remercier sincèrement tous les citoyens et citoyennes engagé.es, les bénévoles et les partenaires locaux qui s'impliquent généreusement à la réalisation de la mission de l'organisme.

Cette année encore, l'équipe a su démontrer son efficacité, son leadership, sa grande capacité d'adaptation et sa résilience. Plusieurs défis ont parsemé la dernière année, mais l'équipe a su garder le cap, tout en surmontant les petites vagues et elle en ressort grandie et encore plus forte. Un très grand merci à vous tous !

Sincères remerciements aux administrateurs et administratrices de l'organisme pour le temps investi à soutenir et à porter sa mission. Votre contribution est précieuse et démontre l'importance que vous portez envers votre communauté et votre milieu de vie.

L'équipe tient également à souligner le départ à la retraite de Mme Carole Leblanc. Merci pour ta grande implication et ta patience à partager tes connaissances avec la relève!

Les actions réalisées par Attention Fragîles en 2023-2024 n'auraient pas pu être mises en œuvre sans le support financier de la Fondation de la faune du Québec, du Gouvernement du Québec, d'Environnement et Changement climatique Canada et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Ce support indéniable permet de propulser les projets et le développement local.

# 12 ANNEXE 1- BILAN DES COMMUNICATIONS 1ER AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

## 1. Introduction

Du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, de nombreuses activités d'information et de sensibilisation auprès des utilisateurs ciblés ont été réalisées. La plupart étaient en lien avec les bonnes pratiques d'utilisation des milieux naturels et favorables à la protection des espèces et leurs habitats. Ces activités de sensibilisation visent à inciter la population et les visiteurs à adopter des comportements responsables et respectueux de notre environnement insulaire unique et fragile.

Que ce soit à travers les médias de masse, les publications web, les médias sociaux ou les événements, ce sont de nombreux partenaires impliqués tels que la radio locale de CFÎM, le journal local Le Radar et le Magazine Les Îles. En ce qui concerne les médias sociaux, plusieurs vecteurs d'information, autres que la page Facebook/Instagram d'Attention Fragîles, ont été utilisés tels que:

- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Tourisme Îles-de-la-Madeleine
- Club VTT Îles-de-la-Madeleine Inc.
- Comité ZIP des Îles
- SCÎM (Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine)
- ASVÎ (Association des sports de vent des Îles)
- etc.

Les associations de chasseurs et de pêcheurs, ainsi que d'autres partenaires et/ou groupes, ont été requis afin de transmettre certains messages (information, sensibilisation au sujet des projets, de la gestion notamment en lien avec le nouveau statut CRE, du recrutement RH, etc.) à la population et aux visiteurs pratiquant des activités dans les milieux naturels de l'archipel, susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et leurs habitats.

Sachant que l'organisme était en cours de restructuration, dans l'attente du nouveau statut CRE (Conseil régional de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine), ce bilan n'est pas exhaustif.

## 2. Médias de masse:

- **Imprimés:**

Une seule parution dans le journal local Le Radar a été effectuée entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024 (Tableau 1), en lien avec le statut CRE obtenu par l'organisme (suite à l'envoi d'un communiqué de presse le 06/07/23). À savoir, le journal hebdomadaire possède 23 points de vente sur le territoire madelinot et 7500 lecteurs/semaine.

Deux articles portant sur la flore qui font la renommée de l'archipel et nous fournissent de nombreux services ont été publiés dans le Magazine Les Îles. Celui-ci est tiré à 14 000 exemplaires l'été et 7 000 durant l'automne, alors qu'il est distribué gratuitement dans tous les commerces et résidences locales.

*Tableau 1 : Récapitulatif des publications de l'organisme dans les journaux et magazines.*

2023/24	Nb d'articles publiés	Nombre de Tirages / semaine	Nombre visiteurs uniques / semaine (version numérique)	Précisions
Journal « Le Radar »	1	2500	100	<i>Québec accorde le statut de CRE à Attention Fragîles (14/07/23)</i> <a href="https://www.leradar.qc.ca/2023/07/14/12860/">https://www.leradar.qc.ca/2023/07/14/12860/</a>
Magazine « Les Îles »	1	14 000 exemplaires (été)	N/A	<i>Les habitats floristiques de l'archipel : une richesse méconnue ! (22/06/23)</i> <a href="https://www.ilesdelamadeleine.com/2023/06/22/magazine-les-iles-ete-2023/">https://www.ilesdelamadeleine.com/2023/06/22/magazine-les-iles-ete-2023/</a>
	1	7 000 exemplaires (automne)		<i>Les espèces floristiques qui contribuent à l'unicité de notre territoire insulaire ! (13/09/23)</i> <a href="https://www.ilesdelamadeleine.com/2023/09/13/magazine-les-iles-automne-2023/">https://www.ilesdelamadeleine.com/2023/09/13/magazine-les-iles-automne-2023/</a>

- **Radio:**

La radio locale CFÎM a effectué trois entrevues entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024, en lien avec différentes thématiques telles que la gestion administrative à l’occasion de l’AGA (envoi du communiqué de presse le 20/11/23), l’inauguration des nouveaux locaux et le statut CRE (Tableau 2). Celles-ci font intervenir la directrice de l’organisme.

*Tableau 2 : Récapitulatif des publications de l’organisme au niveau radiophonique.*

Thème	CFÎM	Radio-Canada	Date	Précisions
Gestion administrative	x	N/A	05/12/23	<a href="#">Attention Fragîles: retour sur 2 ans d'activités - CFIM</a>
Inauguration	x	N/A	14/06/23	<a href="#">Attention Fragîles inaugure ses nouveaux locaux - CFIM</a>
Statut CRE	x	N/A	10/07/23	<a href="#">Attention Fragîles reconnu par Québec comme conseil régional de l'environnement - CFIM</a>

Les archives de Radio-Canada sont indisponibles actuellement mais relaient l’information de l’archipel durant l’année.

Aucun message publicitaire n’a été investi pour les médias de masse en 2023/24.

### 3. Publications web

- **Site web :**

Le nombre de sessions sur le site web est de 2605 au total, soit en moyenne 217/mois. Ce chiffre représente 18% de plus qu'en 2022/23. Il s'agit de 1751 visiteurs uniques, soit 2% de moins par rapport à 2022/23 concernant ce type d'usagers. Seuls 5% des utilisateurs sont réguliers.

Au niveau du blog, sept publications ont été effectuées en 2023/24 sur différents sujets (Tableau 3), dont la plupart (70%) totalisent 882 vues.

*Tableau 3 : Récapitulatif des publications de l'organisme au sein de son site web.*

Thème	Type	Audience	Date	Précisions
Gestion administrative	Rapport annuel	Partenaires : ministères et citoyens	20/10/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/rapports-annuels">https://www.attentionfragiles.org/rapports-annuels</a>
Information / sensibilisation	Guide	Citoyens	01/04/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/livres-guides-et-d%C3%A9pliant">https://www.attentionfragiles.org/livres-guides-et-d%C3%A9pliant</a>
Statut CRE	Blog/ Communiqué de presse	Citoyens (297 vues)	06/07/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/moment-historique-reconnaissance-%C3%A0-titre-de-cre-pour-la-r%C3%A9gion-insulaire-des-%C3%AEles-de-la-madeleine">https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/moment-historique-reconnaissance-%C3%A0-titre-de-cre-pour-la-r%C3%A9gion-insulaire-des-%C3%AEles-de-la-madeleine</a>
RH (équipe)	Blog	Citoyens (426 vues)	05/10/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/offre-d-emploi-charg%C3%A9e-de-projets-en-%C3%A9ducation-relative-%C3%A0-l-environnement">https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/offre-d-emploi-charg%C3%A9e-de-projets-en-%C3%A9ducation-relative-%C3%A0-l-environnement</a>
RH (CA)	Blog	Citoyens (68 vues)	21/11/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/conseil-d-administration-des-postes-%C3%A0-pouvoir">https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/conseil-d-administration-des-postes-%C3%A0-pouvoir</a>
Gestion administrative (AGA)	Blog	Citoyens (31 vues)	24/11/23	<a href="https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/assemblee-g%C3%A9n%C3%A9rale-annuelle-2023">https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/assemblee-g%C3%A9n%C3%A9rale-annuelle-2023</a>
Sensibilisation (résilience climatique)	Blog	Citoyens (60 vues)	26/02/24	<a href="https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/notre-territoire-notre-quotidien-notre-adaptation">https://www.attentionfragiles.org/singlere-post/notre-territoire-notre-quotidien-notre-adaptation</a>

- Vidéo:

Sachant qu'il existe deux chaînes au nom d'Attention Fragiles, les statistiques sont extraites pour la plus populaire (@attentionfragiles4947 : 20 abonnés et 21 vidéos, alors que la seconde @infoaf5334 : 2 abonnés et 1 vidéo). Entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024, la 1 vidéo publiée totalise 75 vues et n'a généré aucune impression (« like ») (Tableau 4).

Tableau 4 : Récapitulatif des publications de l'organisme au sein de sa chaîne Youtube.

Thème	Type	Audience	Date	Précisions
Sensibilisation (chasse)	Court-métrage (2 min 08 s)	Citoyens (75 vues)	28/03/23	<a href="https://youtu.be/B4TRMQ09V74">https://youtu.be/B4TRMQ09V74</a>

Le tableau de bord de la chaîne Youtube affiche un total de 1395 vues entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024 et une durée totale de visionnement de 35,9 heures (Figure 1). Ce résultat est assez similaire à la période précédente 2022/23, car il s'agissait de 1305 vues et 32h de visionnement. On remarque deux pics de visionnement en lien avec la publication de la vidéo.

### Votre chaîne a enregistré 1 365 vues au cours de la période sélectionnée

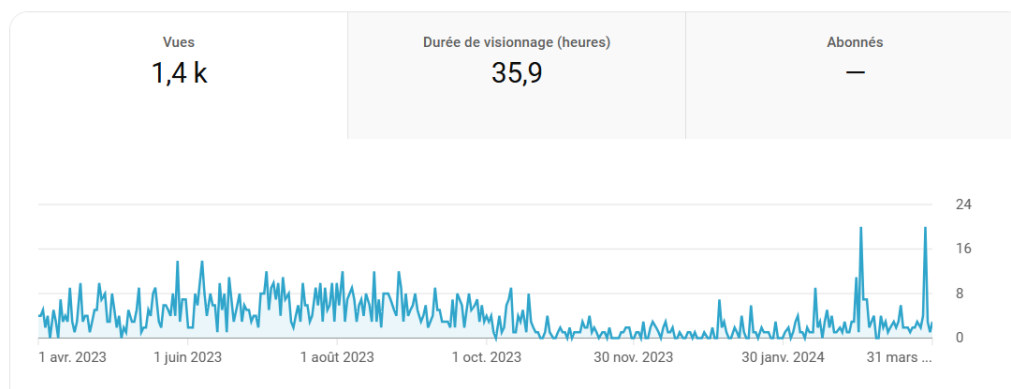


Figure 1. Récapitulatif du nombre de vues et durée de visionnage de la chaîne Youtube entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024.

La plupart des gens du public qui visionnent les vidéos ne sont pas des abonnés, ce qui signifie qu'une stratégie d'adhésion doit être mise en place afin de gagner en popularité. Il est possible d'observer que la vidéo qui a eu le plus de visibilité durant ces trois dernières années est le motion

design intitulé « Le P'tit siffleur – Îles-de-la-Madeleine » (07/06/21, 1 min 15 s) avec 1687 vues. De ce fait, il est intéressant de constater que le contenu de sensibilisation ludique atteint le public-cible (peu importe l'âge).

- **Réseaux sociaux :**

Au sein des réseaux sociaux (Facebook et Instagram), les messages portaient sur les comportements favorables à adopter lors de la pratique de différentes activités en milieux naturels. Certains portaient sur les activités liées à la circulation motorisée particulièrement dans trois secteurs, soit les trois plages où la circulation motorisée est autorisée annuellement (Dune du Nord, du platier à la gabarre, intérieur du Sandy Hook et Dune du Sud - Cormorandière). La transmission de consignes claires sur la réglementation et les secteurs autorisés à la circulation motorisée a également été réalisée, notamment par la Communauté maritime et relayée par les partenaires locaux. Ces messages ont été diffusés de manière ciblée en début de saison estivale, puis au besoin dans des périodes plus critiques de l'été, lors d'achalandage important dans certains secteurs (en particulier au Bout du banc au Sandy Hook et au platier à Fatima (Dune du Nord), très achalandés lors de belles journées de marée basse les fins de semaine) ou de situations montrant le besoin de répéter les messages. L'implication de la Municipalité /Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine sur ces enjeux a permis une diffusion plus large et plus officielle de certains messages, notamment par l'utilisation des outils municipaux, tels que le bulletin municipal et sa page Facebook.

Au cours de l'année 2023-2024, Attention Fragîles a poursuivi la publication de plusieurs capsules de sensibilisation et d'information sur sa page Facebook. Parmi celles-ci, certaines portaient spécifiquement sur les milieux naturels, les habitats, la biodiversité et les espèces en péril et à statut (fédéraux et provinciaux), dont le pluvier siffleur. Ces dernières étaient publiées en synchronicité avec les différentes étapes de nidification de l'espèce pendant la saison estivale. Ces capsules, contenant parfois une touche humoristique, avaient pour objectif de diffuser de l'information sur les habitats et les espèces en péril ainsi que de promouvoir de bonnes pratiques à adopter dans les milieux naturels. Nos partenaires ont aussi réalisé au cours de l'année des publications sur leurs réseaux sociaux en faveur de bonnes pratiques d'utilisation des milieux naturels, que nous avons relayé sur nos réseaux sociaux. C'est notamment le cas de la Communauté maritime / Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, de Tourisme Îles-de-la-Madeleine, du Comité ZIP des Îles, de la TCR et de l'ASVÎ.



Considérant la couverture médiatique sur la page Facebook de l'organisme du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, le thème PHa/REs représente 20% (soit 20 post) des publications globales sur les réseaux sociaux de l'organisation (100 post/an au total). Sur le total de 20 post sur le thème PHa/REs (espèces en péril et habitats), 61% (soit 9) étaient des articles, 17% (soit 4) des vidéos et 22% (soit 7) des événements (Figure 2).

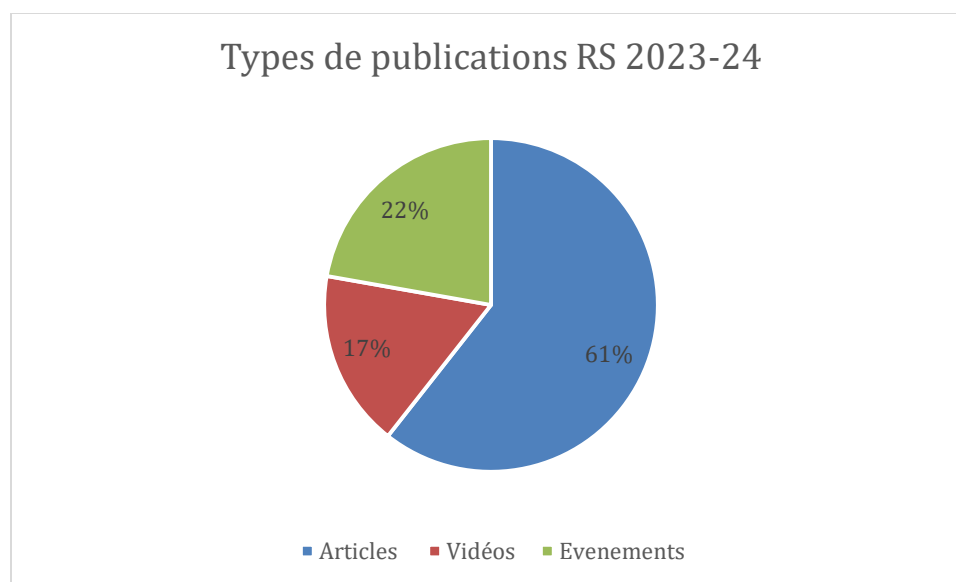
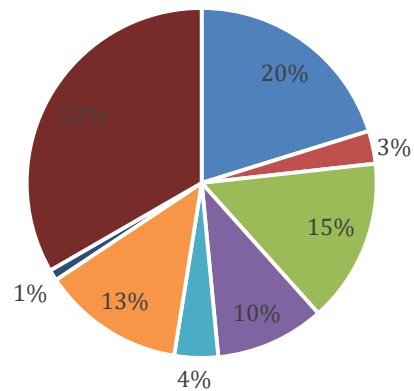


Figure 2. Répartition des différents types de publications sur les médias sociaux de l'organisme.

En ce qui concerne le compte Facebook, on peut constater que sur un total de 100 publications, environ 1/3 portent sur l'érosion (33%), suivi de la thématique PHa/REs, soit les espèces en péril et leur habitat (22%), du recrutement de RH (15%) et, enfin, des activités écotouristiques et citoyennes (13%) (Figure 3).

### Répartition des publications RS par thèmes 2023-24



- PHa/REs
- Érosion/aménagement côtier
- Ressources humaines
- Réseautage (congrès)
- Forêts
- Écotourisme et activités citoyennes (nettoyage, plantation, etc.)
- ERE
- Autres (activités de sensibilisation)

Figure 3. Répartition des différents thèmes de publications sur les médias sociaux de l'organisme.

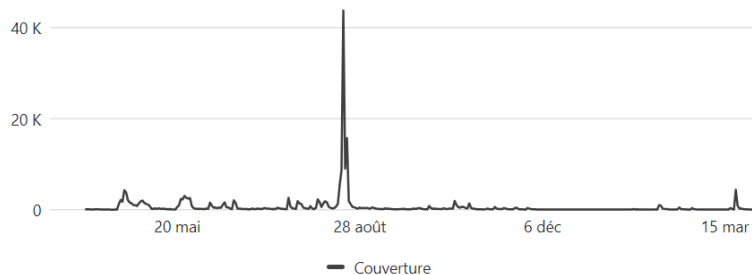
En ce qui a trait aux performances de la page Facebook, la couverture de visibilité a augmenté d'environ 500% par rapport à 2022-23, d'environ 270% d'interactions avec le contenu et d'environ 30% de clics sur le lien. Cette période totalise 3,9 K de followers et une portée des publications (vues) améliorée par rapport à l'an passé (Figure 4).

Performances

Par jour Cumulé ⓘ



⚠ Sélectionnez une période après 1 mai 2023 pour découvrir les statistiques organiques et publicitaires.



Répartition de la couverture

Total  
99 683 ↑ 498,1 %

Figure 4. Récapitulatif des performances de la page Facebook de l'organisme entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

En ce qui concerne le compte Instagram, il enregistre 940 followers et 11 publications (Figure 5).

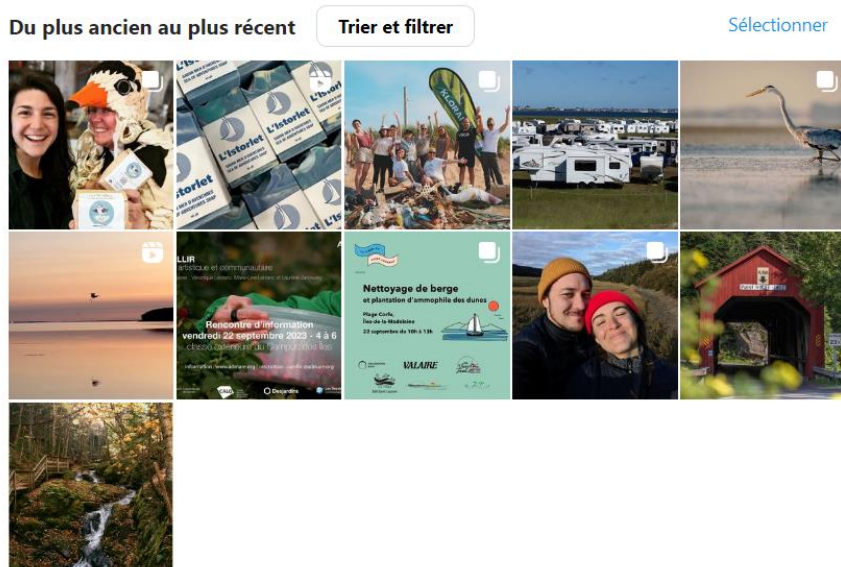


Figure 5. Récapitulatif visuel de la page Instagram de l'organisme entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

À titre de comparatif, il faudrait faire une évaluation plus approfondie de la portée des publications (vues) et l'engagement (# de followers, variation du nombre de followers, moyenne du # de réactions). Dans la Figure 6, apparaissent quelques exemples de publications Facebook.

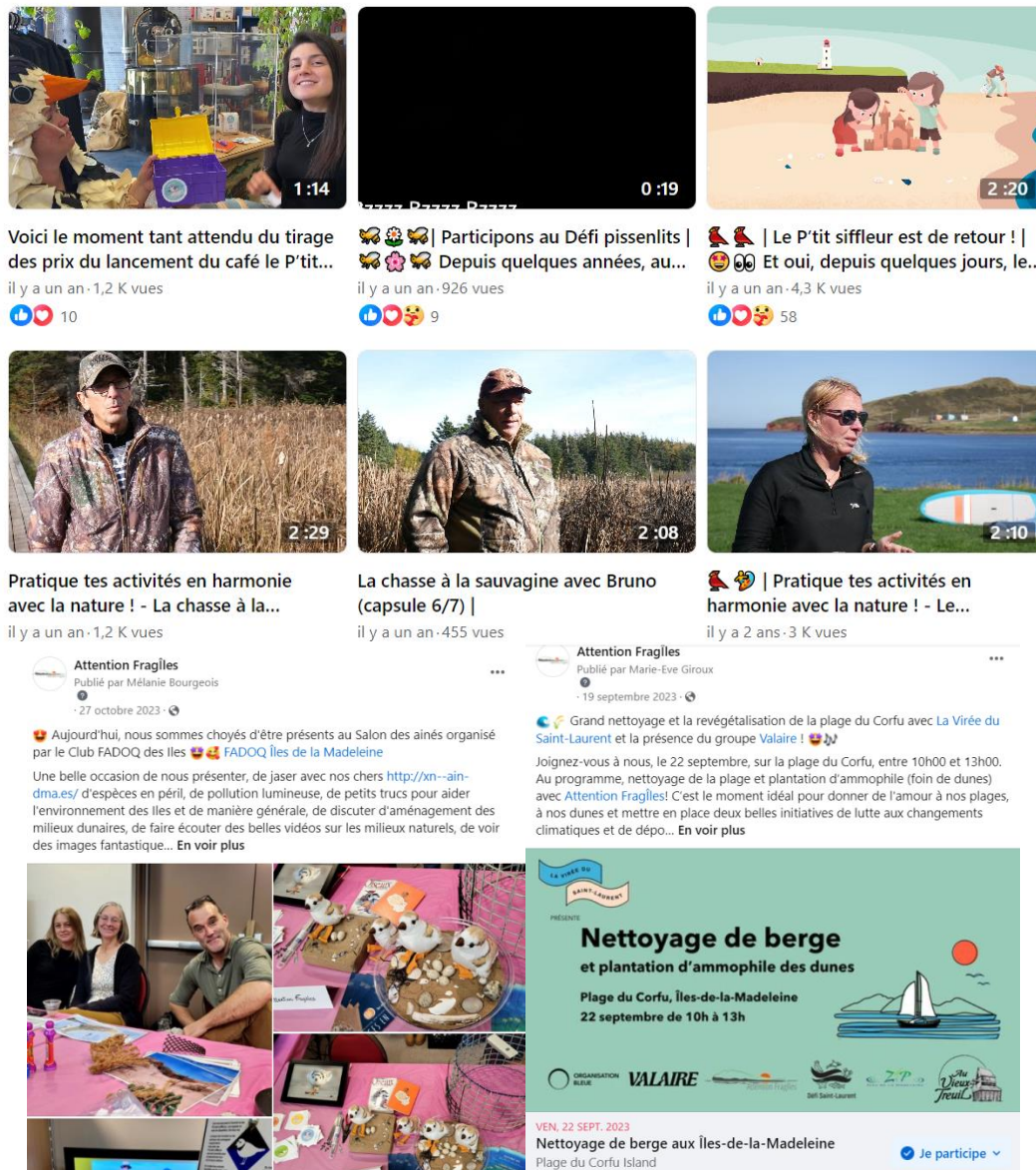


Figure 6. Exemples de publications et d'événements publiés sur les médias sociaux (Facebook) de l'organisme.

- Événementiel

### Lancement du Café « Le P'tit siffleur »

Le 26 mai 2023 marquait le lancement du café « le P'tit siffleur » (Figure 7) issu d'un partenariat et d'une excellente collaboration avec la Brûlerie de café des Îles-de-la-Madeleine. Pour l'occasion, une partie de l'équipe était sur place pour sensibiliser et informer la clientèle passante. Débutait également une exposition d'objets de sensibilisation en lien avec le pluvier siffleur à même les installations de la brûlerie. L'exposition est demeurée pour un mois sur place. Le café est en vente à l'année et est associé à un code QR qui réfère à une capsule vidéo sur l'espèce. Un pourcentage des ventes est remis à l'organisme qui dédit ces sommes à l'éducation relative à l'environnement et à la sensibilisation en lien avec les espèces en péril. Une soixantaine de personnes sont passées au cours de l'avant-midi du lancement. Au total, l'exposition a été vue par environ 3000 personnes.



Figure 7. Lancement du café le P'tit siffleur et de l'exposition temporaire à la Brûlerie de café des Îles

### Participation au Concours des Châteaux de sable

Samedi le 12 août 2023, une partie de l'équipe était présente aux Concours des Châteaux de sable (Figure 8). L'occasion a été saisie pour faire un kiosque d'information/sensibilisation en lien avec les activités de l'organisme, la préservation des espèces et du milieu dunaire. L'édition a permis d'attirer au moins 8500 visiteurs qui se sont rendus sur la plage au cours de la journée de construction. Du café glacé « le P'tit siffleur » était offert gratuitement et a permis d'attirer de nombreuses personnes au kiosque pour discuter de l'espèce notamment. Près d'une soixantaine de personnes sont venues discuter avec l'équipe dans ce contexte.



Figure 8. Présence d'Attention Fragiles au Concours des Châteaux de sable, édition 2023

## Participation au congrès ornithologique (Québec)

Du 7 au 9 octobre 2023, deux technicien.nes membres de l'équipe de suivi des espèces en péril ont été invités à offrir une conférence sur les espèces d'oiseaux en péril présents aux Îles-de-la-Madeleine et à participer au Congrès ornithologique du Regroupement QuébecOiseaux à Québec (Figure 9). La conférence offerte à environ 75 personnes (200 participants au Congrès) a permis de présenter les travaux réalisés sur le territoire en lien avec les différentes espèces suivies et de faire également la promotion du café « Le P'tit siffleur » grâce à un petit jeu-questionnaire à la fin de la conférence. Cette même conférence a été présentée à une vingtaine de personnes lors de l'AGA de l'organisme en novembre 2023. Elle a aussi été adaptée et présentée à environ 10 personnes lors d'un atelier de carte postale en février 2023.



Figure 9. Congrès ornithologique du Regroupement QuébecOiseaux- Québec 2023

## Salon FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Attention Fragîles a été approché par le Club Fédération de l'Âge d'or du Québec des Îles (FADOQ des Îles) pour être présent au Salon des aînés organisé par le Club FADOQ des Îles (cf. figure 10). Une belle occasion saisie de présenter l'organisme, de jaser d'espèces en péril, de pollution lumineuse, de petits trucs pour aider l'environnement des Îles et de manière générale, de discuter d'aménagement des milieux dunaires, de faire écouter de belles vidéos sur les milieux naturels, de voir des images fantastiques d'espèces en péril et de gestion de matières résiduelles grâce à une station d'écoute, de goûter le café Le P'tit Siffleur et même de jouer à un Bingo environnemental.

Ce fut une occasion unique de rejoindre cette belle clientèle que sont les aîné.es qui possèdent à la fois la sagesse et une possibilité de retransmettre de beaux messages d'ERE et de sensibilisation à leur entourage. Un événement qui a attiré plus de 200 personnes.



Figure 10. Présence d'Attention Fragîles au Salon des aînés organisé par le Club FADOQ des Îles

### Atelier de conception de cartes postales – Arts et Sciences

Le 27 janvier 2024, l'artiste de l'île d'Entrée Hélène Beaulieu, en collaboration avec Attention Fragîles, a présenté un atelier familial de création de cartes postales en lien avec l'œuvre vidéo *Solastagia Limicolae* de l'artiste Geneviève Chevalier (Figure 11). *Solastagia Limicolae*, qui parle d'oiseaux, plus précisément des pluviers siffleurs de l'archipel, a été présentée dans ce cadre. Également, deux technicien.nes membres de l'équipe de suivi des espèces en péril étaient présents et ont aussi fait la présentation d'une adaptation de leur conférence présentée lors du Congrès ornithologique du regroupement QuébecOiseaux à Québec.

Les cartes réalisées par une technique de collage et de dessins d'observation présentée par l'artiste ont été numérisées et remises à l'organisme. Environ une dizaine de personnes ont participé à l'atelier. Suite à cet atelier, l'idée a germé de créer un moment en 2024 avec les cartes postales, soit une envolée des cartes postales suite au départ des pluviers siffleurs du territoire en août.





Figure 11. Collaboration à l'atelier de cartes postales en lien avec l'œuvre vidéo *Solastagia Limicolae* de l'artiste Geneviève Chevalier

- Campagne de sensibilisation /information

#### Collection d'autocollants sur les espèces en péril

La collection d'autocollants sur les espèces en péril a été bonifiée en 2023 (Figure 12). Ces autocollants sont un moyen ludique de rejoindre une plus large clientèle afin de faire connaître les espèces présentes sur le territoire. Ils serviront lors d'ateliers dans les écoles ou avec le grand public. Éventuellement, ces autocollants seront vendus et les fonds seront dédiés à l'ERE et la sensibilisation en lien avec les espèces en péril. Il y a eu une première impression de 500 copies par autocollants dont le tiers a été distribué (environ 1350 autocollants).



Figure 12. Autocollants de la série espèces en péril - 2023

Trois autres sont en développement dans cette série pour représenter le criquet des Îles-de-la-Madeleine, l'aster du golfe Saint-Laurent et le corème de Conrad.

Également, un autocollant a de plus été créé pour souligner les 35 ans de l'organisme. Il fait partie de la gamme de trois autocollants qui soulignent les activités les plus marquantes de l'organisme depuis 35 ans (Figure 13)!



Figure 13. Autocollants Attention Fragiles, édition anniversaire

## Guide de bonnes pratiques – Fatbike sur la plage

Un guide de bonnes pratiques a été élaboré en 2023 (Figure 14) et distribué auprès des deux entreprises de location de fatbikes. Ce guide a aussi été distribué à des utilisateurs rencontrés sur le terrain et à l'ATR, soit environ 50 personnes. Quelques dépliants ont aussi été distribués dans d'autres commerces.

**FATBIKE SUR LA PLAGE**  
**GUIDE DE BONNES PRATIQUES**

**Partager la plage avec les autres utilisateurs**  
Porter une attention particulière aux autres utilisateurs pour que ce soit plaisant pour tout le monde. Circuler en vélo sur la plage, en ralentissant et en s'annonçant lorsqu'on croise des gens pour éviter des sursauts. On peut profiter de l'air frais et de la vue magnifique tout en respectant les autres et en assurant un environnement sûr et agréable pour tous.

**Rouler sur le bord de l'eau**  
Le sable plus compact sur le bord de l'eau facilite la randonnée.  
Rouler sur le bord de l'eau permet aussi de protéger l'ammophile (faune de dune), une plante essentielle à la préservation de l'écosystème dunaire. Son réseau racinaire retient le sable des dunes. Et attention, l'ammophile perce aussi les pneus !  
Psst... Rouler sur le bord de l'eau, et non dans l'eau pour éviter d'endommager le matériel.

**Porter attention à la faune et la flore**  
La plage, en plus d'être magnifique, est l'habitat de plusieurs espèces. Parmi elles, le pluvier siffleur, une espèce en péril. Cet oiseau se trouve sur les plages, dans les entre-dunes, en haut de plage et dans les zones de galets.  
Il est donc important d'éviter de le déranger en restant le plus loin possible de lui et en ralentissant à proximité d'un périmètre de protection. Le «Petit Siffleur» en sort pour s'alimenter et prendre l'air !  
En prenant soin des habitats, on contribue aussi à préserver des espèces en péril de la faune et de la flore.

**Saviez-vous que ...**  
Au Québec, c'est aux Îles-de-la-Madeleine le seul endroit où niche encore le pluvier siffleur.  
À peine une vingtaine de couples sont de passage aux Îles pendant la période estivale.  
**Pensons-y ...**

**Rapporter ses déchets**  
... Et encore mieux, ramasser aussi ceux croisés au passage !  
En plus de nuire à la beauté du paysage et d'être polluants, les déchets sur les plages attirent les animaux prédateurs, qui peuvent nuire à d'autres espèces.  
Rapporter ses déchets et ceux qu'on trouve sur la plage est une façon simple et efficace de protéger les espèces comme les pluviers siffleurs, qui sont vulnérables aux prédateurs. En prenant soin de notre environnement, on aide à protéger la richesse et la biodiversité de nos plages.

**Bonne randonnée !**  
Attention Fragiles

En scannant le code QR, on peut trouver plein d'informations au sujet des actions d'Attention Fragiles !!!

Figure 14. Guide de bonnes pratiques - Fatbike

- **Collaborations**

Des actions de sensibilisation ont également été réalisées par les équipes d'Attention Fragîles parcourant les plages de l'archipel en période estivale, notamment auprès d'usagers pour la promotion de bonnes pratiques ou encore avec des gens simplement curieux du travail accompli. Des échanges avec certains groupes d'utilisateurs tels que le Club VTT Îles-de-la-Madeleine Inc., l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine, l'ASVÎ, le Club plein air des Îles, Sentiers entre vents et marées, Éco-vélo des Îles (fatbike) ainsi que d'autres utilisateurs des milieux naturels ont été maintenus. Différentes rencontres avec ces utilisateurs ainsi que la participation, lorsque possible, à leurs assemblées générales annuelles, afin d'échanger avec leurs membres, ont également fait partie des moyens utilisés par l'équipe d'Attention Fragîles pour mieux les rejoindre et les sensibiliser. Ceci a permis d'atteindre plus d'une centaine d'usagers sur le territoire.

- **Conclusion :**

De multiples actions de communication ont été menées malgré la restructuration en cours, l'absence d'une chargée de communication et de stratégies avec des objectifs clairs. Malgré les enjeux, un engagement de l'équipe et de la communauté est visible.

De ce fait, la prochaine année 2024/25 vise un plan de communications mettant en valeur les actions en cours, optimisé par l'élaboration d'une planification stratégique. Afin de mettre en œuvre les projets visés, il est essentiel de se doter d'une équipe spécifique au développement de la stratégie de communications (binôme : développement marketing affecté au démarchage, suivi, démarchage, recherche de financement, (etc.) et création/gestion de contenu graphique et vidéo).

Quelques recommandations à mettre en œuvre prochainement:

- Élaborer des ententes de collaboration avec les médias locaux pour une visibilité accrue et récurrente ;
- Se doter de supports d'identification (beach flag, rool-up, T-shirt/macarons pour les employés présents, etc.) à l'effigie de l'organisme lors de l'évènementiel ;
- Créer un compte LinkedIn pour atteindre le réseau professionnel ;
- Optimiser les moyens de communication du RNCREQ.